La LIBERTÉ

Vol. 85 n°45 • du 26 février au 4 mars 1999 • SAINT-BONIFACE

88 ¢ + taxes

Chat alors!

Le Cercle Molière vous propose une comédie vaudeville signée Georges Feydeau: *Chat en poche*, à l'affiche du Théâtre de la Chapelle du 2 au 20 mars.

■ Page 15.

Citation de la semaine

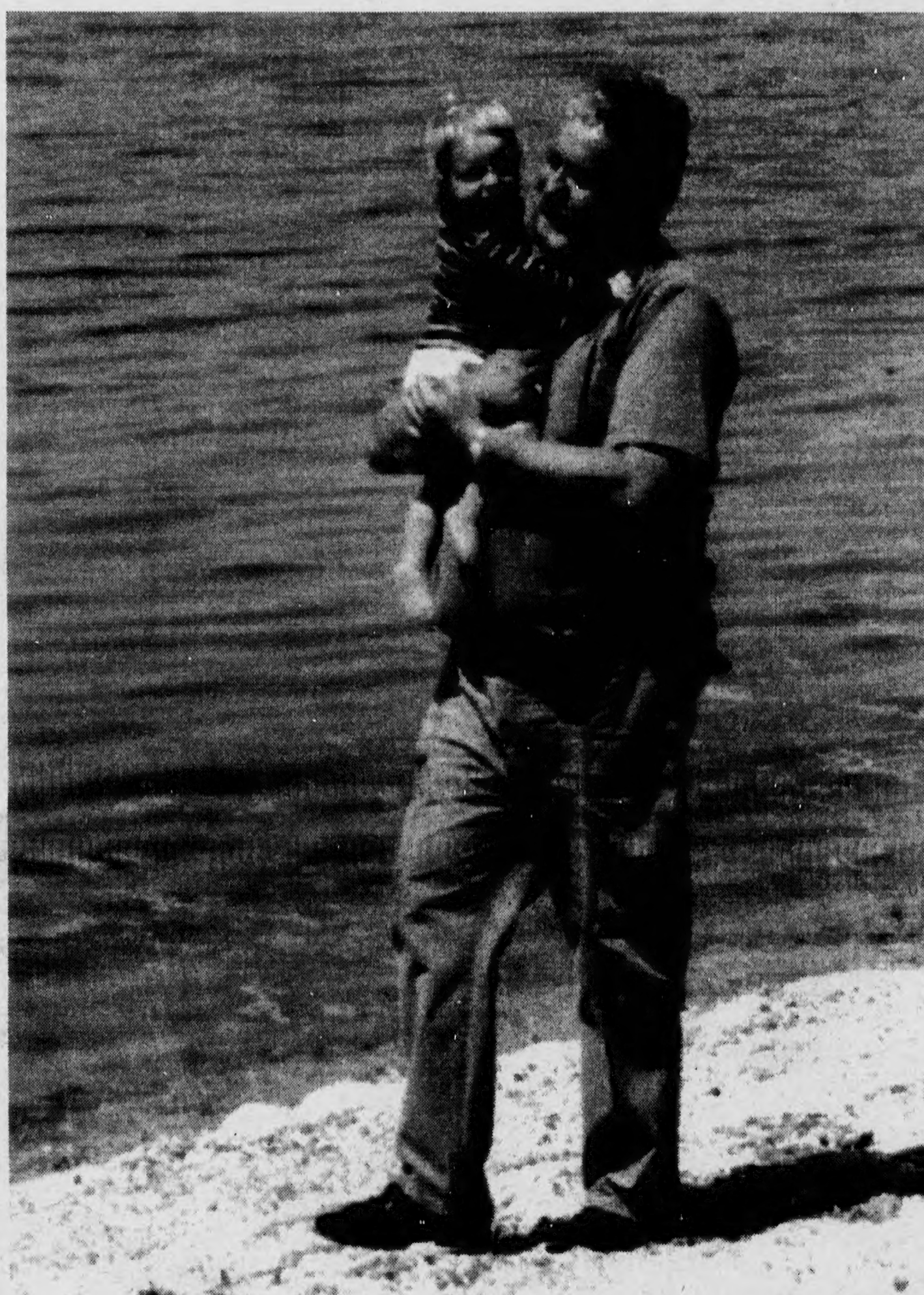
«J'amenais autrefois ma carabine et, après une consultation en campagne, je chassais le lapin. Aujourd'hui, il n'y a plus d'appels à domicile... et plus de lapin!»

Le docteur Georges Mabon se souvient avec nostalgie de ses 40 ans de médecine à Somerset.

■ Page 30.

Le SOMMAIRE

Comment nous rejoindre?
Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998
Sans frais: 1-800-523-3355
la_liberte@presse-ouest.mb.ca



Gracieuseté famille Gaudry

Hommage à Neil Gaudry

Décédé des suites d'un infarctus le 18 février, Neil Gaudry nous a quittés au beau milieu du Festival du Voyageur, une fête à laquelle il était associé depuis longtemps et qui célèbre les deux côtés de sa culture: métisse et francophone. *La Liberté* rend dans cette édition un dernier hommage au député de Saint-Boniface, cet homme de cœur qui a su être l'ami de tous. ■ **Pages 4, 6 et 7.**

Coup double pour Momentum

Coup double pour Momentum Health Information Systems! La firme de Saint-Boniface spécialisée dans le développement de logiciels en soins de santé a signé le 6 février une entente importante avec le gouvernement de la Saskatchewan (voir texte en page 13). Poursuivant sur sa lancée, Momentum vient de conclure une autre entente de taille avec la firme américaine Sysco Corporation.

Plus grand fournisseur et distributeur de nourriture pour centres de soins de longue durée en Amérique du Nord, Sysco Corporation dessert aussi plus de 4 000 foyers dans 50 états américains. «C'est un partenariat où Sysco fournit la nourriture et nous le système de gestion diététique, explique le président de Momentum, Charles LaFlèche. Notre système permet, entre autres, de dresser le profil médical du patient (allergies, diabète, régime) et prend en considération ses goûts alimentaires. À partir de ces données, il suggère des menus quotidiens et gère aussi les commandes de nourriture en conséquence.»

Cette entente, prévoit Momentum, pourrait entraîner des retombées de 20 à 25 millions $ sur cinq ans et devrait permettre de créer entre 50 et 75 emplois, principalement en diététique.

A. C.

Les *cahiers* du 85e

Un réparateur de téléviseurs excentrique, une incurable bénévole, des parents super-engagés et des gens d'affaires visionnaires. Découvrez les noms et les visages de gens qui ont contribué à l'essor des villages de Saint-Léon et Somerset.

■ 25 à 32.

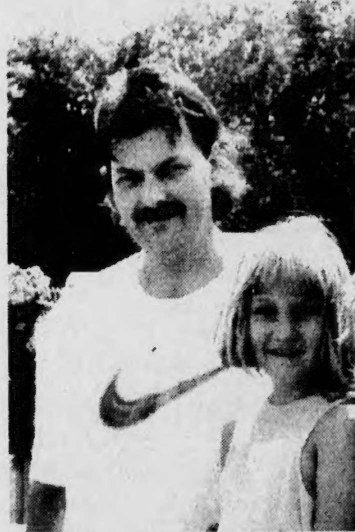
SENTIER TRANSCANADIEN

Bonne nouvelle pour DeSalaberry

Les amateurs de randonnées pédestres, de vélo et de sports d'hiver habitant le sud du Manitoba seront servis, et bien servis puisque le Sentier transcanadien empruntera l'ancienne route Crow Wing qui traverse les municipalités de Franklin, Ritchot et DeSalaberry, ainsi que la ville d'Emerson et le village de Saint-Pierre-Jolys.

Le Sentier transcanadien s'étend sur 15 000 kilomètres de Terre-Neuve à la Colombie-Britannique. Son passage dans la région, confirmé le 22 janvier, aura d'importantes retombées économiques pour les restaurateurs, hôteliers et autres commerçants de Saint-Pierre et de Saint-Malo.

«On est encore juste au commencement de tout ça et c'est un peu vite pour dire exactement l'impact des retombées, signale le propriétaire de Saint-Malo Motor Hotel, Hubert Labossière. Mais ça peut juste aider la région.» Même son de cloche du côté de Debonnair Campground: «On ne sait pas encore combien de monde va passer par là, indique le propriétaire Jean-Paul Gosselin. Mais on espère que ça aura des retombées économiques.»



Archives La Liberté

Jean-Paul Gosselin.

À Saint-Pierre-Jolys aussi on se réjouit de voir le Sentier transcanadien passer par le village. Le propriétaire du restaurant Le Routier, Roger Forest, tout comme le propriétaire de l'Auberge Saint-Pierre, Gordon Wutke, appuient l'initiative. «Les motoneigistes qui emprunteront le sentier devront s'arrêter au village pour faire le plein d'essence et manger un morceau, indique Gordon Wutke. Ça peut juste être bon pour notre économie... à condition, bien sûr, qu'on ait plus de neige que cette année!»

A. C.

La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef: **Sylviane LANTHIER** • Journalistes: **Anie CLOUTIER, Marc-Éric BOUCHARD, Pascal DUBÉ** et **Daniel BAHUAUD** • Caricaturiste: **Cayouche (Réal BÉRARD)** • Bicolo: **Roxanne BOUCHARD, Stéphanie LÉGARÉ** et **Véronique TOGNERI** • Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: **Véronique TOGNERI** • Secrétaire administrative: **Roxanne BOUCHARD** • Représentant publicitaire: **Marc-Éric BOUCHARD** • Développement de photos: **Hubert PANTEL**.

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** • Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** • Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable • Téléphone: **(204) 237-4823** • Sans frais: **1-800-523-3355** • Télécopieur: **(204) 231-1998**.

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. • Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet: **http://www.presse-ouest.mb.ca** • Courrier électronique: **la_liberte@presse-ouest.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba:** 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) • **Ailleurs au Canada:** 32,10 $ (TPS incluse) • **États-Unis:** 90 $ • **Outre-mer:** 125 $ • Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois • Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

Envoi de Poste-publications-Enregistrement N° 07996.

ISSN 0845-0455





OPSCOM
Représentation nationale:
1-800-20PSCOM
(613) 241-5700



Fondation Donatien Frémont

Les élèves ont leur propre entreprise

L'Institut collégial Notre-Dame veut développer une culture entrepreneuriale chez ses élèves. Rien de mieux que le développement d'une petite entreprise pour ce faire.

Pascal DUBÉ

Depuis janvier, l'Institut collégial Notre-Dame compte sur les services d'un consultant pour assurer le développement et la coordination du projet de Productions assistées par ordinateur (PAO). Ils sont 14 élèves, du secondaire 1 au secondaire 4, à travailler à différents projets d'infographie tels la conception de l'annuaire de l'Institut, la publication de calendriers ou de cartes d'invitation pour des soirées sociales ou d'autres activités. C'est un service que la direction de l'école voudrait offrir à d'autres écoles dans la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM).

Le projet a vu le jour il y a trois ans alors que l'Institut préparait l'impression de son annuaire scolaire. Les responsables se sont demandés s'ils pourraient effectuer eux-mêmes la mise en page du produit à coûts réduits. La direction de l'école a vu dans cette idée la chance d'offrir à ses élèves une formation pratique dans le secteur des nouvelles technologies.

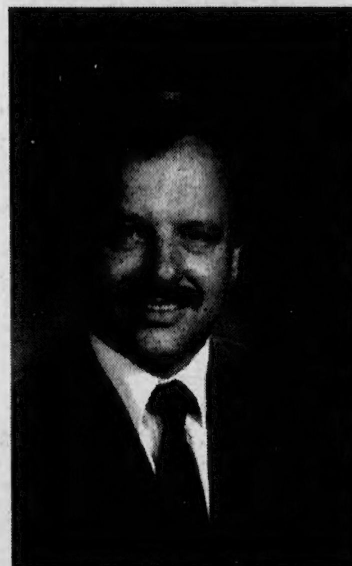
«On trouvait que les coûts de publication pour notre annuaire étaient pas mal élevés pour un produit en noir et blanc, explique le directeur de l'Institut collégial de Notre-Dame, Denis Bibault. Nous avons cherché combien ça nous coûterait pour nous équiper et monter nous-mêmes notre album en couleur. Le Comité scolaire nous a donné son appui et nous avons acheté les trois ordinateurs nécessaires pour débuter le projet.

«Le Comité scolaire a conclu une entente avec la Caisse populaire et nous avons obtenu deux permis pour tenir des bingos pour financer notre projet, mentionne-t-il. Je crois que la Commission des loteries du Manitoba croyait pas mal en notre projet puisqu'elle nous a donné les bingos de la fête de l'Halloween et du lendemain de Noël. Avec tous les projets que nous avons reçus de la part de la communauté depuis qu'on a acheté l'équipement, on n'aura pas trop de difficultés à rembourser notre prêt.»

Les contrats se sont en effet multipliés pour l'équipe du projet PAO. Ils ont reçu plusieurs demandes pour préparer des billets pour des soirées sociales, des cartes d'invitation, des calendriers, des cartes d'affaires, etc. Les jeunes ont très tôt appris que sur le marché du travail, le seuil de réussite n'était plus 50 % comme dans les cours théoriques, mais bien 100 %.

«Nous avons une politique de contrôle de la qualité, affirme le professeur responsable du projet, John Quayle. Chaque produit est révisé quatre fois et le client doit approuver l'épreuve. Il nous est arrivé d'avoir à réimprimer certaines cartes, mais ça fait partie du processus d'apprentissage. Sur le marché du travail, il faut que le client soit satisfait à 100 %.

«Nous avons des élèves avec différents intérêts qui s'investissent dans le projet, poursuit-il. Nous avons des premiers de classe, des élèves qui éprouvent plus de difficultés mais qui ont des idées impressionnantes pour la mise en page et la conception graphique. Je crois que le programme est une réussite à cet égard car il parvient à intégrer les jeunes de tous les groupes.»



Archives La Liberté

Denis Bibault: «Nous surveillons de près la qualité des produits pour qu'ils répondent aux besoins de la clientèle.»

Les élèves ne sont pas rémunérés. Il n'y a pas non plus de temps réservé pendant les heures de classe pour ces projets. Les seules récompenses sont les quatre crédits offert par le ministère de l'Éducation pour le développement entrepreneurial et la satisfaction du travail accompli.

«Un de nos objectif est d'assurer le développement du projet en remboursant le prêt, en rentabilisant l'achat de nouvel équipement et en explorant de nouvelles avenues telles que l'impression de chandails ou le brûlage de disque compact, affirme Denis Bibault. Mais nous devons aussi assurer un équilibre avec la disponibilité de nos étudiants qui ont déjà une pleine charge de travail avec leurs cours.

«Nous ne voulons pas non plus que nos élèves perdent leur temps à plier les pages des dépliants ou à découper des cartes, ajoute-t-il. Nous voulons qu'ils soient créatifs à l'ordinateur. Nous voulons aussi offrir nos services à d'autres écoles et voir quelles seraient les possibilités de collaboration. Nous pourrions réaliser leur album souvenir par exemple. Un autre objectif serait de recevoir une forme d'accréditation de la part de l'industrie pour les jeunes qui travaillent à ce projet. Il y a beaucoup à faire au cours de la prochaine année.»



photo: Pascal Dubé

Madame la Juge

Une trentaine de membres de l'Association des juristes d'expression française du Manitoba (AJEFM) ont eu la chance de rencontrer le samedi 6 février, la juge de la Cour suprême du Canada, Claire L'Heureux-Dubé. La juge a présenté différents aspects de son travail à la plus haute cour du pays. Elle a notamment dénoncé le manque de courage des politiciens face à leurs responsabilités législatives.

«Ils nous mettent le bébé qui pleure sur les genoux et nous disent de nous arranger avec ça!, a lancé la juge L'Heureux-Dubé en faisant notamment allusion aux renvois à la Cour suprême de la cause du Québec sur le droit à l'autodétermination et le droit des personnes au suicide assisté. Ce sont des causes extrêmement difficiles qui nous poussent non seulement à interpréter le droit, mais aussi à penser aux répercussions sur la société.»

Sur la photo, on voit la présidente de l'AJEFM, Marianne Rivoalen, la juge Claire L'Heureux-Dubé et le coordonnateur de l'AJEFM, Guy Jourdain.

Éditorial

Hommage à Neil Gaudry

Foudroyé par un infarctus la semaine dernière, Neil Gaudry, en nous quittant, nous a rappelé tout ce qu'il était, et tout ce qu'on ne voyait plus parfois, tant le député de Saint-Boniface savait être un homme modeste, qui ne cherchait pas à briller sous les feux de la rampe.

Neil Gaudry n'avait rien de la bête politique avide de pouvoir qui sacrifierait ses convictions pour quelques votes de plus. Il avait tout du député capable de prêter l'oreille à ses concitoyens et de tenter l'impossible pour leur venir en aide. Il n'a pas été chef de parti (autrement que pour une période intérimaire) et sa formation politique n'a jamais été au pouvoir pendant les dix ans où il a siégé; mais cela ne l'a pas empêché de se faire le porte-parole efficace et écouté des groupes issus de sa communauté, et de jouer un rôle clé dans le cheminement et la réalisation de nombreux projets.


par Sylviane LANTHIER

Doublement minoritaire en tant que Métis et francophone, il a porté haut les couleurs de ses deux cultures avec l'assurance de celui qui connaît sa valeur et qui assume son identité. Près des gens, chaleureux, bon vivant, intègre et sincère: Neil Gaudry était tout cela et plus encore. Il avait ainsi une qualité rare: celle de se faire aimer et d'obtenir le respect de tous, y compris ses adversaires. Neil Gaudry nous laisse le souvenir chaleureux de l'homme plein d'énergie et disponible qu'il était; il nous rappelle aussi qu'être Métis et francophone en ce pays n'est pas un obstacle à toutes les ambitions, ou à toutes les réalisations. Et ce faisant, il trace une voie et montre un chemin: la meilleure façon d'accomplir son destin, c'est encore de rester soi-même quoi qu'il advienne.

• • •

À moins que la grève des employés de Radio-Canada ne soit considérée par le CRTC (Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadien) comme un motif suffisant pour annuler son projet de tournée, l'organisme national tiendra à Winnipeg le 9 mars une consultation publique sur le rôle, la place et le financement de la télévision et de la radio publique canadienne.

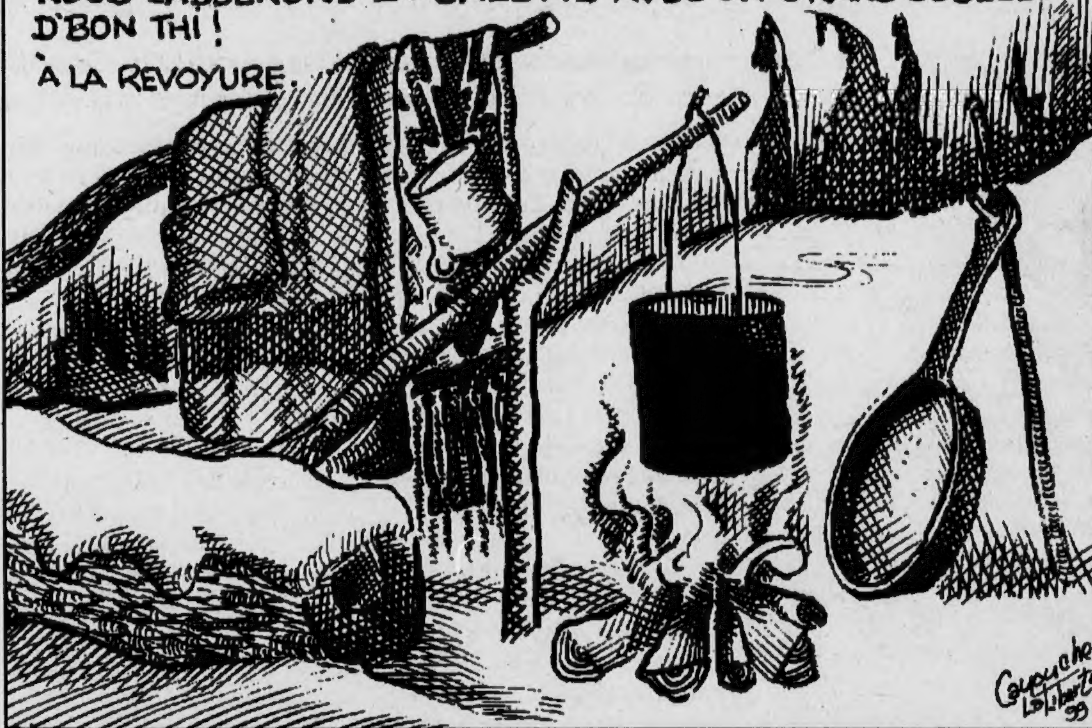
Cette consultation publique sera suivie en mai d'une période d'auditions formelles, à la suite de quoi le CRTC statuera sur l'avenir de la Société Radio-Canada et sur son pendant anglais, CBC.

Pour la société d'État, les enjeux de cette consultation sont énormes : non seulement le rôle ou le mandat de la SRC pourraient être remis en question, mais son existence même pourrait être mise en péril. Au Manitoba français, malgré toutes les critiques qu'on peut diriger contre le réseau à l'occasion, Radio-Canada joue un rôle crucial auprès de la communauté francophone, tant comme producteur, diffuseur et allié naturel des divers projets communautaires.

Si des changements devaient être apportés à la Société d'État, ce devrait donc être dans le but de lui permettre de faire plus, et jamais dans l'idée d'occasionner son démantèlement ou son affaiblissement. Radio-Canada est le seul réseau francophone canadien doté d'une programmation générale auquel les communautés aient accès, en dehors du Québec.

Si le CRTC décidait, pour plaire aux politiciens de droite ou aux réseaux concurrents, qu'un réseau national à la fois subventionné par l'État et financé par la publicité et les commandites n'est plus une nécessité dans le contexte télévisuel actuel, il faudrait aussi qu'il garantisse aux Canadiens un accès répandu à une information et à des émissions de qualité en français. Or, quelle radio privée peut faire ce que Radio-Canada fait sans publicité? Quel réseau de télévision privé pourrait investir des sommes considérables pour desservir les communautés francophones?

Vu d'ici, la nécessité d'un réseau public de radio et télévision tombe sous le sens. Encore faut-il que le CRTC soit saisi, lors de ses consultations, du point de vue des francophones. Ceux et celles qui voudraient s'exprimer sur ce sujet peuvent d'ailleurs consulter les avis public publiés en page 18 et 39 de La Liberté pour savoir comment faire connaître leur opinion au CRTC.



À VOUS la parole

Un geste du Pape

Madame la rédactrice,

Le Saint Père, dont c'est le 7ième voyage au pays de l'Oncle Sam, vient de donner la plus grande leçon du siècle au monde entier, à certains États en Amérique surtout. Cette leçon, il faut bien le souligner, est faite d'une trinité de mots: humilité, clémence et tolérance.

«Demandez, on vous donnera.» Sa Sainteté a demandé au tout puissant Gouverneur de l'État de Missouri et il a obtenu: la peine de l'un des condamnés à la peine capitale, en attente comme d'autres dans «la chambre de mort», est commuée à la perpétuité. Les questions surgissent rapidement et deviennent en même temps inévitables. Pourquoi spécialement celui-là et non pas un autre? Nous avons appris entre parenthèses qu'il a ôté la vie à trois personnes. Lui-même dans ce cas, ne mérite-t-il pas «le châtiment» ici en terme de compensation institué par la société de son État?

Dans le monde des hommes, tout est expérience. Il n'y a pas d'expérience heureuse ou malheureuse. Chacune d'elles compte dans le grand développement de chacun de nous. Cela dit, les interrogations précédentes ne manquent pas de réponses. Chacune à son tout, apporte plutôt une solution, toujours discutable, aux problèmes ci-après. D'où vient alors cet homme? Quelles expériences a-t-il faites dans le passé, son passé à lui bien entendu? Comme lui, qu'est-ce que ses «victimes» ont fait déjà et dont la société, ne peut avoir aujourd'hui la moindre connaissance? Quelque part, tout est aussi compensation dit-on: juste et inéluctable. Chacun de nous reste ici-bas, un «Judas» potentiel. Notre monde n'est pas moins qu'une montagne de glace. C'est le moins que l'on puisse dire. Il possède encore sa partie invisible identique dans ce contexte au passé de tout individu.

Si, nous ne pouvons pas, avec tous nos moyens matériels, de plus en plus sophistiqués, mais encore bien limités, connaître tout ce qui arrive dans cette partie de l'iceberg, quelle petite idée pouvons-nous avoir lorsqu'il s'agit de l'existence d'une âme-personnalité, d'un individu autrement dit?

Chaque âme vit le temps à son rythme. Les expériences sur le plan physique font partie intégrante de son cycle de vie et comptent beaucoup dans son évolution vers la finalité: la perfection. À l'évidence et quelles que soient les réponses définitives que chacun de nous est en mesure d'apporter à ces différentes questions, le geste papal restera pour chacun de nous tous, à la veille du tout prochain millénaire, la source inépuisable de la grande méditation.

Bényi Boniface Johnson
Le 15 février 1999



Écrivez-nous!

La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

Précision

À noter que contrairement à ce qui avait été annoncé la semaine dernière, le lancement du disque compact Le voyage des siècles: le grégorien a été remis au 25 mars, afin qu'il accompagne la présentation à 19 h de l'Hymne acathiste qui sera chanté par la Chorale 2000 à la cathédrale de Saint-Boniface pour la fête de l'Annonciation. Le lancement aura lieu au sous-sol à 20 h, après le concert et un goûter.



DEUXIÈME ÉBAUCHE DU BUDGET

Les commissaires remettent le vote à plus tard

Les commissaires se sont réunis le 22 février pour parler du budget de la DSFM et prendre connaissance des réactions des régions. Mais l'adoption de la deuxième ébauche du budget a été remise à une date ultérieure.

Anie CLOUTIER

L'administration de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) a présenté aux commissaires, le 22 février, la deuxième ébauche de son budget pour l'année scolaire 1999-2000. Elle prévoit maintenant des revenus de 27,7 millions $ et des dépenses de 30,4 millions $ pour un déficit de 2,7 millions $.

Ces chiffres ne tiennent cependant pas compte des réactions des régions, ni des revenus encore non-déterminés du fédéral et des divisions scolaires cédantes. Les commissaires ont donc reporté l'adoption de cette deuxième ébauche à une date ultérieure, laissant le temps à l'administration d'intégrer au budget les rétroactions des régions.

Des revenus encore non-déterminés

Du côté des revenus, deux inconnus subsistent: le montant du prélevé spécial des divisions scolaires cédantes, qui ne sera connu qu'à la mi-mars, et celui de la nouvelle Entente Canada/Manitoba sur la gestion scolaire.

Dans un document remis il y a quelques mois à Patrimoine canadien, la DSFM indiquait avoir besoin de 135 millions $ sur cinq ans pour assurer sa survie à long terme. La DSFM a rencontré la ministre du Patrimoine canadien, Sheila Copps le 22 janvier à Ottawa et est optimiste quant au renouvellement de l'Entente. Dans son budget, le ministre des Finances, Paul Martin, allouait d'ailleurs 70 millions $ supplémentaires pour le financement des programmes destinés aux minorités de langues officielles au pays. Les commissaires s'attendent donc à ce que la DSFM reçoive un peu plus que les 15 millions $ sur cinq ans accordés dans la première Entente.

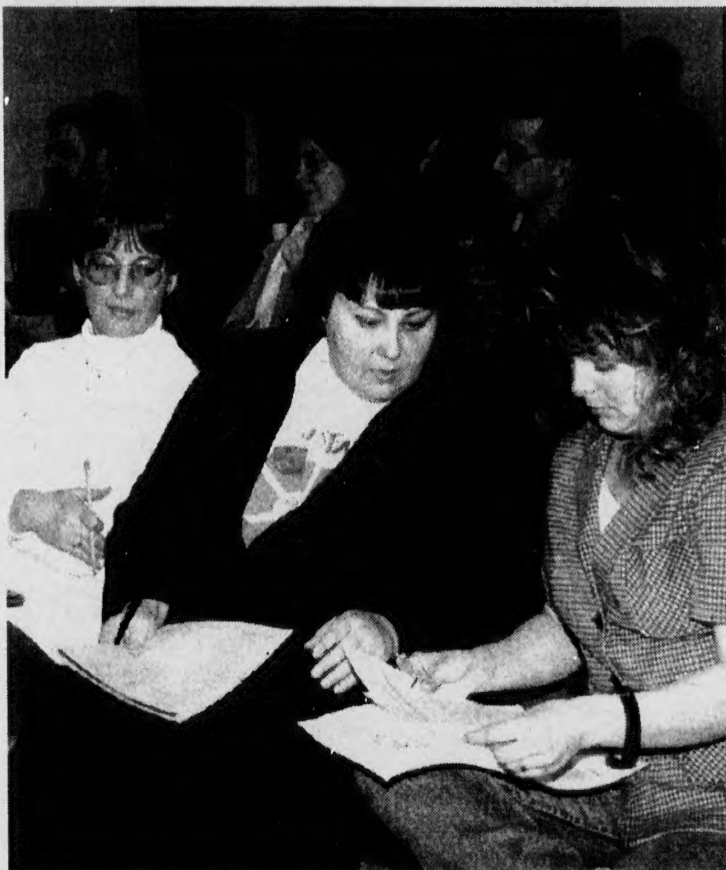


photo: Anie Cloutier

La réunion extraordinaire du 22 février a été l'occasion pour les régions de transmettre leurs demandes en matière de financement.

La rétroaction des régions

La réunion extraordinaire du 22 février a aussi été l'occasion pour les régions de transmettre leurs demandes en matière de financement. En voici les grandes lignes:

Dans l'Ouest, on souhaite entre autres l'embauche d'un orthopédagogue pour desservir toutes les écoles de la région; une augmentation du nombre d'heures accordées pour la direction d'écoles; des allocations additionnelles pour la phase d'accueil et une secrétaire à temps plein dans toutes les écoles.

À l'urbain, on demande qu'en 1999-2000 les élèves de la 2e, 4e, 5e et 8e année de l'école Lavallée soient répartis en trois classes pour chaque niveau plutôt que deux. En effet, cette année, on compte 27 et 28 élèves dans les deux classes de 1re année, 29 et 27 élèves dans les deux classes de 3e, ainsi que deux classes de 29 élèves en 4e année. La 7e année, présentement répartie en trois classes de 20 élèves serait fusionnée en deux classes de 30 élèves dès la rentrée 1999, ce à quoi s'opposent les parents. La région demande aussi que le collège Louis-Riel obtienne sept autobus scolaires supplémentaires afin de réduire le temps de transport de ses élèves du sud de Saint-Vital. L'école Précieux-Sang mise quant à elle sur son volet artistique et souhaite entre autres embaucher des personnes ressources dans ce domaine, acheter du matériel d'art et des logiciels à vocation artistique. L'école Précieux-Sang souhaite aussi obtenir des fonds pour du matériel informatique.

Le Comité régional sud recommande quant à lui l'embauche de deux techniciens pour offrir un appui aux écoles; la mise sur pied du programme agro-alimentaire et du programme alternatif et l'augmentation du temps de secrétariat dans les écoles. L'école communautaire Réal-Bérard sollicite des fonds pour l'achat d'équipement en sciences, technoloe et en sport ainsi que des manuels scolaires et des livres de références. À Sainte-Agathe, on souhaite voir la mise sur pied d'un programme alternatif pour les élèves de la 7e et de la 8e année tandis qu'à Saint-Jean-Baptiste, c'est le programme d'harmonie qui est prioritaire.

Enfin, le comité régional Est demande que l'allocation de personnel reflète le nombre d'élèves ayant des besoins spéciaux et que des sommes supplémentaires soient allouées au programme d'agro-alimentaire et à celui de tourisme.

La DSFM connaîtra à la mi-mars sa part des taxes scolaires prélevées par les divisions cédantes et a jusqu'à la mi-avril pour soumettre son budget au ministère de l'Éducation du Manitoba.

Hommage à Neil Gaudry

Neil Gaudry n'est plus. Le décès du député libéral provincial de Saint-Boniface laisse un grand vide, non seulement à la Législature, mais aussi au sein de la communauté francophone et métisse du Manitoba.

Anie CLOUTIER



Le député libéral provincial de Saint-Boniface, Neil Gaudry, s'est éteint le 18 février des suites d'un infarctus. Son décès laisse dans le deuil son épouse Léona, ses trois enfants ainsi que toute la communauté franco-manitobaine et métisse du Manitoba. Entre 1 000 et 2 000 personnes ont assisté à la messe de la résurrection célébrée le 22 février à la cathédrale de Saint-Boniface. Les funérailles, qui se sont déroulées dans sa communauté de Saint-Laurent, ont également attiré de très nombreux proches parents et amis.

Les drapeaux devant la Maison franco-manitobaine étaient en berne le 19 février. Dans le bureau 167 du Palais législatif, désormais vacant, le chef libéral Jon Gerrard et la famille immédiate de Neil Gaudry ont reçu les condoléances du personnel de soutien et des politiciens libéraux, néo-démocrates et conservateurs unis dans le deuil. Une rose a plus tard été déposée par Léona Gaudry sur le siège du député de Saint-Boniface à la Législature.

Homme de convictions, Neil Gaudry était reconnu pour son intégrité et son sens du devoir. Il était d'ailleurs en fonction officielle à titre de membre de l'Ordre des Voyageurs lorsqu'il s'est écroulé à l'entrée du gymnase de l'école Guyot le soir du 18 février.

Également membres de l'Ordre des Voyageurs officiels, Marcelle et Gabriel Forest sont de proches amis des Gaudry. Ils ressentent d'autant plus vivement le décès subit de Neil Gaudry qu'il rappelle étrangement celui de Georges Forest en 1990. «On a connu Neil en 1984 lorsqu'il a été nommé Voyageur officiel, raconte Marcelle Forest. Il nous a tout de suite donné l'impression d'un homme qui souriait facilement, qui représentait la joie de vivre. Depuis, on était restés très proches. D'ailleurs, Neil est la dernière personne à qui nous avons parlé mercredi avant de rentrer à la maison.»

«Neil Gaudry était une personne très humble qui faisait passer le bonheur des autres avant le sien, se souvient Gabriel Forest. Son départ est sans aucun doute une grosse perte pour la communauté canadienne-française, et surtout pour le peuple métis. Neil Gaudry était en effet le premier Voyageur officiel métis et il a bien représenté sa nation.»





Neil Gaudry est né à Saint-Boniface le 19 septembre 1937, mais c'est à Saint-Laurent qu'il a grandi et fait ses études. Comptable de formation, il a été 25 ans au service de Malcolm Construction avant de se présenter au poste de député libéral provincial pour la circonscription de Saint-Boniface. Élu pour la première fois le 26 avril 1988, remportant son siège avec la deuxième plus grande majorité de la province (plus que son chef de l'époque), il a par la suite été reporté au pouvoir à deux reprises, soit en 1990 et 1995.

En dix ans de vie politique, Neil Gaudry a occupé les fonctions de critique pour l'Agriculture, le Développement rural, les Aînés, les Affaires du Nord, les Affaires indiennes et les Services en français. Il a aussi détenu les portfolios de la Consommation et Corporations, du Tourisme et de la Voirie. Neil Gaudry a été whip du parti, président du caucus et chef intérimaire du parti libéral de février à octobre 1998. Un des points forts de sa carrière politique est la présentation d'un amendement à la Loi sur l'enfance et la famille permettant l'accès des grands-parents à leurs petits-enfants.

«Le départ de Neil Gaudry laisse un énorme trou, non seulement au sein du parti libéral, mais de toute la communauté, croit l'ancien président du parti libéral, Jean-Paul Boily. Plus qu'un politicien, Neil était d'abord et avant tout un grand homme de famille. Pour lui, elle passait avant tout. La politique était secondaire. Neil Gaudry a apporté un grand humanisme au sein du parti libéral. Il s'est distingué parmi ses collègues pour ses grandes qualités humaines. Neil avait des amis dans tous les partis. Il a été un conciliateur, un homme à qui on pouvait faire appel lorsqu'il y avait un besoin de réconciliation parmi les militants. Dans tous les dossiers, il faisait primer la dimension humaine.»

Député de Saint-Boniface au fédéral, Ronald Duhamel insiste lui aussi sur le grand humaniste qu'était Neil Gaudry. «Lorsque je suis revenu au Manitoba il y a 20 ans pour occuper le poste de sous-ministre adjoint à l'éducation française, une de mes premières tâches était de rencontrer des gens influents de la communauté pour savoir ce qu'ils attendaient du Bureau de l'éducation française. C'est lors d'une de ces rencontres que j'ai connu Neil Gaudry. Ma première impression de lui a été d'une personne honnête, les deux pieds sur terre et qui allait me dire la stricte vérité. Cette première impression a été confirmée à maintes reprises au fil des ans. Neil est une des meilleures personnes que j'ai jamais rencontrées. Il était un des rares politiciens à parler à tout le monde, quelles que soient leurs allégeances. Il savait aller chercher le meilleur chez chacun. Il ne dénigrait personne et acceptait les différences. Il n'était pas le genre de personne à défoncer les portes ou attirer l'attention. Son travail, il le faisait dans l'ombre et j'ai toujours cru qu'il était sous-estimé. Il était le miroir dans lequel les gens regardaient pour prendre le pouls de la minorité francophone et métisse. Son départ est une grande perte pour le parti.»

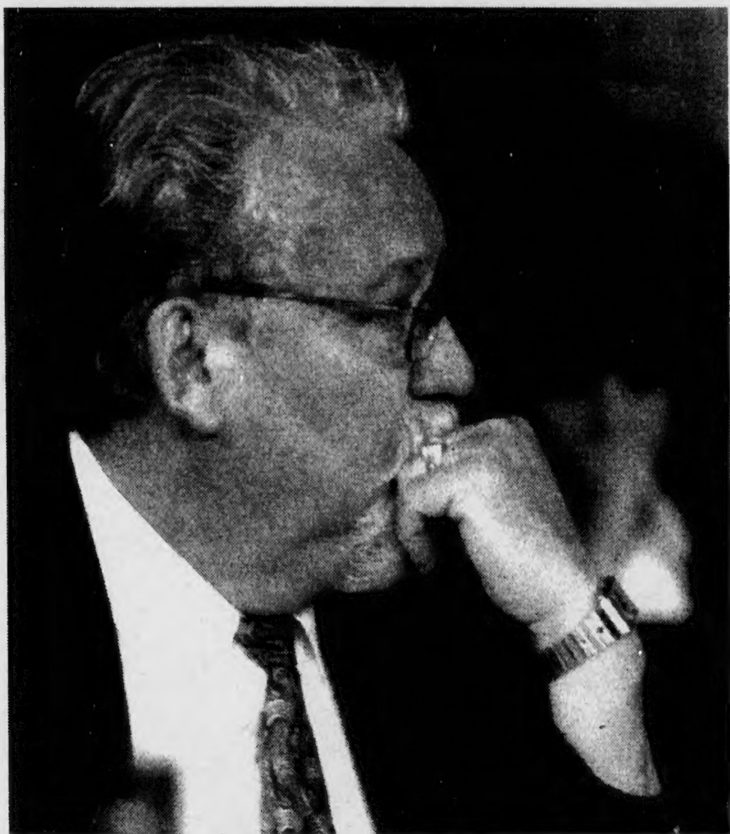
Ami de longue date, le directeur de la Société historique de Saint-Boniface Alfred Fortier souligne lui aussi le travail de Neil Gaudry. «Il ne cherchait pas la gloire, indique-t-il. Il travaillait en coulisse et je sais pertinemment que le Centre du patrimoine est devenu réalité en grande partie grâce à ses efforts. Neil a servi d'exemple à la communauté métisse. Il était d'ailleurs fier de s'afficher comme Métis. Jusqu'à sa mort, il aura eu à cœur la réhabilitation de Louis Riel. Il était aussi très engagé auprès de la communauté franco-manitobaine, fier de sa langue et de son parler métis.»

Membre du conseil d'administration du Musée de Saint-Boniface depuis 1985, Neil Gaudry était également engagé auprès de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface, du Club des hommes d'affaires franco-manitobains et de la Société franco-manitobaine, entres autres. Il a aussi laissé sa marque auprès du centre récréatif Notre-Dame, des Chevaliers de Colomb de Saint-Boniface, de l'Accueil Colombien et du Pavillon canadien-français de Folklorama.

Neil et Léona Gaudry ont aussi laissé leur marque au sein des Gais manitobains. C'est d'ailleurs là qu'ils ont fait la connaissance de Lucien et de Lucienne Loiselle. «Quand on a reparti la troupe en 1970, ils étaient le premier couple à répondre à notre appel, se souvient Lucienne Loiselle. On est vite devenu de bons amis. On a voyagé ensemble et c'est ensemble qu'on a fêté son élection de 1988 chez des amis communs, les Bazinet de Montréal. C'est un choc de savoir qu'il n'est plus là. C'était un grand ami, un homme énormément respecté pour son intégrité. Il ne disait jamais non et avait le cœur sur la main et l'oreille attentive aux besoins des autres. Plus que tout, il aimait profondément son épouse Léona. Et il était tout autant engagé envers elle et leurs enfants qu'envers sa communauté. C'était un homme qui aimait avoir du plaisir et son rire était contagieux. Il était fier de ses origines métisses. Il dansait d'ailleurs la gigue de la Rivière-Rouge plutôt que la gigue canadienne-française. Ils nous a tous appris la gigue de la Rivière-Rouge, mais n'a jamais voulu apprendre la gigue canadienne-française! Il est parti entouré de son épouse et en fonction officielle pour le Festival du Voyageur, je crois qu'il l'aurait voulu ainsi. C'est vrai qu'on aurait pu le reconnaître davantage pour son travail. Mais on prend souvent les gens pour acquis. Il n'est plus là aujourd'hui et on va peut-être réalisé ce qu'on a perdu. Lui, je pense qu'il gigue en haut.»

Souvenirs partagés

Les funérailles de Neil Gaudry à Saint-Laurent ont permis à sa famille et ses amis de rendre hommage à l'intégrité et aux convictions du membre de l'assemblée législative.



Daniel BAHUAUD

C'est une communauté attristée mais fière qui s'est rassemblée à l'église de Saint-Laurent le 23 janvier à 11 h pour payer un dernier hommage à son fils natif Neil Gaudry.

Les funérailles plus solennelles s'étant déjà déroulées la veille à la cathédrale de Saint-Boniface, les parents, amis, collègues et paroissiens onteu l'occasion de faire leurs adieux dans une plus grande intimité, bien que la petite église de campagne regorgeait de monde.

La messe a été concélébrée par l'abbé Léo Couture et le père Roland Tessier, et quelques membres de la famille Gaudry ont été invités à faire leurs derniers éloges du député qui a tant contribué à la communauté francophone du Manitoba.



photo: Daniel Bahuaud

À Saint-Laurent: un dernier hommage à Neil Gaudry.

Le cousin germain de Neil Gaudry, Ronald Chartrand, portant fièrement sa ceinture fléchée, a rappelé les petites espiègleries du défunt lorsqu'il était enfant. «Malgré les taquineries, a-t-il dit, Neil Gaudry était un vrai leader dès un bas âge. À la collation des diplômes au secondaire, Neil était maître de cérémonies; il avait déjà du charisme. Aux rencontres de famille, il attirait le monde par son beau rire et ses yeux qui pétillaient de joie.»

Ronald Chartrand retient surtout l'écoute active dont Neil Gaudry était capable. «Parfois, je parlais d'un problème quelconque sans vraiment croire que Neil retienne mon commentaire. Mais plus tard, à ma surprise, il présentait une solution. Deux semaines avant son décès, il m'a dit: "Je suis là pour aider les gens. Si le monde savait ça, ma vie serait plus facile".»

Dans son homélie, l'abbé Léo Couture a évoqué les convictions chrétiennes qui ont illuminé l'action sociale et politique de Neil Gaudry. «C'était un chrétien qui n'avait pas peur de s'afficher, dit-il. Pour lui, sa foi faisait tout simplement partie de son identité. En tout temps et en tout lieu, il la faisait rayonner; c'était le même Neil. Il avait non seulement de l'intégrité, mais il était avant tout une personne totale. Il se possédait, dans le sens le plus positif du mot. Il était sûr de son identité métisse, francophone et chrétienne, sans que cela soit de l'orgueil.»

Le père Guy Lavallée, un cousin natif de Saint-Laurent qui a connu Neil Gaudry dès sa jeunesse est du même avis. «Sa foi était réaliste, incarnée dans le quotidien de la vie. C'était un homme complet, bien dans sa peau. À l'aise avec lui-même, il était flexible avec les autres. La preuve était qu'il avait un grand sens de l'humour qui nous mettait à l'aise. Les esprits rigides ne sourient pas.»

Philippe Le Quéré, l'organisateur politique de Neil Gaudry, a également œuvré avec Neil Gaudry dans les Chevaliers de Colomb. Pour lui, «Neil n'était pas un théologien avec des pensées dans l'air. Lorsqu'il était député de district, il cherchait toujours à simplifier le langage et la façon de faire des Chevaliers. Pour lui, il fallait agir plutôt que parler. Pourquoi réécrire la Bible?

«En politique, il avait un côté humanitaire inouï, poursuit-il. La partisanerie le dérangeait énormément, surtout lorsqu'elle portait atteinte aux bonnes œuvres. Il a beaucoup lutté pour franchir les divisions entre les partis. Il était respecté pour son habileté à travailler avec tout le monde. Lorsqu'il a proposé l'amendement au projet de loi sur la famille en suggérant que les petits-enfants devraient avoir le droit de voir leurs grands-parents, même si les parents sont séparés ou divorcés, le gouvernement a accepté à cœur joie son idée. Il était très heureux de la décision. Mais lorsqu'on voulait l'honorer pour ce beau travail, il n'était pas intéressé. Il ne cherchait pas la gloire; il voulait que l'amendement se fasse!»

Depuis quelques jours, les exemples jusqu'ici inconnus du service et du dévouement de Neil Gaudry se multiplient. Philippe Le Quéré ne s'en s'étonne pas. «Je crois, dit-il, que sa plus grande qualité était sa discrétion presque confessionnale. On lui succédera peut-être, mais jamais on ne le remplacera. Les grands personnages partent toujours trop vite, mais ils nous lèguent un héritage qu'il nous faut chérir et servir.»



photo: Anie CloutierArchives La Liberté

Léona Gaudry, réconfortée par Jon Gerrard, dépose une rose sur le siège du député de Saint-Boniface à la Législature provinciale.

BUDGET MUNICIPAL

Pas de hausse de taxes en vue

Pour la 125e fois de son histoire, Winnipeg aura vraisemblablement un budget équilibré. Le conseil exécutif gèle le compte de taxes des citoyens tout en protégeant les services communautaires.

Pascal DUBÉ

Le maire de Winnipeg, Glen Murray, a présenté le 17 février l'ébauche de son premier budget à la barre de la Ville. Le budget comprend un gel du compte de taxes des citoyens, la garantie que la Ville garderait le statu quo au niveau des services communautaires et une hausse dans le financement du service d'incendie.

Pour le conseiller de Saint-Boniface, Daniel Vandal, ce budget est acceptable compte tenu du peu de temps que les conseillers ont eu pour compléter le budget. Il se dissocie cependant de la promesse du maire Glen Murray et de son objectif de réduire de 10 % le compte de taxes des citoyens d'ici cinq ans.

«Je crois que c'est un bon budget parce qu'il n'y a pas de hausse de taxes et que les services communautaires tels que les piscines et les bibliothèques seront offerts à la population selon les mêmes conditions que l'an dernier, mentionne-t-il. Il faut comprendre que ça n'a pas été facile de préparer le budget en seulement six ou sept semaines. Nous avons quand même réussi à augmenter le budget des services policiers de six millions $ et la protection contre les incendies de 7 millions $.

«Par contre, je ne me sens pas lié par la promesse du maire qui veut réduire de 10 % le compte de taxes des citoyens d'ici cinq ans, précise Daniel Vandal. Si on peut le faire sans renvoyer du personnel ou sans fermer des services, ce sera très bien. Mais je suis contre l'idée de réduire le compte de taxe au détriment des personnes ou des services.»



Archives La Liberté

Daniel Vandal est satisfait de l'ébauche de budget présenté par le maire Glen Murray le 17 février.

La Ville a décidé d'investir 8,5 millions $ dans la réparation des rues et espère que la Province investira une somme équivalente. À quelques semaines du dépôt du budget provincial, le conseiller de Saint-Boniface est optimiste face à la réponse de la Province.

«Il ne faut pas oublier que nous sommes en année électorale dans la province et je m'attends à ce que le parti conservateur de Gary Filmon soit un peu plus généreux à la veille du scrutin, ajoute Daniel Vandal. Si le gouvernement veut vraiment venir en aide à Winnipeg, le prochain budget serait un bon moment pour nous le montrer.

«Pour ma part, j'estime avoir été élu par les citoyens pour m'assurer que la Ville fasse des dépenses raisonnables avec leur argent, mentionne-t-il. Maintenant, ne pas avoir de hausse de taxes c'est une chose, avoir une réduction des taxes en est une autre, et il va falloir y penser à deux fois.»

SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

Le Réseau a-t-il un avenir?

La Société franco-manitobaine (SFM) visitera ce printemps les communautés rurales afin de discuter de l'avenir de son Réseau communautaire.

Selon la gestionnaire du développement communautaire deu Réseau, Diane Bazin, il était temps d'entreprendre cette tournée. «Le Réseau communautaire existe depuis déjà six ans, explique-t-elle. Il est donc essentiel d'évaluer son statut. Il faut s'assurer auprès de la clientèle rurale qu'il réponde toujours à ses besoins. Par exemple, le Réseau est-il nécessaire dans toutes nos communautés? Son rôle doit-il changer? Qui devrait s'en occuper, la SFM ou les communautés elles-mêmes? Ou bien les communautés sont-elles satisfaites du Réseau tel quel?»

Rappelons que l'avenir du Réseau a été discuté lors de la dernière assemblée générale de la SFM l'automne dernier. Lancé et financé comme un projet temporaire en 1992, le Réseau est toujours sur pied plusieurs années plus tard, mais reste financé, même l'enveloppe réservée aux projets pilotes dans le cadre de l'Entente Canada-communauté. Plusieurs organismes ont dénoncé cet état de fait, ce qui a amené la SFM, l'automne dernier à proposer que le Réseau devienne un organisme indépendant responsable de sa programmation et de son financement. Devant l'absence des représentants des régions lors de ce débat, l'assemblée a plutôt décidé que des consultations étaient nécessaires avant de décider du sort du Réseau.

«On était tout d'abord un projet temporaire, résume Diane Bazin. Maintenant, le Réseau est une "organisation" plus ou moins permanente. Mais officiellement, c'est toujours un projet spécial administré par la SFM. Si on veut assurer le financement du Réseau, il faudra tout au moins régler cette situation.»

Les rencontres auront lieu le 8 mars à Notre-Dame-de-Lourdes (région ouest), le 16 mars à Saint-Pierre-Jolys (région sud), le 23 mars à Saint-Jean-Baptiste (région sud), le 8 avril à Sainte-Anne (région est), le 17 avril à Laurier et le 22 avril à Saint-Laurent (région éloignée). Pour de plus amples renseignements, composez le 233-4915 ou le 1-800-665-4443.

D.B.



Les journalistes dans la rue

Les journalistes et réalisateurs de la Société Radio-Canada sont descendus quelques heures dans la rue le 19 février, afin d'appuyer leurs collègues techniciens en grève générale depuis le 17 février.

Les 3 000 membres de la Guilde canadienne des média pourraient d'ailleurs bientôt eux aussi se retrouver en grève. La SRC a en effet rompu les négociations le 15 février et elles n'avaient toujours pas repris, au moment d'écrire ces lignes.

Le comité négociateur de la Guilde a effectué ces derniers jours une tournée d'information dans toutes les stations régionales. Il était à Winnipeg le 24 février. Tout semble indiquer que les membres de la Guilde se prononceront les 3 et 4 mars pour ou contre le débrayage et pourraient être en grève dès le 15 mars.

Du côté des techniciens, les négociations entre l'employeur et le syndicat n'avaient toujours pas repris au moment d'aller sous presse.

LORETTE

La GRC est arrivée

Le bureau satellite de la Gendarmerie royale du Canada de Lorette est maintenant ouvert et peut recevoir les plaintes du public concernant des infractions au code de la route et les rapports d'accidents de nature non urgente.

Six membres du détachement de Saint-Pierre-Jolys déjà assignés à la région nord, c'est-à-dire aux villages de Lorette, Île-des-Chênes et Dufresne, patrouilleront désormais à partir du bureau satellite de Lorette. La municipalité rurale de Taché a embauché Denise Stoesz au poste de secrétaire-réceptionniste à temps partiel. «Avec les vacances et les jours de congé, on pourra compter sur environ deux membres de la GRC par quart de travail, explique le superviseur du détachement de Saint-Pierre-Jolys, le caporal Jacques Gagné. Ils seront soit en patrouille, soit au bureau.»

Le bureau satellite a ses locaux dans le nouveau bâtiment municipal sur le chemin Dawson qui abrite aussi le service de pompiers. «La GRC a un partenariat avec la municipalité rurale de Taché qui nous a offert les locaux et a embauché la secrétaire, fait remarquer le caporal Gagné. Mais aucun de nos agents n'est sous contrat avec la municipalité comme c'est le cas à Niverville ou Saint-Pierre-Jolys», précise-t-il.

Les résidants de Lorette peuvent donc composer le 878-9155 pour un appel non urgent. Les urgences continueront d'être acheminées au détachement de Saint-Pierre-Jolys au 433-7433.

A. C.

SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

Quiproquo autour d'un cédérom

Un malentendu provoque la bisbille entre la Société franco-manitobaine et l'entreprise multimédia GB Graphics.

Anie CLOUTIER

La Société franco-manitobaine a obtenu 30 000 $ au début de février du ministère du Patrimoine canadien et de Diversification économique de l'Ouest en vue de développer un cédérom sur la communauté francophone du Manitoba. Le nouveau Centre éducatique du Collège universitaire s'est d'ailleurs vu octroyer le contrat. Mais il y a un hic. La compagnie de multimédia GB Graphics travaillait depuis plus d'un an sur un prototype de cédérom et croyait jusqu'à tout récemment être en bonne position pour mener à bien le projet.

Pour retrouver la genèse de ce malentendu, il faut remonter au mois de juin 1997. Michel Leblanc, employé par la SFM dans le cadre d'un programme d'emploi gouvernemental, est affecté à la conception des pages Internet de l'organisme. À la recherche d'une expérience en multimédia, il approche GB Graphics et leur propose de terminer son stage de formation chez eux. L'entente verbale avec GB Graphics prévoyait que la SFM continuerait de couvrir une partie du salaire de Michel Leblanc qui, en échange, serait affecté au développement d'un prototype de cédérom sur la communauté franco-manitobaine.

L'agent de communication de la SFM de l'époque, Michel Loiselle, soutient avoir été très clair sur le fait que la SFM n'avait pas les fonds pour développer un cédérom. Et que dans l'éventualité où elle recevrait ces fonds elle devrait passer par un processus de soumissions pour choisir la firme qui réaliserait le cédérom.

Michel Loiselle a quitté la SFM en mai 1998, bien après la fin du stage de formation de Michel Leblanc. Et pour lui, le dossier était clos. Mais chez GB Graphics, on espérait toujours décrocher le contrat. Michel Leblanc a d'ailleurs été officiellement embauché par la compagnie de graphisme et a travaillé pendant plus d'un an sur le prototype avant d'être remercié de ses services en octobre 1998. GB Graphics se relevait à l'époque de la perte d'un important contrat mais espérait réembaucher Michel Leblanc dès l'obtention du contrat de la SFM. Selon le directeur des services informatiques chez GB Graphics, Richard Baril, un employé de la SFM, Dennis Blackburn, aurait laissé croire aux dirigeants de GB Graphics qu'une décision serait prise en décembre 1998. Mais ce n'est finalement que le 4 février que GB Graphics a appris que le contrat avait été accordé au Centre éducatique du CUSB.


Archives La Liberté

Michel Loiselle.

Le président-directeur de la SFM, Daniel Boucher exprime des regrets quant à la tournure des événements, mais ne se sent aucune obligation envers GB Graphics. «On a reçu beaucoup moins d'argent qu'anticipé et le CUSB nous faisait un meilleur prix, dit-il. Le Centre éducatique n'existait pas à l'époque où on a débuté le projet de cédérom, mais ça a plus de bon sens de faire affaire avec un organisme de la communauté qu'avec une compagnie anglophone privée.»

Mais, fait remarquer Richard Baril, GB Graphics emploie trois francophones et avait embauché un contractuel, Marc Poitvin, pour solliciter des commandites du secteur privé. «On avait l'impression que le projet nous appartenait, indique-t-il. On était prêt à travailler avec des étudiants du CUSB. On n'a pas l'habitude de travailler un an sur un projet sans garanties. Je suppose qu'on a seulement eu trop confiance et qu'on s'est trop avancé dans le projet. Il n'y a rien à faire, mais c'est dommage.»

SFM*info*

Les nouvelles de la Société franco-manitobaine



26 FÉVRIER 1999

Budget fédéral

Le ministre des Finances, Paul Martin, a dévoilé le 16 février dernier son budget pour l'année fiscale 1999-2000. Le budget préliminaire investit un montant de 285 $ millions par année dans le programme d'appui aux langues officielles.

Selon les premières indications, le ministre aurait augmenté de 32% le financement pour l'ensemble des programmes, incluant les Ententes Canada-communauté, l'Entente Canada-Manitoba, le programme de langues officielles en éducation et les mesures spéciales en gestion scolaire. Cependant, plusieurs détails restent à régler quant à la répartition de cette somme dans les différents programmes et les différentes ententes. La SFM prévoit recevoir plus de détails concernant la répartition du budget d'ici les deux prochaines semaines.

Pour de plus amples détails concernant le budget fédéral, communiquez avec la Société franco-manitobaine au (204) 233-4915 ou au 1-800-665-4443.

Rencontres régionales sur l'avenir du Réseau communautaire

Le Réseau communautaire répond-il à vos besoins ? Est-il nécessaire dans toutes nos communautés ? Y a-t-il des façons d'améliorer le Réseau communautaire ?

Le temps est venu de permettre aux membres de la communauté de répondre à ces questions. Par conséquent, le conseil d'administration de la Société franco-manitobaine (SFM) vous invite à une rencontre pour discuter de l'avenir du Réseau communautaire.

La SFM veut venir entendre vos impressions, vos suggestions et vos idées. À partir des résultats de toutes les rencontres, la communauté pourra décider comment les communautés rurales seront servies. Voici l'horaire des rencontres :

Région Ouest : **le lundi 8 mars 1999 à 19 h 30**
Bibliothèque de l'Institut collégial de Notre-Dame
Notre-Dame-de-Lourdes (MB)

Région Sud : **le mardi 16 mars 1999 à 19 h 30**
Gymnase de l'école Réal-Bérard
Saint-Pierre-Jolys (MB)

le mardi 23 mars 1999 à 19 h30
Salle # 10 du Collège Saint-Jean-Baptiste
Saint-Jean-Baptiste (MB)

Région Est : **le jeudi 8 avril 1999 à 19 h 30**
École Pointe-des-Chênes
Sainte-Anne (MB)

Région éloignée : **le samedi 17 avril 1999 à 16 h**
Gymnase de l'École Jours de Plaine
Laurier (MB)

le jeudi 22 avril 1999 à 19 h 30
Salle paroissiale de Saint-Laurent
Saint-Laurent (MB)

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter Monsieur Daniel Boucher au (204) 233-4915 ou sans frais au 1-800-665-4443.

Rappel ...

La Semaine nationale de la francophonie se déroule du 15 au 26 mars 1999 et la Journée internationale de la francophonie aura lieu le 20 mars 1999.

La Société franco-manitobaine (SFM) vous invite à participer aux activités et aux événements qui se dérouleront dans la communauté et dans les écoles au cours de cette semaine spéciale.

Si vous désirez plus de renseignements concernant les activités organisées dans notre communauté, communiquez avec le Centre de ressources communautaire au 233-ALLÔ (2556) ou au 1-800-665-4443.

Les 12, 13, et 14 mars prochain à Lorette...

La SFM vous rappelle qu'il est encore temps de vous inscrire au Bonspiel de la francophonie qui se déroulera les 12, 13 et 14 mars 1999 à Lorette. Le coût est de 100 $ par équipe.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Mesdames Mariette Régnier ou Joanne Dupuis au (204) 233-4915 ou au 1-800-665-4443.

Si vous avez des commentaires au sujet du SFM-info, vous pouvez nous contacter à la Société franco-manitobaine, 383, boulevard Provencher, Pièce 212, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9

Tél.: 233–4915 1–800–665–4443 (sans frais)
Adresse Internet: sfm@franco-manitobain.org
Site: www.franco-manitobain.org

Gens d'ici

Au service du cinéma

Daniel BAHUAUD

«Je ne suis pas réalisateur, mais je mets ma créativité au service d'un art qui me passionne», affirme Gilles Marchildon, un grand mordu du cinéma qui assume temporairement le poste de coordonnateur administratif du Winnipeg Film Group (WFG).

Originaire de Panetanguishene en Ontario, mais habitant Winnipeg, Gilles Marchildon n'est pas un inconnu dans le monde des arts et du cinéma. Il a œuvré comme agent de liaison entre la direction et l'administration au Conseil des Arts de l'Ontario, à TV Ontario et à la Commission manitobaine des accidents au travail. Il a également travaillé à contrat pour l'Association manitobaine des conseils communautaires des arts, le Festival du Voyageur, Cinémental et l'Institut national du cinéma. Il est rédacteur du magazine Swerve.

«J'aime beaucoup ce nouveau poste, dit-il, même si je ne l'assumerai que pour sept mois pendant l'absence de Larry Desrochers qui doit se consacrer pleinement aux Jeux panaméricains. Ça ajoute à mon expérience dans le domaine.»



Gilles Marchildon.

En tant que coordonnateur administratif du Winnipeg Film Group, Gilles Marchildon aura à représenter le WFG auprès du public, faire des demandes de financement et s'occuper du budget et du personnel de l'organisme. Il devra en plus faire la liaison entre le personnel et le conseil d'administration, un défi auquel il apporte beaucoup d'expérience.

Gilles Marchildon a hâte au 25e anniversaire du WFG en septembre. L'événement lui donnera l'occasion de préparer une programmation spéciale à la Cinémathèque et d'organiser une importante campagne de financement.

«Le WFG offre des subventions et des ateliers de formation à ses membres, explique-t-il, afin de les aider au tournage, à la distribution et la projection de leurs films. Le WFG existe pour ce que j'appelle les trois A: l'art, les artistes et l'auditoire. Si je peux faire preuve de créativité en facilitant ce processus, je serai heureux.»

ÉCONOMIE DOMESTIQUE

Les ménages ont dépensé près de 50 000 $ en 1997

Qu'avez-vous fait de chacun de vos dollars gagnés en 1997 ? Selon Statistique Canada, vous en avez versé une bonne partie à l'impôt sur le revenu et aux nécessités de la vie courante.

Yves LUSIGNAN (APF)

Vous-êtes vous déjà demandé combien les ménages canadiens dépensent, en moyenne, en une année? La réponse pour 1997 est très exactement 49 950 $, selon Statistique Canada.

Cette somme comprend toutes les dépenses, de la garde des enfants aux communications, de la brosse à dents aux voyages, de la nourriture pour animaux aux repas au restaurant.

C'est évidemment l'impôt sur le revenu des particuliers qui constitue la plus grosse part des dépenses. En 1997 sur chaque dollar dépensé, 21 ¢ sont allés à l'impôt sur le revenu des particuliers, 20 ¢ au logement, 12 ¢ au transport et 11 ¢ à l'alimentation.

Les 36 ¢ restants sont allés aux loisirs, aux assurances, aux cotisations de retraite, à l'entretien ménager, l'habillement, les cadeaux et les contributions de bienfaisance.

Concrètement, les ménages canadiens avaient dépensé, en moyenne, 10 630 $ pour l'impôt, 9 870 $ pour le logement, 6 200 $ en transport, 5 700 $ en alimentation, 2 780 $ pour les assurances et les cotisations à la retraite, 2 780 $ pour les loisirs, 2 280 $ pour l'entretien ménager, 1 920 $ pour l'habillement, 1 150 $ pour les soins de santé, 660 $ pour l'éducation et 250 $ pour les jeux de hasard.

Les dépenses totales par ménage variaient selon les provinces. Elles se sont élevées à 45 790 $ au Manitoba et 44 700 $ en Saskatchewan,contre 42 930 $ au Québec et 55 330 $ en Ontariopar exemple.

Chaque ménage ontarien a versé 12 220 $ en impôt en 1997, la plus forte somme au pays. Les Manitobains ont versé 9 020 $ et les résidants de la Saskatchewan, 8 750 $ tandis que les Albertains otn versé 10 930 $.

C'est en Ontario que les dépenses alimentaires sont les plus élevées, suivie de la Colombie-Britannique et de l'Alberta.

Momentum prend son élan

L'entreprise Momentum fournira un logiciel d'évaluation clinique aux patients aînés de la Saskatchewan.

Daniel BAHUAUD

Le président de Momentum health information services, Charles LaFlèche, a annoncé le 22 février l'obtention d'un contrat important du ministère de la Santé de la Saskatchewan. Le contrat, signé le 6 février, a permis à Momentum de développer et exécuter un système d'évaluation clinique pour les patients aînés recevant des soins à long terme en Saskatchewan.

La Saskatchewan est la première province au Canada à informatiser l'évaluation de ses patients aînés, la plaçant ainsi là la fine pointe de la technologie. Le système, qui prend en ligne de compte les maladies, prescriptions et les allergies des patients, a de nombreux avantages, notamment le dépistage rapide des maladies et l'évaluation à distance des soins médicaux. Selon Charles LaFlèche, «c'est une initiative clé dans l'évolution des soins médicaux au Canada.

Le logiciel de Momentum utilise l'environnement Windows, ce qui facilite son utilisation. En plus, il s'intègre aux sytèmes employés dans la majorité des hôpitaux et centres médicaux. Son implantation se fera tout d'abord à Prince Albert, un district de 353 lits, et sera suivie de près par Momentum afin de perfectionner les procédures d'installation du logiciel et la formation du personnel médical.



Archives La Liberté

Charles Laflèche: un important contrat en Saskatchewan.

Il s'agit du contrat le plus important obtenu à date par la firme de Saint-Boniface, tant du côté financier que pour les occasions et le prestique qu'il accorde. Le directeur des initiatives stratégiques de Momentum, Gerry Labossière, estime que la réputation de Momentum ne peut que s'accroître.

«Le contrat a injecté une somme énorme à l'actif de Momentum, dit-il. En plus, plusieurs autres provinces cherchent à installer des systèmes semblables. Ça nous met dans une position idéale pour percer le marché canadien.

«Le potentiel de ventes est énorme, continue Gerry Labossière. Nous offrirons des modules supplémentaires d'évaluation qui augmenteront les capacités et la flexibilité du logiciel.»

Autre atout: le logiciel de Momentum a déjà été traduit en français, et pourrait être installé assez rapidement. Les provinces cherchant à offrir un service bilingue se verront donc bien desservies.

Charles LaFlèche voit également dans l'obtention du contrat une occasion d'améliorer la qualité de vie des aînés. «Nous sommes très fiers de réaliser ce système. Notre partenariat avec la Saskatchewan nous permettra d'évaluer par ordinateur non seulement la santé des patients aînés, mais la qualité des soins médicaux prodigués.»

PUBLI-REPORTAGE

Vous planifiez votre avenir? Vous voulez investir votre argent?

LA CAISSE POPULAIRE DE SAINT-CLAUDE

offre une vaste gamme d'options et des conseils de professionnels certifiés!

Les tendances actuelles des marchés boursiers, des fonds mutuels et des autres formes d'investissements ne sont pas faciles à comprendre pour les épargnants qui veulent connaître à fond les options qui leur sont offertes. Pour investir sagement et planifier leur avenir, les consommateurs doivent plus que jamais être en mesure d'effectuer des choix éclairés. Comment y parvenir? Heureusement, il est possible d'obtenir près de chez vous les conseils qui vous aideront à prendre de bonnes décisions!

Ces conseils, ce sont ceux de Evelyn Laing, qui vient d'obtenir sa licence en planification financière certifiée. Au service de la Caisse populaire de Saint-Claude depuis 17 ans, Evelyn Laing est pleinement consciente des besoins des membres. Directrice des services aux membres, elle est depuis longtemps titulaire d'une licence lui permettant de vendre des fonds mutuels, et suit depuis quelques années une formation de pointe en planification financière. L'automne dernier, elle a obtenu son statut de membre, puis sa certification nationale du Financial Planners Standards Council of Canada.

Au départ, la Caisse populaire de Saint-Claude offrait une seule famille de fonds mutuels : les fonds Ethical. L'an dernier, l'ajout de 100 autres fonds à la gamme des produits offerts a permis aux membres de choisir parmi une grande variété d'options. La Caisse compte d'ailleurs parmi son personnel un autre spécialiste en investissements, licencié et capable de guider les membres parmi toutes les options disponibles.



Evelyn Laing.

"De nombreuses personnes prétendent être des conseillers financiers sans avoir de qualifications professionnelles, explique le directeur de la Caisse, Roland Philippe. Il est important que les gens le sachent : seuls les détenteurs d'une licence de planification financière certifiée ont reçu une formation et démontré avoir les connaissances nécessaires pour obtenir cette licence."

«Il est important que les gens le sachent, note le directeur de la Caisse, Roland Philippe : seuls les détenteurs d'une licence de planification financière certifiée ont reçu une formation et démontré avoir les connaissances nécessaires pour obtenir cette licence.»

Les services professionnels offerts par la Caisse populaire en la personne de Evelyn Laing comprennent bien entendu des conseils en investissements, mais aussi l'élaboration d'une planification financière complète, incluant par exemple la planification de la retraite et la disposition des actifs et biens immobiliers au moment de la retraite.

Evelyn Laing complète maintenant d'autres études en vue d'obtenir un permis pour l'offre de valeurs mobilières, ce qui permettra à la Caisse de fournir à ses membres encore plus de produits, plus de choix, des conseils toujours judicieux et un service de planification financière d'une qualité impeccable.

AGRICULTURE

La Province aidera ses fermiers

Les cadeaux de la campagne préélectorale se poursuivent chez les conservateurs. La Province a finalement décidé d'appuyer les fermiers qui traversent une crise financière.

Pascal DUBÉ

Le Manitoba a finalement décidé de participer au programme d'aide national aux agriculteurs annoncé par le fédéral à la fin de décembre 1998. Le ministre de l'Agriculture, Harry Enns a annoncé le 19 février la contribution de son gouvernement qui pourrait atteindre 62 millions $ au cours des deux prochaines années. Ce montant porte à 155 millions $ l'aide rendue disponible aux fermiers du Manitoba.

Le ministre ne croit pas que le fait d'avoir attendu aussi longtemps avant d'annoncer la contribution du gouvernement ait pu nuire aux fermiers. «On se base sur le rapport d'impôts des fermiers pour déterminer s'ils ont accès au programme d'aide, mentionne Harry Enns. Je ne crois pas qu'il y ait beaucoup de fermiers qui ont déjà complété leur déclaration de revenus.»

Pour le nouveau président du Conseil des producteurs de porcs du Manitoba, Marcel Hacault, l'annonce permettra de créer un revenu minimum garanti pour les agriculteurs. «Les producteurs de porcs n'avaient pas d'assurances contre les pertes de revenus comme il en existe pour les céréales par exemple, indique-t-il. Ce programme nous permet d'avoir un revenu minimum qui s'élève à 70 % de la moyenne du revenu brut des trois dernières années.



photo: Pascal Dubé

Marcel Hacault espère que l'aide qui viendra des gouvernements lui permettra de payer les intérêts des prêts qu'il a dû contracter pour poursuivre ses opérations.

«Le programme a également été conçu de façon à ce que les Américains ne puissent pous accuser nos gouvernements de subventionner la production du porc, précise Marcel Hacault. Cette précaution est très importante car notre industrie repose en très grande partie sur l'exportation.»

Agronome de la région de Somerset, Normand Mabon se dit un peu surpris de cet engagement de la Province envers les agriculteurs. Il affirme que depuis le début de l'année, le prix des oléagineux est en chute et que le programme pourrait coûter cher à la Province.

«Le prix du colza, par exemple, a baissé de près de 25 % depuis le début de l'année, indique-t-il. Ça n'affectera pas vraiment le revenu des producteurs de colza cette année, mais comme le programme s'étend sur deux ans, il risque d'y avoir un plus grand nombre d'agriculteurs qui vont demander de l'aide l'an prochain.»

Marcel Hacault invite les producteurs à la prudence, en affirmant que cet argent n'est pas la manne venue du ciel. La Province aurait déjà reçu plus de 300 demandes d'aide et près de 11 millions $ sont déjà engagés.

«Tout ce que j'espère, c'est que l'aide que je vais recevoir va couvrir les intérêts des prêts que j'ai dû contracter pour continuer à fonctionner, déclare Marcel Hacault. Il ne faut vraiment pas que les fermiers comptent d'abord et avant tout sur cette aide pour renflouer leur coffre, car il vont rester déçus.»

La Liberté LOISIRS

Cahier culturel et sportif.

THÉÂTRE

Feydeau à la Chapelle

Chat en poche: un classique du théâtre français où les jeux de mots et les quiproquo font bonne figure.

Anie CLOUTIER

Pacarel: Allons! Tendez vos verres et, vous savez, c'est du vin! Je ne vous dis que ça... Il me vient de Troyes..., ville aussi célèbre par son champagne que par le cheval du même nom.

Julie: Mais non, papa... le cheval et le champagne ça n'a aucun rapport... Ça ne s'écrit même pas de la même façon.

Pacarel: Pardon! Ai-je dit que... cheval et champagne, ça s'écrivait de la même façon?

Julie: Je ne te dis pas!... Mais il y a Troie et Troyes..., ce qui fait deux.

Landerneau: Permettez! trois et trois font six.

Le vaudeville est de retour au Cercle Molière avec la présentation de *Chat en poche*, une comédie signée Georges Feydeau qui prend l'affiche au Théâtre de la Chapelle (825, rue Saint-Joseph) du 2 au 20 mars. (1)

Quiproquos et péripéties

L'histoire, à prime abord, semble assez simple: un nouveau riche, Pacarel (Jean-Guy Roy), cherche à se faire accepter dans la bonne société parisienne. Pour se faire, il caresse le rêve de voir interpréter à l'Opéra de Paris une nouvelle version de *Faust* composée par sa fille Julie (Pascale Joubert). Il attend l'arrivée du ténor Dujeton envoyé par son ami Dufausset qui habite Bordeaux.

Les choses se compliquent lorsque le domestique (Jean-Louis Hébert) annonce l'arrivée d'un homme en provenance de Bordeaux, que Pacarel prend naturellement pour le célèbre chanteur. Mais le jeune homme (Christian Molgat) n'est en fait que le fils de Dufausset, à Paris pour faire des études en droit.

S'ensuivent alors une série de quiproquos et de méprises hilarantes. Le jeune homme finira par tomber amoureux de Julie, mais pas avant d'avoir fait la cour à l'épouse de Pacarel, (Jacqueline Hogarth) et à son amie, Amandine Landernau (Irène Mahé). Tout cela au grand déplaisir du fiancé de Julie, Lanoix de Vaux (Joël Marcon) et de Monsieur Landerneau (Francis Fontaine).

Avec sa petite distribution (elle ne compte que neuf comédiens), *Chat en poche* est particulièrement bien adaptée au Théâtre de la Chapelle, indique le directeur artistique du Cercle Molière, Roland Mahé. «On cherchait depuis longtemps une comédie du répertoire classique français et cette pièce a justement été construite pour être présentée dans une salle intimiste», indique-t-il.

Chat en poche, certains s'en souviendront peut-être, avait été présentée au Cercle Molière au printemps de 1967 et mettait en scène Carmel LeGal, André Martin, Gilbert Rosset et Jean-Guy Roy. Rappelons qu'en 1996 les Franco-Manitobains ont eu droit à une autre pièce de Feydeau, *Le Système Ribadier*, présentée par l'Alliance française.

«*Chat en poche* présente des défis particuliers de langue et de jeu pour les comédiens, explique Roland Mahé. Le vocabulaire employé par Feydeau est typique du tournant du siècle. Le texte est truffé de termes employés par les bourgeois français et de mots à la mode dans le Paris de l'époque. Et ce ne sont pas tous les comédiens qui peuvent se mettre le texte en bouche. Les comédiens doivent aussi être en mesure de faire passer les jeux de mots et cet esprit français tellement mordant et rapide. Ils sont terribles, ces Français! Ils ont cet esprit vif qui peut être très méchant. Ils ont toujours le bon mot au bon moment.»



photo: Anie Cloutier

Roland Mahé dans le décor style 1950 de *Chat en poche*, une scénographie signée Sol Desharnais assisté de Philippe Vaufrey.

Comme l'explique Roland Mahé, Georges Feydeau est à la fois le dénonciateur et le complice de la bonne société parisienne du tournant du siècle. Fils d'une famille noble, Feydeau fréquentait assidûment les cafés de Paris et en tirait son inspiration. «Dans *Chat en poche*, il se moque des gens de province et des nouveaux riches français, de leur superficialité, leur égoïsme et leur quête continuelle pour l'honneur et l'argent. Feydeau fait de la critique sociale tout en faisant rire. Il est en ce sens un précurseur de Ionesco.»

Mais attention, prévient Roland Mahé, contrairement à *Laurie ou la vie de galerie* qui a remporté un énorme succès, *Chat en poche* n'est pas une pièce où l'on s'esclaffe. On sourit plutôt en coin en appréciant les finesses de la langue française. «J'ai vu deux pièces de Feydeau cette année dont *Chat en poche* au Vieux Colombien de la Comédie française à Paris et dans les deux cas, la pièce a été très bien reçue, mais le public peu démonstratif.» Le public du Cercle Molière, cependant, est un public averti et exposé à toute une variété de théâtres, croit Roland Mahé, et saura certainement apprécier la dernière production de la saison 1998-1999 du Cercle Molière.

(1) Billets: 17,99 $ et 16,45 $ au 233-8972.

EXPOSITION

Van Gogh au WAG

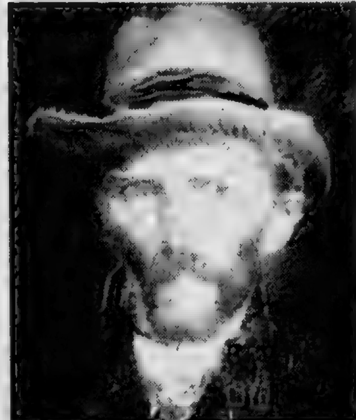
Le Musée des beaux-arts de Winnipeg accueillera bientôt quatre œuvres de Van Gogh ainsi qu'une sélection d'œuvres d'artistes néerlandais dont Piet Mondrian, Anton Mauve, Jozef et Isaac Israëls ainsi que Jacob Maris.

L'exposition d'envergure internationale regroupe en tout environ 70 tableaux à l'huile réalisés dans la deuxième moitié du 19e siècle. «C'est une exposition importante pour le Musée des beaux-arts, signale la coordinatrice des programmes scolaires, Julie Clément. Et on espère qu'elle attirera beaucoup de touristes de passage au Manitoba pour les Jeux panaméricains.»

Parmi les œuvres en exposition, notons un des autoportraits de Van Gogh ainsi que trois de ses paysages. «L'autoportrait, fait remarquer Julie Clément, a été peint dans un style typique à Van Gogh. Mais les trois paysages sont des œuvres plus anciennes et de style différent, plus réaliste, et aussi plus typique de ce qui se faisait à la fin du 19e siècle.»

L'exposition a été rendue possible grâce à une entente entre le Rijksmuseum d'Amsterdam et le Musée des beaux-arts de l'Ontario. *Art in the Age of Van Gogh: Dutch Paintings from the Rijksmuseum, Amsterdam* débutera le 16 mai et se poursuivra jusqu'au 11 juillet.

A. C.



Gracieuseté Musée des beaux-arts de Winnipeg

Autoportrait de Van Gogh réalisé en 1887.

Le Babillard

LORETTE

✎ ***Jusqu'au 28 février, ne manquez pas le 34e Carnaval d'hiver au Centre récréatif de Lorette***. Activités pour tous les âges: bonspiel, ringuette, hockey, cribbage, vente de pâtisseries, danse western, course de tricycles, déjeûner aux crêpes et plus encore (878-2979).

SAINT-BONIFACE

✎ La paroisse de la cathédrale recueille des meubles, articles de cuisine et autres articles seconde main pour une ***grande vente bric-à-brac*** prévue les 8 et 9 mai. Les profits iront à Habitat chez soi et au Fonds de nouvelles fournaises de la paroisse (Jeannette Fraser au 233-3917).

SAINT-JEAN-BAPTISTE

✎ Le Théâtre Montcalm présente ***Le Temps des Lilas*** de Marcel Dubé les 26 et 27 février à 20 h avec une matinée le samedi à 14 h. Admission: 13 $ adultes, 10 $ étudiants et 27 $ pour le souper-théâtre (758-3132 ou 758-3035).

SAINT-LAURENT

✎ Après avoir joué à guichet fermé au Festival du Voyageur, la troupe de théâtre de Saint-Laurent reprend la pièce ***Le Chantier et l'amour***, écrite et dirigée par Éveline Carrière, à la salle paroissiale de Saint-Laurent le dimanche 28 février à 14 h. Admission: 5 $. Un goûter suivra.

✎ ***Danse du bon vieux temps*** sur la musique d'Émile Lavallée organisée par la Légion de Saint-laurent le 27 février de 20 h à 1 h. 10 $ le billet. Les profits iront à la transformation du couvent en centre de soins.

SAINTE-ANNE

✎ Le comité de parents de l'école Pointe-des-Chênes présente ***Une Vie de Bestiole*** (*A Bug's Life*) le vendredi 5 mars à 19 h à l'école. Admission: 2 $ (maïs soufflé et jus inclus).

AU FÉMININ

✎ ***Forum pour jeunes filles*** le 3 mars à 17 h, lieu à confirmer. Gisèle Saurette-Roch au 433-7254 ou 944-4532.

✎ Pluri-elles invite la population à assister au lancement officiel du vidéo ***Félicitations, I Guess... Sexe, amour et jeunesse*** le vendredi 5 mars à 19 h au Club La Vérendrye. Le samedi 6 mars de 8 h 30 à 16 h 30, ne manquez pas la conférence ***Pour de meilleures relations***. Inscriptions: Joanne au 233-1735 ou 1 (800) 207-5874.

✎ ***Exercices prénataux*** (étirements, relaxation, respiration, visualisation) offerts les mercredis du 3 mars au 7 avril de 19 h à 20 h 30 dans les locaux de Pluri-elles au 674, rue Langevin (233-1735).

✎ Le Coin santé de Saint-Pierre-Jolys présente une ***séance d'information en français sur la ménopause*** le mardi 2 mars de 19 h à 21 h au Centre médico-social DeSalaberry. Conférencière: Gisèle Bourgeois-Law, gynécologue.

BOURSES ET PRIX

✎ ***Remise des prix Réseau le dimanche 7 mars*** au restaurant Tiffany's (133, chemin Niakwa, 17e étage). L'accueil débute à 11 h 45 et le brunch sera servi dès 12 h 30. Billets: 20 $ (235-0640).

✎ Vous avez jusqu'au 1er avril pour soumettre une candidature au ***Prix d'excellence en enseignement élémentaire*** (987-5356).

PASTORALE

✎ ***Messe jeunesse animée par les étudiants du CUSB*** le dimanche 28 février à 19 h 15 à la chapelle. Sœur Norma McDonald au 237-1818, poste 424.

✎ ***Sessions pour personnes voulant animer le chant de l'assemblée*** les samedis 27 février, 7 et 13 mars de 12 h 30 à 15 h 30 à la sacristie de la cathédrale. Inscription: 25 $, avant le 25 février (Jeannine au 237-3063).

✎ ***Un Dieu qui se fait proche***, quatre sessions pour les mamans à la maison (service de garderie) offert à la Villa Maria les 3, 10, 17 et 24 mars à 9 h. Animatrice: Colette LeGal (269-2114).

✎ Le Comité de ***Développement et Paix*** de Saints-Martyrs vous invite à venir entendre le père Louis Vielfaure, missionnaire d'Afrique, s'entretenir de la dette des pays en voie de développement le jeudi 11 mars à 19 h 30 au sous-sol de l'église Saints-martyrs-canadiens.

✎ Le Service du mariage et de la famille du Manitoba organise un après-midi de réflexion ayant pour thème: ***Dieu dans mon couple*** le dimanche 21 mars de 13 h à 17 h 15 à la Villa Maria (231-4479).

✎ Le Comité diocésain du Jubilé vous invite à une présentation intitulée ***Libérer les captifs: la remise de la dette internationale*** le 10 mars à 19 h à la paroisse Saint-Eugène. Animatrice: Lorraine Dumont (237-9851, poste 232).

✎ Prochaine ***messe animée par les adolescents de la paroisse Notre-Dame de la Miséricorde*** à Île-des-Chênes: le 14 mars à 10 h 30 (Michelle Savard au 878-9698).

✎ La Ligue féminine catholique du Manitoba du diocèse de Saint-Boniface organise une ***journée info-entraide*** le 14 mars entre 9 h et 14 h 30 au sous-sol de la cathédrale de Saint-Boniface. Adèle Danais au 878-3390 ou Berthe Robert au 233-6585.

EN CHANSONS

✎ La première répétition pour le ***Festival de la chanson française*** aura lieu le dimanche 7 mars à 13 h 30 au CUSB, salle 2127. Inscriptions: 10 $ (233-7423).

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le lundi précédant la date de parution** *en précisant «pour le Babillard».*

MONT-RIDING

100 personnes au festival d'hiver

Près d'une centaine de personnes se sont rendues au parc national du Mont-Riding le 14 février pour participer aux activités organisées par les responsables du parc. Au programme, déjeûner aux crêpes, promenades en traîneau, atelier sur la fabrication de raquettes et jeux pour toute la famille.

«Nous avons été choyés par la belle température de la fin de semaine, mentionne l'agente d'information, Simone Malcolm. Par les années passées, le festival d'hiver avait lieu en décembre, mais nous avons décidé de coordonner les activités cette année avec les championnats de ski de fond du Manitoba.

«Il y avait plusieurs activités prévues pour les jeunes, précise-t-elle. Ils ont pu visiter un tipi et faire de la bannock sur le feu avec les gens du musée du Fort Dauphin. Le déjeûner aux crêpes a attiré environ 50 personnes et les fonds amassés iront au Riding Mountain Ski Club. Des gens d'aussi loin que Portage-la-Prairie, Dauphin et Neepawa sont venus participer à notre festival d'hiver.»

P. D.

MUSIQUE

Bravo Michèle!

La Winnipegoise Michèle Leclerc s'est classée première au Manitoba avec une note de 97 % aux examens du Conservatoire royal de Toronto dans la catégorie histoire de la musique du 20e siècle.

Les examens nationaux sont administrés trois fois l'an d'un bout à l'autre du pays et couvrent une variété de domaines tels l'harmonie, la théorie, l'histoire de la musique, etc.

Michèle Leclerc est étudiante en dixième année de piano au Conservatoire de musique du Manitoba et donne des cours privés à la maison. Elle se verra décerner son prix le 28 février à 19 h 30 au Canadian Mennonite Bible College.

A. C.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

Westminster Concert Organ Series présente ***Don Menzies*** ainsi que ***The Northern Brass*** le 28 février à 20 h. Billets: 15 $ (786-4882).

Canzona (anciennement Winnipeg Baroque Ensemble) et l'Ensemble MusikBarock présentent ***Salomon*** de G. F. Haendel le 28 février à 19 h à l'église Bethel Mennonite. Billets: 10 $/20 $ (453-4946).

Les 4 et 5 mars au Foyer du CCFM: ***Marcel Soulodre*** (233-8972).

DANSE

Le ***Chai Folk Ensemble*** et ***Rusalka Ukrainian Dance Ensemble*** partagent la scène de la salle du Centenaire les 2 et 3 mars à 20 h. Billets: 17 $/10 $ (780-3333).

À L'ÉCRAN

Du 18 au 21 mars, ne manquez pas le festival de films pour enfants ***Freeze Frame***. La programmation en français comprend les films: ***C'est pour la bonne cause*** (le 18 à 12 h 30, le 19 à 9 h 15 et le 20 à 17 h), ***Pièces d'identités*** (le 18 à 12 h 30) et ***La Promesse*** (le 18 à 9 h 15 et le 19 à 12 h 30). Toutes les projections ont lieu au Towne Cinema 8. Billets: 4 $ (943-5341).

Local Heros, festival international de films indépendants du 7 au 13 mars. Au programme: conférences sur plusieurs aspects de la production de films (15 $ le billet) et présentation de courts métrages (6 $ le billet) dont: ***Appelez-moi Alex***, gagnant d'un prix Téléfilm Canada; ***Pendant ce temps*** et ***L'Invention du paysage*** ainsi que des longs métrages dont ***Un 32 août sur Terre*** le 10 mars à 19 h au cinéma Garrick (956-7800).

SUR LES PLANCHES

Présentement à l'affiche du MTC: ***How I Learned to Drive*** (956-1340).

Le 28 février à midi, le Winnipeg Jewish Theatre présente ***The Year of the Flood*** au théâtre Berney, Asper Jewish Community Campus (477-7478).

Du 4 au 21 mars au PTE: ***Speak*** de Greg Nelson (942-5483).

EXPOSITIONS

Les moments qui restent, dernières œuvres de Sylvie Boulet en montre à la galerie du CCFM jusqu'au 28 mars (233-8972).

Site Gallery (55, rue Arthur) monte ***Le Nu/The Nude Show***, une exposition regroupant les œuvres de 30 artistes dont Moïse Sadoun. Vernissage le samedi 27 février de 20 h à 23 h.

Ne manquez pas ***Dimanche en famille*** (activités en français) le 28 février de 13 h 30 à 15 h 30 au Musée des beaux-arts (786-6641, poste 213).

PLEIN AIR

Troisième festival familial de la Ville de Winnipeg le dimanche 28 février de midi à 16 h au parc Assiniboine près du lac aux canards. Au programme: promenades en calèche, patinage, pêche sur la glace et courses en tous genres.

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

Peinture

Faire une face de bœuf

Pascal DUBÉ

Les gens qui ont visité le poste Pambian au cours du Festival du Voyageur ont eu la chance de voir les œuvres d'une artiste de la région de Laurier qui peint sur des crânes de bison. Nicole Nixon a commencé à peindre sur cette surface il y a environ deux ans. À la recherche d'un agent pour distribuer ses œuvres, elle espère pouvoir les vendre à des galeries d'art, des musées et même dans des magasins spécialisés en arts.

Nicole Nixon a découvert cette forme d'art lors d'un voyage à Santa Fe aux États-Unis. À sa connaissance, elle est la seule artiste au Manitoba à faire des peintures sur des crânes de bison, un travail qui présente plusieurs défis.

«Tout d'abord, il faut trouver les crânes, mentionne Nicole Nixon. Les éleveurs vendent les têtes de bisons, un produit très recherché au États-Unis. J'achète mes crânes en Saskatchewan pour environ 250 $ l'unité, mais aux États-Unis, les belles têtes de bison peuvent facilement se vendre jusqu'à 600 $ américains. J'ai quelqu'un qui prépare le crâne et le stérilise avant que je commence à travailler dessus.

«Je passe entre 50 et 70 heures à préparer chaque crâne, poursuit-elle. Je dois m'ajuster à la forme de chacun des crânes pour faire mes peintures. Je ne fais plus de peinture sur une surface plane, mais bien des œuvres en trois dimensions. Si le produit fini donne souvent l'impression d'être plus "vivant", le défi de création est beaucoup plus grand.»

Nicole Nixon est enseignante à l'école Jours de Plaine de Laurier. Elle a toujours pratiqué le dessin, mais ne fait de la peinture à l'acrylique que depuis deux ans. Ses œuvres seront à l'honneur dans la prochaine livraison d'une revue publiée à l'intention des éleveurs de bison.

«Ce kiosque au Festival du Voyageur, est ma première exposition publicque, affirme Nicole Nixon. Je suis présentement à la recherche d'un agent qui pourrait faire connaître mon travail et qui pourrait le vendre à une galerie d'art, à des musées ou le distribuer via une chaîne de magasins spécialisés. J'ai déjà vendu quelques crânes au Texas, en France et à des collectionneurs du Manitoba. Mais d'un autre côté, je ne peux pas faire beaucoup plus qu'une vingtaine d'œuvres originales par an.

«Je voudrais maintenant trouver un moyen de décorer davantage les cornes des crânes, ajoute-t-elle. Mais, d'un autre côté, je ne veux pas trop mettre d'accessoires afin de garder le côté naturel du crâne. Je ne peux pas me permettre de gaspiller un crâne. Quand tu rates une toile, ça te coûte environ 40 $, mais chaque tête de bison me coûte 250 $!»



photo: Daniel Bahuaud

Les crânes de bison offrent à Nicole Nixon une surface inusitée pour peindre ses œuvres.

BANDE DESSINÉE

En voir de toutes les couleurs

Saviez-vous que les bandes dessinées Superman que vous trouvez sur les tablettes des librairies ont été coloriées ici à Winnipeg? Amateurs de bandes dessinées, Digital Chameleon vous en fait voir de toute les couleurs.

Pascal DUBÉ

Brigitte Gobeil a toujours aimé dessiner. Ses personnages préférés de bandes dessinées étaient les Schtroumpfs. Aujourd'hui, elle colorie les supers-héros qui sauvent, chaque jour, l'univers. Superman, Batman et les autres ne seraient pas les mêmes sans la plume de l'artiste de 26 ans, originaire de Winnipeg.

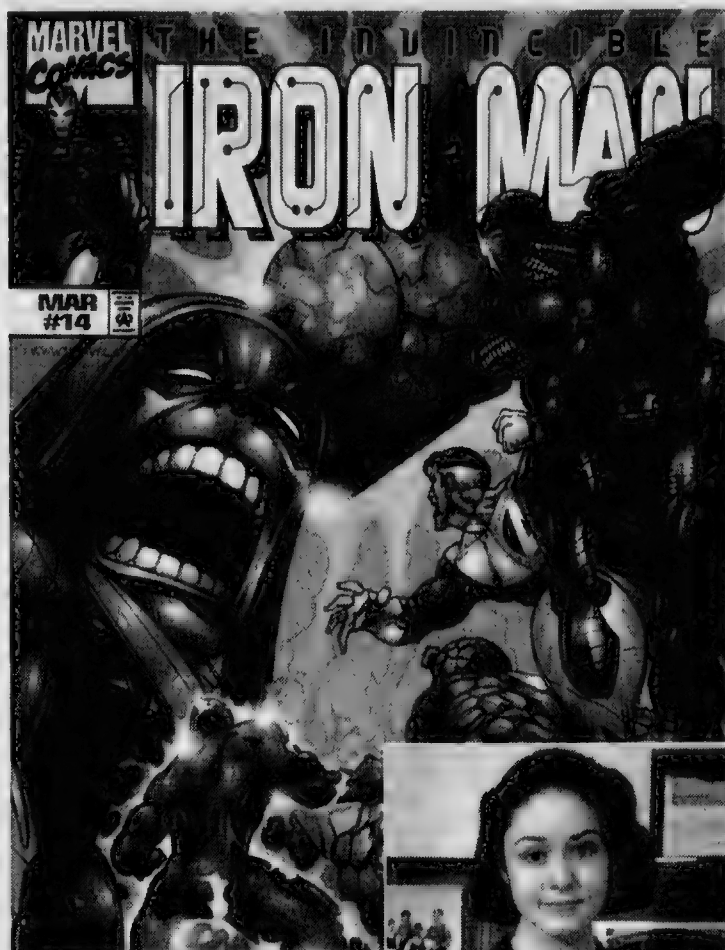
Brigitte Gobeil travaille comme coloriste pour la compagnie Digital Chameleon, une entreprise qui se spécialise dans la coloration par ordinateur des bandes dessinées. Digital Chameleon compte parmi ses clients D. C. Comics qui dessine Superman et Batman, Marvel Comics (Les quatre fantastiques, l'incroyable Hulk) et Topps Comics (The X Files). Digital Chameleon a été une des premières entreprises dans le monde à réaliser la coloration par ordinateur.

«Quand j'ai commencé ici il y a sept ans, on avait seulement deux ordinateurs, rappelle Brigitte Gobeil. Le coloriage par ordinateur était quelque chose de très nouveau à l'époque. Bien que j'avais un peu d'expérience avec les ordinateurs, c'est vraiment ici que j'ai appris à me servir des logiciels nécessaires.

«J'étudiais encore au collège Red River en dessin publicitaire quand ils m'ont approché pour savoir si j'étais intéressée à l'emploi, mentionne-t-elle. Les choses ont beaucoup changé depuis ce temps. La technologie a beaucoup évolué et le détail dans les dessins est beaucoup plus complexe. Maintenant, nous cherchons à rendre le dessin le plus vivant possible. Nous lui ajoutons des ombrages par exemple, pour donner une impression de profondeur au le dessin.»

Le talent artistique des coloristes est vraiment mis à contribution chez Digital Chameleon. Les artistes reçoivent les grandes lignes à suivre en ce qui à trait aux personnages principaux, mais ils ont généralement une assez grande marge de manœuvre en ce qui concerne les autres personnages.

«Une première qualité que nous recherchons chez nos employés c'est la capacité de bien dessiner le corps humain, indique le vice-président aux opérations, Rick Neilson. Les personnages avec lesquels on travaille le plus souvent sont des supers-héros, très musclés. C'est donc bien important de bien connaître les muscles du corps humain pour les rendre les plus réalistes possibles.»



«Personnellement, j'aime beaucoup colorier le visage et les cheveux, mentionne Brigitte Gobeil. Mais nous devons apprendre à tout faire. Il y a aussi beaucoup de travail d'équipe. Si je suis en train de colorier une scène où l'action se poursuit sur une autre page et que ce n'est pas moi qui colorie cette autre page, je dois m'assurer que mon collègue et moi avons les mêmes couleurs pour les murs et le plancher par exemple.

«Si tout va bien, je peux colorier environ trois pages par jour, ajoute-t-elle. Ça dépend évidemment du détail de chacune des cases et de la variété des couleurs que l'on doit appliquer. Mais on doit aussi faire attention à ce que notre produit reste une bande dessinée et ne ressemble pas à une photo.»

Digital Chameleon emploie près de 40 personnes qui œuvrent sur trois quarts de travail. L'entreprise complète environ 45 projets par mois. La satisfaction du client est primordiale dans cette industrie où il n'y a pas de contrat et où tout repose sur une poignée de main.

«Présentement, nous avons du travail de prévu pour les deux prochains mois, explique Rick Neilson. Chaque projet est pris individuellement et rien ne doit être tenu pour acquis dans notre domaine. Il suffirait que nous ne réussissions pas à satisfaire pleinement les exigences de l'éditeur de Superman pendant un ou deux numéros d'affilée pour que nous perdrions leur confiance et leur contrats.

Archives La Liberté

Brigitte Gobeil colore des bandes dessinées par ordinateur chez Digital Chameleon ici même à Winnipeg.

«Malgré la baisse de popularité des bandes dessinées au cours des dernières années, nous avons réussi à maintenir notre chiffre d'affaires, poursuit-il. Ça veut dire que nous agrandissons toujours notre part du marché. Nous insistons beaucoup sur la qualité de notre produit, ce qui semble satisfaire nos clients. Mais d'un autre côté, la qualité, ça se paye et il nous arrive de perdre des contrats en raison de nos prix plus élevés que la moyenne de l'industrie.»

Brigitte Gobeil aime son travail chez Digital Chameleon. «Je fais aussi des petits contrats comme pour le Bureau de l'éducation française par exemple, mentionne-t-elle. Je fais des dessins qui accompagnent les examens de 3e et 6e année. Et bien que les supers-héros ne soient pas mes personnages préférés dans la bande dessinée, j'aime ce que je fais et j'ai l'intention de continuer encore quelques années.»

FESTIVAL DU VOYAGEUR

40 000 entrées

Anie CLOUTIER

La 30e édition du Festival du Voyageur a attiré deux fois plus de visiteurs au parc du Voyageur que l'an dernier, estiment les organisateurs. Il est trop tôt pour connaître le nombre exact de billets vendus, signale le directeur de l'organisme, Normand Gousseau, qui estime cependant à 40 000 le nombre d'entrées au parc du Voyageur.

Pour Normand Gousseau, la température idéale des dernières semaines a joué en faveur de la fête hivernale. «Notre stratégie de marketing a aussi beaucoup misé sur le parc du Voyageur agrandi et amélioré», poursuit-il. Un autre facteur a été la distribution à 220 000 exemplaires du guide officiel à travers le Free Press et l'ouverture officielle qui s'est déroulée dans l'enceinte du parc.

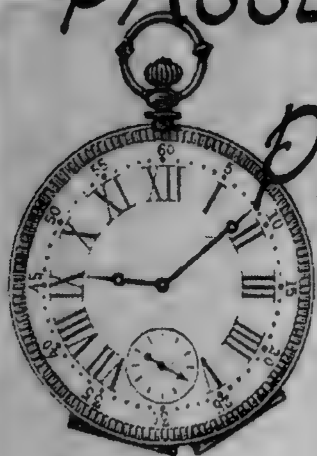
Les gagnants

Le 12 février au parc du Voyageur, six villages franco-manitobains se sont mesurés les uns aux autres dans le cadre du concours amical de la Dérouine. C'est Lorette qui a remporté la première place, suivi de près par le village d'Aubigny. Saint-Georges a quant à lui décroché la troisième position.

Plus de 70 concurrents se sont présentés au 28e concours de violon et gigue. Le concours de gigue, catégorie ouvert, a été remporté par Manuel Flett. Brenda Lapointe s'est classée deuxième et Dave Turcotte, troisième. La gigue, catégorie junior, a été dominée par Désirée Houle, suivi de Raissa Watkin et de Ashley Kushnir.

Le concours de violon, 12 ans et moins, a été remporté par Jake Woods. Shem Maxwell s'est classé au deuxième rang suivi de Vahid Maxwell. Dans la catégorie 13 à 17 ans, c'est Blaine Badiuk qui a décroché la première place suivi de Curtis Urbanowich et de Louis Rosenthal. Henry Hince, Winston Simpson et Bob Kuzak ont remporté respectivement les première, deuxième et troisième places dans la catégorie personnes âgées. Enfin, le concours de violon, catégorie ouvert, a été remporté par Ryan Ukno (aussi gagnant du meilleur reel), suivi de Mark Morriseau et de Jason Lepine.

Du côté de la Course internationale de chiens attelés: Stephanie Klassen (Mb), Leanne Bergen (Ont) et Michaela DeCoffe (C. B.) ont remporté la catégorie junior; Wayne Waskyl (Mb), Becky Bernard (Minnesota) et Chris Novak (Minnesota), la catégorie trois chiens; Melina Rietz (Ab), Al Magaw (C. B.) et Frank Klassen (Mb), la catégorie quatre chiens; Stuart Osthoff (Minnesota), Michelle Osthoff (Minnesota) et Jim Orvis (Montana), ont remporté la catégorie six chiens; Ed Streeper (Minnesota), Hanz Rietz (Ab) et Stuart Osthoff, la catégorie dix chiens. Enfin, Wendy Novak (Minnesota), Al Stead (Minnesota) et Danielle DeCoffe (C. B) ont décroché les honneurs dans la catégorie quatre chiens pur sang et Karen Armstrong (Mb) est arrivée première dans la catégorie «ski-jouring».




PASSÉ PRÉSENT

Une vie de pionnière

Au printemps de 1818, Thomas Douglas, comte de Selkirk, a recruté des colons du Bas-Canada pour qu'ils s'établissent en sa colonie de la Rivière-Rouge. Son but était de donner une certaine stabilité à la nouvelle mission catholique qui allait être fondée cette même année à la Rivière-Rouge, à la suite de l'arrivée des missionnaires Provencher, Dumoulin et Edge. Parmi ces pionniers se trouvaient Angélique Lafrenière.

Veuve de 49 ans, Angélique Lafrenière s'engage par contrat à demeurer pendant cinq ans à la Rivière-Rouge avec ses deux filles, en échange d'une terre de cent arpents.

Angélique Lafrenière a non seulement fait le pénible trajet en canot de quelque 2 000 kilomètres sur une période de deux mois, mais elle a aussi été l'une des rares personnes de cette recrue de colons canadiens-français à la Rivière-Rouge à surmonter les innombrables défis et à s'enraciner en sol manitobain.

C'est probablement grâce à son initiative que dans les années suivantes, ses garçons et un neveu, Amable Nault, viennent s'établir à la Rivière-Rouge. Angélique Lafrenière est l'ancêtre des Larence et compte parmi ses descendants le lieutenant-gouverneur du Manitoba, Yvon Dumont.

Née à Berthier et baptisée le 22 novembre 1768, Angélique Desrosiers a épousé Jean-Baptiste Laurence le 18 janvier 1887 à l'âge de 18 ans. Ils eurent au moins sept enfants nés à Berthier.

Comme plusieurs hommes de son époque, Jean-Baptiste Laurence s'est engagé auprès d'une compagnie de traite de fourrures pour aller, comme canotier, dans les vastes étendues du nord-ouest du continent. Le 24 décembre 1796, on trouve ainsi un Jean-Baptiste **Larence** (noter le changement dans l'orthographe du nom) engagé à "McTavish Frobisher et compagnie" à titre de gouvernail "pour hyverner deux ans dans le Lac Supérieur ou Nipigon ou dans le nord-ouest". En août 1797, lors du baptême de son fils Charles, on le note comme voyageur, et en 1799, au baptême de Nazaire, il est agriculteur. Il serait décédé entre 1810 et 1818.

Le 22 mai 1818, sa veuve Angélique signe le contrat la liant au comte de Selkirk et part s'établir à la Rivière-Rouge avec ses deux filles Julie et Geneviève. Elle y aurait mené une vie moyenne pour l'époque. Possédant une maison et une étable, elle aurait eu jusqu'à trois vaches, un bœuf, un cheval, trois veaux et neuf cochons, et aurait cultivé entre trois et quatre acres de terre. Elle est décédée vers 1839.

Cette chronique est rendue possible grâce à la collaboration de la Société historique de Saint-Boniface. La SHSB produit quatre fois l'an un bulletin rappelant diverses pages de l'histoire du Manitoba et de l'Ouest canadien, et fait la généalogie de personnages connus du Manitoba français. Renseignements: 233-4888.

DÉJÀ VU dans La LIBERTÉ

Saint-Malo enfin premier



Dans *La Liberté*, édition du 24 février 1984, on pouvait lire: «Les Warriors de Saint-Malo de la ligue Hanover-Taché ont raflé en fin de semaine, la plupart des honneurs lors de la remise des trophées de fin de saison. Entre autres, Arthur Coulombe, au centre de la photo, s'est mérité les honneurs du meilleur compteur et de l'attaquant le plus utile. Les autres gagnants: Ron Koop de Landmark et Georges Friesen de Grunthal (le meilleur gérant pour la 26e saison); Marcel Coulombe de Saint-Malo (le défenseur le plus utile); Cliff Peters de Landmark (la recrue de l'année); René Kaptein.» (le joueur le moins pénalisé); Ed Pylypjuk de Grunthal (le meilleur entraîneur)

Recette — Aubergine dans une sauce aux tomates

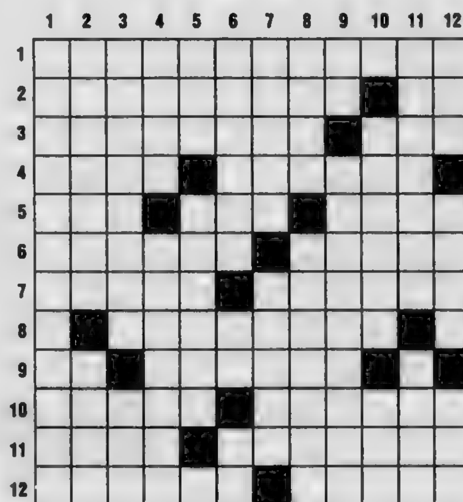
1 1/2 tasse (375 mL) d'eau
1 boîte (7 1/2 onces/156 mL) de pâte de tomates
1 oignon, finement haché
1/2 poivron vert, finement haché
1 c. à thé (5 mL) de cassonade
1/4 c. à thé (1 mL) de poivre noir, fraîchement moulu
1 feuille de laurier, écrasée
1/2 c. à thé (2 mL) d'origan
1 aubergine, tranchée 1/4" (1 cm) d'épais
1/4 livre (125 g) de fromage Mozzarella partiellement écrémé, tranché
1/2 tasse (125 mL) de fromage parmesan, râpé
1/4 tasse (60 mL) de chapelure

- Dans une marmite de fonte, mélanger l'eau, la pâte de tomates, l'oignon, le poivron vert, la cassonade, le poivre, la feuille de laurier et l'origan. Amener à ébullition. Mijoter pendant 30 minutes, en remuant fréquemment.
- Déposer un tiers de sauce dans une casserole huilée. Ajouter la moitié de l'aubergine et des fromages. Répéter à nouveau, en terminant avec de la sauce. Saupoudrer de chapelure.
- Cuire, à couvert à 350°F (80°C) pendant 20 minutes. Cuire, à découvert, pendant 5 minutes additionnelles.

Donne 4 portions. **Recette tirée du livre *Cuisine Santé*, Volume 1 de Raymonde L. Brémaud.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 39



HORIZONTALEMENT

1. Jeune fille encore célibataire ayant 25 ans.
2. Cécités plus ou moins complètes. – Contracté.
3. Grave. – Unité de mesure des surfaces agraires.
4. Ai une réalité. – Développa les muscles de.
5. Saison. – Acquière. – Roi du Danemark (1086-1095).
6. Appareils servant à soulever. – Ville de Carie.
7. Prénom féminin. – Partie cintrée d'une voûte.
8. Bouilloires.
9. Existes. – Illicite.
10. Petit sentier. – Bien marquées.
11. Petite brosse. – Cadeau.
12. Du verbe «avoir». – Exerces une action en justice.

VERTICALEMENT

1. Bourrelet aménagé en travers d'une route pour obliger les automobilistes à ralentir.
2. Rassembler en faisant du bruit. – Récipient.
3. Ovipositeurs. – Ville de Yougoslavie.
4. Porte extérieure d'une maison. – Incapables.
5. Époque. – Affaibli.
6. Chrétiens. – Conjonction. – Préposition.
7. Moyen de sortir d'un embarras. – Partie antérieure.
8. Venues au monde. – Grand vase à deux anses.
9. Préposition. – Rends solide.
10. Unis par traité. – Explosif.
11. Tourmenta moralement. – Dernier repas célèbre.
12. Possédée. – Ardeurs, fougues. – Possessif.

RÉPONSES DU N° 38

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	G	R	O	S	S	I	S	S	A	N	T	E
2	R	E	N	A	I	S	■	U	N	I	O	N
3	I	V	E	S	■	A	R	■	N	A	I	T
4	S	E	S	■	P	R	E	A	U	■	S	A
5	O	R	T	I	E	■	U	S	I	T	E	S
6	N	I	E	L	L	E	S	■	T	A	S	S
7	N	E	P	O	T	I	S	M	E	S	■	E
8	A	■	S	T	A	D	I	A	■	S	A	R
9	N	S	■	E	S	E	R	I	N	E	S	■
10	T	A	N	■	T	R	E	N	E	T	■	L
11	E	T	I	R	E	■	N	E	U	T	R	E
12	S	I	N	I	S	A	T	■	F	E	E	S

Le Club de Bicolo

Les sports d'hiver

Bonjour! O[illegible] pendant [illegible] en fam[illegible] mes amis et faire [illegible] Mais ce que j'aim[illegible] je peux y rester pend[illegible] J'aime aussi regarder l[illegible] télévision. J'adore voir le[illegible] bobsleigh[illegible] amus[illegible] des co[illegible] trop [illegible] bien [illegible]

LES SPORTIFS ET LES SPORTIVES

Relie le nom de ces sports à la bonne image.

A, B, C, D, E, F

- Ski de fond
- Curling
- Raquette
- Patinage artistique
- Ski alpin
- Luge

QU'EST-CE QUE C'EST?

Réécris le nom de l'accessoire de sport de la bonne façon et relie-le à la bonne image.

A, B, C, D, E, F, G, H, I

- etbots ____________________
- ksis ____________________
- ettelun ____________________
- btâon ____________________
- ettqueras ____________________
- tinpas ____________________
- squeca ____________________
- gelu ____________________
- ngats

UN PETIT SPORTIF

Relie les points pour découvrir le sport préféré de cet individu.

Quel sport pratique-t-il?____________________

RÉPONSES:
Les sportifs et les sportives: A hockey, B ski de fond, C luge, D raquette, E curling, F patinage artistique, G ski alpin, H saut en ski
Qu'est-ce que c'est: A patins, B raquettes, C bottes, D bâton, E casque, F gants, G lunette, H skis, I luge

SAVAIS-TU QUE...

- Au 12e siècle, des soldats de Finlande faisaient la guerre en skis?
- Les inventeurs du patin "moderne" seraient les Hollandais au 16e siècle?
- La première patinoire artificielle aurait été inventée à Londres en Angleterre?
- C'est au Canada, à la fin du 19e siècle qu'a été inventé le hockey?
- Le curling a vu le jour en Écosse avant de devenir populaire au Canada?
- On peut atteindre une vitesse [illegible] luge et 150 km/h avec un bob[illegible]
- Il existe des Jeux olympiques pou[illegible] On les appelle les paralympiques. Les p[illegible] eu lieu à Rome, en Italie, en 1960?

Le Grand Concours

Chaque symbole utilisé sur un drapeau a une signification. Je t'invite à inventer un drapeau pour représenter soit ta famille, ton école, ta paroisse ou ta ville, à ton choix.

Pour participer au concours :

1. Dessine ton drapeau sur un papier ou du tissu.
2. Joins une brève explication de 3 ou 4 phrases expliquant le choix des symboles et des couleurs.

Envoie le tout avant le mercredi 10 mars 1999 aux bureaux de *La Liberté*. Les gagnants et les gagnantes mériteront de beaux prix.

Coupon de participation

Prénom: ....
Nom: ....
Adresse: ....
Ville: ....
Code postal: ....
Âge: ....
N° de téléphone à la maison: ....
Si tu participes avec ta classe, inscris:
ton école: ....
ton niveau scolaire: ....

Note aux enseignants: veuillez svp vous assurer que les élèves complètent bien le coupon de participation. Cela nous aide à bien acheminer les cadeaux aux gagnants.

Jeux du Canada

Plusieurs francophones sur la formation du Manitoba

Près d'une quarantaine d'athlètes du Manitoba proviennent d'écoles françaises et d'immersion.

Marc-Éric BOUCHARD

Depuis le 20 février, 1600 athlètes provenant des quatre coins du pays se sont donnés rendez-vous aux Jeux du Canada présentés à Corner Brook, une ville côtière de 23 000 habitants dans la province de Terre-Neuve. 264 athlètes du Manitoba dans 23 disciplines réalisent leur rêve et espèrent atteindre leur objectif personnel.

Parmi les athlètes du Manitoba, Melissa Coulombre de Saint-Pierre-Jolys au hockey féminin, Lynn Despiegelaere de Winnipeg à la ringuette et Claire Lagacé de LaSalle en patinage artistique sont de beaux espoirs pour le Manitoba. Le seul représentant du collège Gabrielle-Roy, Roland Delorme en Judo sera à surveiller.

En gymnastique artistique, cinq francophones ont été sélectionnés. Il s'agit de Sylvano Munilla et Natalie Trudeau du collège Louis-Riel, Michelle Dewyn du collège Béliveau, et de l'entraîneure Marie-Hélène Desmarais. Justin Smith et Stephen Tétrault de l'école Lavallée montreront également leur savoir-faire. Stacy Jones du collège Béliveau en ski alpin, Chelsey Protano de l'école d'immersion de Saint-Norbert et Aimée Vandale de Saint-Vital font également partie de la délégation. En tennis sur table Craig Pointon du collège Béliveau, David et Kimberly-Ann Ramdeen de l'école d'immersion de Saint-Norbert sont favoris pour terminer parmi les meilleurs.

Pour ce qui est des sports de la deuxième semaine, Philippe Vermette de Vermette sera l'un des dix membres de l'équipe de badminton. Nathalie Buors du collège Louis-Riel (CLR), Lisa Durupt et Dawn Macaulay du collège Jeanne-Sauvé débuteront le tournoi de hockey féminin le 28 février. Quatre haltérophiles du CLR, Brian Payment, Michel Lavoie, Mathieu Allard et David Decocq vondront battre leur objectifs personnels. Christel-Andrée Leclair en biathlon, Mandy Johnson, Lichelle et Brett Turcotte de Lorette en basketball en fauteuil roulant se sont également envolées en direction de Terre-Neuve pout les jeux d'hiver.»



Archives La Liberté

Claire Lagacé qui est la fierté de l'école Noël-Ritchot de Saint-Norbert espère bien faire à Terre-Neuve.

POOL DE HOCKEY 1999

La LIBERTÉ



Position des participants en date du 23 février 1999

Participant	Ville	Points	Participant	Ville	Points
Rachel Gosselin	**Saint-Malo**	**55**	Ronald St-Hilaire	La Broquerie	13
Christine Dixon	Saint-Malo	52	Maurice Chaput	Sainte-Anne	13
Joanne Hebert	Saint-Pierre-Jolys	51	Lorraine Dumesnil	La Broquerie	13
Mark Dixon	Saint-Malo	48	Yvette Mallet	La Broquerie	13
Jacques Lafournaise	Saint-Malo	45	Suzanne Taillefer	La Broquerie	13
Oscar Gagnon	La Broquerie	43	Estelle Taillefer	La Broquerie	13
Roland Gosselin	Saint-Malo	41	Claude Moquin	La Broquerie	13
Robert Lafournaise	Saint-Malo	41	Luc Lachance	Ile-des-Chênes	11
Sylvie Normandeau	La Broquerie	40	Manette Lachance	Saint-Vital	11
Rose Preteau	Saint-Malo	36	Jude Boulianne Jr.	Sainte-Anne	11
Rachel Gosselin	Saint-Malo	35	Estelle Taillefer	La Broquerie	11
Diane Turenne	La Broquerie	35	Crystal Desrosiers	Vermette	10
Guy Taillefer	La Broquerie	33	Danielle Gratton	Winnipeg	10
Léo Roch	Saint-Malo	32	Gérald St-Godard	Saint-Jean-Baptiste	10
Guy Taillefer	La Broquerie	32	Robert Dumesnil	La Broquerie	10
Don Janzen	Steinbach	30	Paul Gilmore	Saint-Jean-Baptiste	8
Barb Vielfaure	La Broquerie	30	Claude Vielfaure	La Broquerie	8
Ivan Normandeau	La Broquerie	30	Claude Vielfaure	La Broquerie	8
René Lafournaise	Saint-Malo	30	Chantal Vielfaure	La Broquerie	8
Don Fillion	Saint-Jean-Baptiste	30	Ginette Fournier	La Broquerie	8
Simone Gosselin	Winnipeg	29	Edouard Gagnon	La Broquerie	8
Mona Fillion	Saint-Jean-Baptiste	29	Maurice Chaput	Sainte-Anne	8
Huguette Hebert	Saint-Pierre-Jolys	29	Maurice Chaput	Sainte-Anne	8
Rachel St-Hilaire	Winnipeg	28	Louis Tétrault	La Broquerie	8
Arthur Lacoste	Winnipeg	26	Gérard Tétrault	La Broquerie	8
Oscar Gagnon	La Broquerie	26	Patrick Tetrault	La Broquerie	8
Gilbert Gagnon	La Broquerie	24	Martin Nolette	Ile-des-Chênes	8
Edgar Freynet	Saint-Boniface	23	Marc Hince	Winnipeg	8
Norm Hebert	Saint-Pierre-Jolys	23	Jean Moquin	La Broquerie	8
Oscar Gagnon	La Broquerie	23	Oscar Gagnon	La Broquerie	8
Maurice Chaput	Sainte-Anne	21	André Camère	La Broquerie	8
Lionel Beauchemin	Ile-des-Chênes	20	Denis Camère	La Broquerie	8
Norbert Gagné	Saint-Pierre-Jolys	20	Grant Lazaruk	Steinbach	7
Emile Lamoureux	Ile-des-Chênes	20	Guy Taillefer	La Broquerie	5
Lina Lafournaise	Saint-Malo	20	Oscar Gagnon	La Broquerie	3
Yvette Gagnon	La Broquerie	20	Miguel Desrosiers	Winnipeg	2
Paul Dumesnil	La Broquerie	20	Mitch Tétrault	La Broquerie	1
Dollard Lachance	Saint-Vital	18	Darren Bouchard	La Broquerie	0
Richard Dumesnil	La Broquerie	18	Denis Vielfaure	La Broquerie	0
Gaetan Beauchemin	Ile-des-Chênes	17	Henry Van de Velde	Steinbach	0
Claire Desrosiers	Vermette	16	Richard Taillefer	La Broquerie	0
Brad Lage	La Broquerie	16	Jeannine Kirouac	La Broquerie	0
Martin Hebert	Saint-Pierre-Jolys	16	Yvette Mallet	La Broquerie	0
Kristine Vielfaure	La Broquerie	15	Don Fillion	Saint-Jean-Baptiste	0
Julie Gagnon	La Broquerie	15	Don Fillion	Saint-Jean-Baptiste	0
Henri Turenne	La Broquerie	15	Réjean Camère	La Broquerie	0
Guy Desrosiers	Vermette	14			
Leo Taillefer	Saint-Boniface	14			
Donnell Desrosiers	Vermette	13			
Chantal Vielfaure	La Broquerie	13			
Claude Vielfaure	La Broquerie	13			
Paul Vielfaure	La Broquerie	13			
Donald Normandeau	La Broquerie	13			

Pointage des joueurs en date du 23 février 1999

	Joueur	Équipe	Points
1	J. Lafournaise	59ers	5 points
	L. Sanders	Red Wings de Grunthal	7 points
	D. Desrosiers	North Stars Î-D-C	0 points
	M. Gagnon	Habs de La Broquerie	0 points
2	C. Nagy	Habs de La Broquerie	0 points
	R. Gosselin	59ers	5 points
	R. Clarke	Royals de Saint-Jean	2 points
	M. Dixon	59ers	2 points
3	M. Both	Royals de Saint-Jean	5 points
	R. Lafournaise	59ers	7 points
	R. Hiebert	Red Wings de Grunthal	5 points
	P. Anderson	Habs de La Broquerie	0 points
4	J. Boulianne	Habs de La Broquerie	0 points
	C. Leduchowski	59ers	11 points
	D. Craig	Royals de Saint-Jean	9 points
	A. Paterson	Habs de La Broquerie	0 points
5	M. Gosselin	59ers	10 points
	P. Gauthier	Habs de La Broquerie	0 points
	C. Friesen	North Stars Î-D-C	0 points
	K. Chaloner	North Stars Î-D-C	0 points
6	D. Beauchemin	North Stars Î-D-C	0 points
	K. Taillaire	Habs de La Broquerie	0 points
	R. Chammartin	Royals de Saint-Jean	6 points
	M. Morin	59ers	3 points
7	D. Senff	Hawks de Saint-Adolphe	2 points
	M. Siwak	Royals de Saint-Jean	8 points
	M. Normandeau	Habs de La Broquerie	0 points
	J. Beauchemin	North Stars Î-D-C	0 points
8	G. Eastman	North Stars Î-D-C	0 points
	C. Petryna	Habs de La Broquerie	0 points
	C. Pollock	Red Wings de Grunthal	3 points
	T. Kemball	Paper Kings de Pine Falls	0 points
9	P. Saurette	59ers	8 points
	R. Lajoie	Red Wings de Grunthal	5 points
	K. Hooper	Hawks de Saint-Adolphe	3 points
	R. Kihn	Habs de La Broquerie	0 points
10	C. Hebel	Habs de La Broquerie	0 points
	D. Naaykens	North Stars Î-D-C	0 points
	M. Gottfried	North Stars Î-D-C	0 points
	S. Lamonte	Royals de Saint-Jean	0 points
11	R. Desautels	North Stars Î-D-C	0 points
	R. Chaput	Habs de La Broquerie	0 points
	D. Meilleur	Hawks de Saint-Adolphe	1 points
	G. Gosselin	59ers	4 points

Un don proportionnel au montant des inscriptions sera remis à FRANCOFONDS

La Liberté remercie les commanditaires du pool de hockey:

Sports éclairs

Hockey

• Tournoi combiné de **hockey** (garçons) et de **curling** (filles) à l'aréna de **Saint-Pierre-Jolys** les 6 et 7 mars (Bud Bouchard au 433-7806 et 347-5816). • L'association de **hockey-ball du Manitoba** est à la recherche de nouveaux joueurs et joueuses (925-5602).

Soccer

• L'Association des footballeurs francophones (**AFF**) est à la recherche d'un **entraîneur** et de joueurs pour la saison estivale (**Vic Jean-Paul au 231-8638** et **Patrick Rey au 237-8041**).

Curling

• **Bonspiel annuel de Notre-Dame-de-Lourdes** du **8 au 11 avril** à l'aréna (Roger Fouasse au 248-2348). • Bonspiel de Somerset du **12 au 14 mars** (Gerry Archambault 744-2209). • Dans le cadre du **Carnaval de Lorette** un bonspiel est organisé du 25 au 28 février (878-2979).

Balle-molle

• La ligue de balle-molle de **Winnipeg** accepte de nouvelles équipes pour la prochaine saison (**222-6352**).

Guy Lafleur et les autres

• Une partie de hockey opposant une équipe de la Gendarmerie royale du Canada et des anciennes vedettes de la Ligue nationale de hockey aura lieu le jeudi 18 mars à 19 h à l'aréna de Winnipeg. **Guy Lafleur, Gaston Gingras, Gilbert Perreault, Mario Marois** et **Marcel Dionne** seront présents. Coût: **15 $** pour un adulte et **40 $** pour une famille de quatre personnes. Renseignements: **1-800-661-0178**.

Ski de fond

• Le parc national du **Mont-Riding** a plus de 260 km de pistes de fond entretenues qui varient du niveau débutant à expert (**848-7275**).

Sport Manitoba

• Vous avez jusqu'au 12 mars pour envoyer vos nominations au titre entraîneur de l'année au Manitoba (**925-5669** et **1-888-887-7307**).

Ringuette

• **Championnats provinciaux de Ringuette,** du 26 au 28 février au Centre communautaire Dakota (**925-5711**).

M. É. B.

Vous avez des renseignements à nous faire parvenir sur les activités sportives dans votre région? Télécopieur: 231-1998.

SOCCER

Le Brésil absent?

Seulement dix pays pourront se qualifier à la compétition de soccer des Jeux panaméricains.

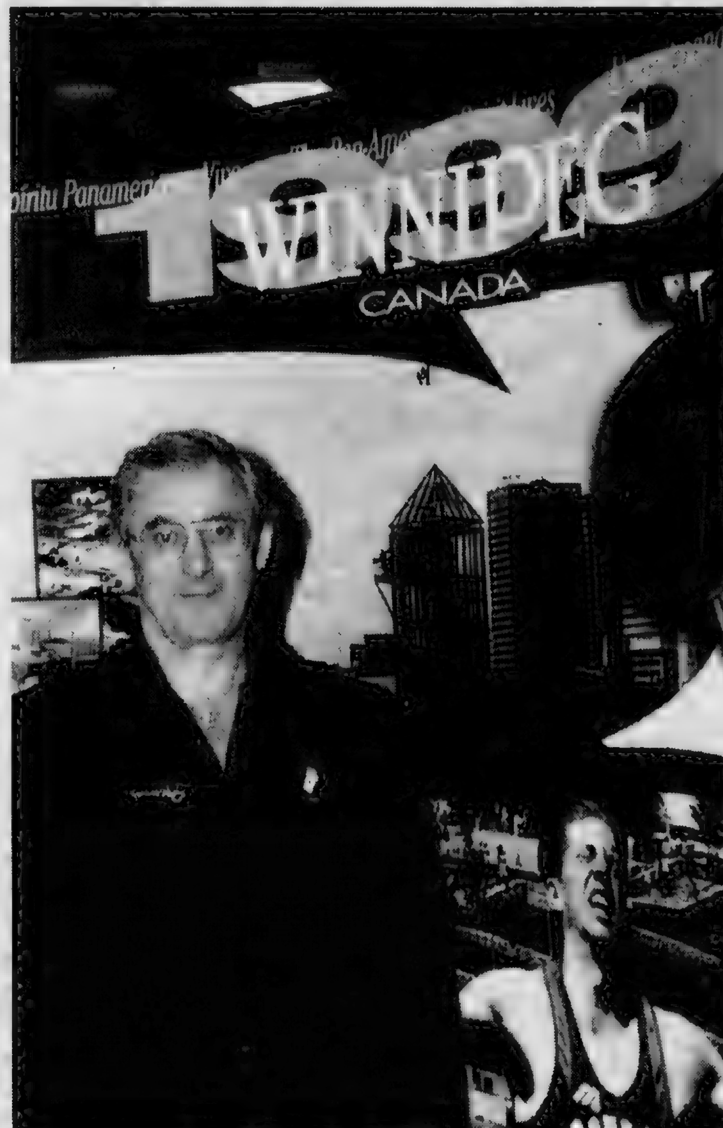
Marc-Éric BOUCHARD

Certaines équipes de soccer de l'Amérique du Sud dont le Brésil, la Colombie et l'Argentine veulent recevoir des traitements de faveur, à défaut de quoi elles envisagent de ne pas participer aux Jeux panaméricains.

«Certaines équipes veulent avoir des privilèges, mais nous devons accueillir tous les athlètes de la même manière, souligne le directeur du bureau des langues officielles des Jeux panaméricains, Laurent Bisson. Si nous donnons des privilèges à certaines équipes, les autres voudront la même choses. Toutes les équipes sont sur un pied d'égalité et nous attendons leur décision d'ici le début mars.»

Selon l'organisation sportive panaméricaine (OSP), dix équipes sont invitées à la compétition de soccer dont cinq de l'Amérique du Sud, deux de l'Amérique centrale, une des Caraïbes, une des États-Unis et une du Canada. Jusqu'à maintenant dix autres équipes ont démontré de l'intérêt: Le Mexique, Cuba, Trinité-et-Tobago, Jamaïque, Guatemala, Costa Rica, El Salvador, le Honduras, le Canada et les États-Unis.

Laurent Bisson, explique que les équipes avaient jusqu'au 28 février pour montrer leur intérêt, après quoi l'OSP décidera lesquelles pourront participer aux Jeux. «Chaque organisation des pays de l'Amérique du Sud devra choisir les équipes selon les qualifications antérieures, précise-t-il. C'est pour cette raison que les responsables nous ont demandé d'accepter les demandes après la date limite du 28 février. Pour quelques jours de plus, nous espérons que ça leur permettra de mieux se planifier.»



Archives La Liberté

Laurent Bisson: «Nous espérons que les meilleures équipes de soccer de l'Amérique du Sud seront à Winnipeg.»

Vente de billets

Laurent Bisson estime que 25 % des objectifs financiers en terme de vente de billets ont été atteints. «Un bon nombre de nos billets les plus chers sont vendus, mentionne-t-il. Les finales des sports où il n'y a pas plus d'une centaine de places, c'est-à-dire l'escrime, le pentathlon moderne et les quilles ont été vendus. Les finales de soccer, volley-ball et volley-ball de plage se vendent rapidement.»

Selon Laurent Bisson, les organisateurs des Jeux ont attendu que la coupe Grey et le championnat mondial de hockey soient passés pour débuter leur campagne nationale de vente de billets. «Dans quelques semaines, la campagne débutera et nous espérons que les billets se vendront rapidement», affirme-t-il.

Logistique

À l'exception du parc de baseball, tous les aménagements et les constructions sont complétés. «Nous respectons les échéanciers prévus et nous avons hâte que le stade soit prêt», dit-il.

Par ailleurs, selon plusieurs sources qui préfèrent garder l'anonymat, la délégation des États-Unis aurait demandé à l'organisation des Jeux panaméricains de ne pas être installée près de celle de Cuba. De plus, les Américains auraient suggéré au Canada de ne pas loger les Cubains sur la base aérienne de Winnipeg pour des raisons de secrets militaires. Laurent Bisson a déclaré qu'il n'était pas au courant de ces rumeurs. «Les Cubains seront traités aussi bien que les autres athlètes et selon les détails que j'ai reçus ils demeureront sur la base, informe-t-il. Les responsables de l'équipe cubaine posent beaucoup plus de questions que les autres délégations parce qu'ils ont peur que leurs athlètes fassent défection. On leur assure qu'on fera notre possible pour qu'ils passent un beau séjour à Winnipeg et qu'ils soient en sécurité.»

HOCKEY

La ligue Hanover-Taché honore ses meilleurs joueurs

Les joueurs francophones sont à la l'honneur dans la ligue Hanover-Taché, qui a annoncé cette semaine les noms des récipiendaires de ses 12 prix annuels. Les récipiendaires, choisis par un comité, sont les suivants:

Meilleur défenseur: Jude Boulianne des Habs de La Broquerie.

Meilleur gardien de but: Neal Stoesz des Habs de La Broquerie.

Meilleur attaquant: Paul Gauthier des Habs de La Broquerie

Meilleur joueur: Maurice Gosselin des 59ers de Saint-Pierre/Saint-Malo.

Joueur gentilhomme: Fernand Piché des Habs de La Broquerie.

Recrue de l'année: Maurice Gosselin des 59ers de Saint-Pierre/Saint-Malo.

Gérant de l'année: Roger Saint-Laurent des North Stars d'Île-des-Chênes.

Entraîneur de l'année: Robert Rioux des 59ers de Saint-Pierre/Saint-Malo.

Meilleur marqueur: Kane Chaloner des North Stars d'Île-des-Chênes.

L'équipe ayant reçu le moins de punitions: les Red Wings de Grunthal

L'équipe ayant alloué le moins de buts: les North Stars d'Île-des-Chênes.



Radio-Canada
Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 6 h à 15 h 59

6h05 Les Oursons volants
6h30 Iris le gentil professeur
7h00 Matin express
9h00 Les 3 Mousquetaires
10h00 Liza (L au J)
Le Monde de Clémence (V)
11h00 La Vraie Vie
12h00 Le Midi
12h30 Lingo
➤ 13h00 Cinéma: **Fatalité** (L)
Le Gendre (Ma)
Les Veuves joyeuses (Me)
Trouble en double (J)
Franc parler (V)
15h00 Les Chatouilles
15h01 La Maison de Ouimzie
15h30 Rouli-roulotte (L et Ma)
La Boîte à lunch (Me au V)
15h45 Petite étoile
15h59 0340

Lundi

16h00 Woof!
16h24 0340
16h30 Bêtes pas bêtes+
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Courants du Pacifique
19h00 Virginie
19h30 La Petite Vie
20h00 4 et demi...
21h00 Omertà, le dernier des hommes d'honneur
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h58 De bouche à oreille
1h30 Fin des émissions

Mardi

16h00 Un cas très spatial
16h24 0340
16h30 À la poursuite de Carmen Sandiego
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 L'Accent francophone
19h00 Virginie
19h30 La Facture
20h00 Bouscotte
21h00 Enjeux
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h58 Découverte
➤ 1h00 Cinéma: **Femmes de personne**. *Fr. 1984. Drame.*
3h15 Fin des émissions

Mercredi

16h00 Océane
16h24 0340
16h30 Sur la piste
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
19h00 Virginie
19h30 Caserne 24
20h00 Christiane Charette en direct
21h00 Radio
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
0h00 Les Nouvelles du sport
➤ 0h20 Vues d'ici: **Being at Home with Claude.** *Can. 1992. Drame psychologique.*
1h25 Fin des émissions

Jeudi

16h00 Super Mécanix
16h24 0340
16h30 Les Maîtres des sortilèges
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Clan destin
19h00 Virginie
19h30 Un gars, une fille
20h00 La Part des anges
21h00 L'Écuyer
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h58 Branché
➤ 0h25 Cinéma: **Les cadavres ne portent pas de costard**. *É.-U. 1982. Comédie. Un détective privé entre en contact avec des personnages de vieux films au cours d'une enquête sur la disparition d'un homme.*
2h20 Fin des émissions

Vendredi

16h00 La Série des aventures
16h24 0340
16h30 Les Nouvelles Aventures des Robinson Suisse
16h55 0340
17h00 Change d'air!
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Le monde de Gabrielle Roy
19h00 Le Comte de Monte-Cristo
20h00 La Fureur
21h00 Zone libre
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
➤ 23h58 2000 ans de cinéma: **Notre-Dame de Paris**. *Fr.-It. 1956. Drame. À Paris, le monstrueux sonneur de la cathédrale Notre-Dame, Quasimodo, tombe amoureux d'Esméralda, une bohémienne.*
2h25 Fin des émissions

Samedi

7h00 Les Chatouilles
7h02 Benjamin
7h15 Corinne & Colin
7h30 Bouledogue Bazar
7h31 Souris des villes, souris des champs
8h00 La Bande à Dingo
8h30 Les 101 Dalmatiens
9h00 Couacs en vrac
9h30 Doug
10h00 Princesse Sissi
10h30 Animaniacs
11h00 Franc-Croisé
11h30 Clan destin
12h00 Le Midi
➤ 12h30 Cinéma: **Les Aventures de Huck Finn**. *É.-U. 1992. Drame d'aventure. Fils d'un ivrogne brutal, le jeune Huck Finn décide de s'enfuir en descendant le Mississippi. L'aventure l'y attend à chaque détour.*
14h30 On aura tout vu!
15h00 Au cœur de nos vies
15h30 Parents d'aujourd'hui
16h00 L'Accent francophone
16h30 L'Arche de Noé
17h00 Ce soir
17h30 Franc jeu
18h00 La Soirée du hockey
21h00 Le Téléjournal
21h25 Les nouvelles du sport
21h35 Juste pour rire
➤ 22h35 Comédie comédie: **Gazon maudit**. *Fr. 1994. Comédie satirique. Un père de famille, qui s'absente fréquemment de la maison pour profiter de ses aventures extraconjugales, voit sa tolérance mise à rude épreuve lorsque sa femme se laisse séduire par une lesbienne venue s'installer chez eux.*
0h49 Le Clan

Dimanche

7h00 Les Chatouilles
7h01 Petit ours
7h15 Monsieur Bonhomme
7h30 Bouledogue Bazar
7h31 Arthur
7h40 Fennec
8h05 Kipper
8h35 Kléo
9h00 Timon & Pumbaa
9h15 Parcelles de soleil
9h30 Flip Flop
10h00 Le Jour du Seigneur
11h00 Scully rencontre
11h30 Médias
12h00 Le Midi
12h30 La Semaine verte
13h30 Second regard
14h00 De bouche à oreille
15h30 Horizons
16h30 Branché
17h00 La course destination monde
18h00 Ce soir
18h30 Découverte
19h30 La Vie d'artiste
20h00 Les Beaux dimanches: **Notre-Dame de Paris – L'Histoire d'un spectacle**
21h00 Mini-série: **Le Pollock**
22h00 Le Téléjournal
22h30 Les Nouvelles du sport
➤ 22h55 Ciné-Club. **La Belle Noiseuse**. *Fr. 1991. Drame. Un grand peintre a cessé de créer depuis dix ans. Il avait laissé inachevé un tableau dont sa femme était le modèle.*
1h00 Fin des émissions

La programmation locale de cette semaine en raison du conflit de travail.





Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 16 h

5h00 Salut, bonjour!
8h00 Bla Bla Bla
9h00 Taillefer et fille
10h00 Aimer
10h30 Les Fruits de la passion
10h45 J.E. en Direct
12h30 Boutique TVA
13h30 Les feux de l'amour
14h30 Top modèles
15h00 Claire Lamarche
16h00 Les Mordus

Lundi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Chasse aux trésors
18h30 Les ailes de la mode
19h00 Place Melrose
20h00 Salle d'urgence
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le poing J
22h30 Le TVA, sports
22h58 Infopublicité
0h58 Fin des émissions

Mardi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Ent'Cadieux
19h00 Histoire de filles
19h30 KM/H
20h00 Les machos
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le poing J
22h30 Le TVA, sports
22h58 Infopublicité
0h58 Fin des émissions

Mercredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 La Poule aux œufs d'or
18h30 Drôle de vidéo
19h00 Le retour
20h00 Sauve qui peut!
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le poing J
22h30 Le TVA, sports
23h01 Infopublicité
1h01 Fin des émissions

Jeudi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Fais-moi rire
18h30 Caméra choc
19h00 Diva
20h00 Juliette Pomerleau
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le poing J
22h30 Le TVA, sports
22h58 Infopublicité
0h58 Fin des émissions

Vendredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 J.E.
➤ 19h00 Histoire vraie : **Amour, honneur et trahison.** *É.-U. 1996. Drame. Avec l'aide d'un détective, une femme recherche désespérément son mari et son gamin de cinq ans qui ont disparu dans un soi-disant accident de navigation.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le poing J
22h30 Le TVA, sports
23h02 Infopublicité
1h02 Fin des émissions

Samedi

5h00 Infopublicité
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Boutique TVA
10h00 Fleurs et jardins
10h30 Vins et fromage
11h00 Tournoi de quilles en équipes
12h00 Infopublicité
13h30 Les ailes de la mode
14h00 Cyber club
➤ 15h00 Ciné-pop: **Le flic de Beverly Hills III.** *É.-U. 1994. Comédie policière. Un inspecteur de police tente de mettre à jour les activités illégales d'un soi-disant philanthrope qui dirige un parc d'attractions.*
17h00 Le TVA, édition 18 h
➤ 17h30 Ciné-extra : **Drôle de singe.** *É.-U. 1995. Comédie. Un singe crée le désordre autour de lui dans un grand hôtel de luxe.*
➤ 19h30 Ciné extra: **Sliver.** *É.-U. 1993. Drame policier. Une jeune éditrice qui demeure depuis peu dans un gratte-ciel de Manhattan soupçonne tour à tour deux de ses voisins d'être des meurtriers.*
22h00 Le TVA, édition réseau
22h25 Le TVA, sports
➤ 22h54 Ciné-Lune: **La belle et le vétéran.** *É.-U. 1988. Comédie. Un joueur de baseball vétéran s'éprend d'une enseignante qui a l'habitude de prendre pour amant durant l'été un joueur au talent prometteur.*
0h24 Infopublicité
0h54 Fin des émissions

Dimanche

5h00 Infopublicité
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Boutique TVA
10h00 Évangélisation 2000
10h30 Complètement marteau
11h00 Fais-en ton affaire!
11h30 Infopublicité
13h00 Vision mondiale
➤ 14h00 Ciné-pop: **La belle et le léopard.** *É.-U. 1994. Comédie dramatique. En Afrique, une productrice de documentaires animaliers s'intéresse au sort de deux jeunes léopards.*
16h00 Décibel
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Planète en folie
18h30 La soirée des Jutra
21h00 Le TVA, édition réseau
21h25 Le TVA, sports
21h51 Vins et fromages
22h21 Évangélisation 2000
22h51 Fin des émissions

Le Jour du Seigneur:
le dimanche 7 mars à 10 h à la SRC

Messe célébrée en la paroisse Saint-François-de-Sales, ... Paul Tremblay ...



Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

5h00 Les prix du Québec (L)
Olympica II (Ma)
Temps d'affaires (Me)
Pas si bête que ça! (J)
Si j'avais les ailes d'un ange (V)
5h30 Télématin
7h30 Bus et compagnie
8h15 Le journal de TV5
8h30 Olympica II (L)
La 50e avenue (Ma)
Bons baisers d'Amérique (Me)
Panorama (J)
Cap aventure (V)
9h00 Zig zag café
10h00 Polémiques (L)
Sciences 5 (Ma)
Mise au point (Me)
Faits divers (J)
Temps présent (V)
11h00 Journal de TV5
11h30 Bouillon de culture (L)
Dites-moi (Ma)
Reflets (Me)
Les splendeurs naturelles d'Europe (J)
Faxculture (V)
12h20 Revue de presse canadienne (V)
12h30 Faut pas rêver (Ma)
Outremers (Me)
Comment ça va ? (J)
Les carnets du bourlingueur (V)
12h45 C'est la vie (L)
13h00 Découverte (V)
13h30 Funambule (L)
Télécinéma (Ma)
Rêves en Afrique (Me)
Alice (J)
Horizons francophones (V)
14h00 Le journal de France 3
14h30 La chance aux chansons
15h15 Gourmandises
15h30 Des chiffres et des lettres
Inédits (L)

Lundi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 La 50e avenue
18h00 Journal de France 2
18h30 La vie à l'endroit
20h00 Les pieds sur l'herbe
20h30 Faits divers
21h30 Journal belge
22h00 L'Écran témoin
23h15 Soir 3
23h45 Les grandes marées
1h15 Télécinéma
1h45 Reflets
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Les prix du Québec
4h45 Journal de TV5

Mardi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Bons baisers d'Amérique
18h00 Journal de France 2
18h30 Ça se discute jour après jour
20h35 Temps présent
21h30 Journal belge
22h00 Le Cercle
23h15 Soir 3
23h45 La vie à l'endroit
1h15 Les pieds sur l'herbe
1h45 Faits divers
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Sport Africa
4h45 Journal de TV5

Mercredi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Panorama
18h00 Journal de France 2
18h30 Des racines et des ailes
20h30 Comment ça va ?
21h30 Journal belge
22h00 Le Cercle
23h15 Soir 3
23h45 Ça se discute jour après jour
1h45 Temps présent
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Habitat traditionnel
4h45 Journal de TV5

Jeudi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Cap aventure
18h00 Journal de France 2
18h30 Gabrielle Roy
19h45 Sarah Bernhart Divine
20h00 Les dossiers de l'inspecteur Lavardin
21h30 Journal belge
22h00 Le Cercle
23h15 Soir 3
23h45 Des racines et des ailes
1h45 Dites-moi
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Espace francophone
4h45 Journal de TV

Vendredi

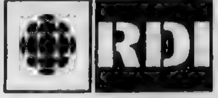
16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Les arts et les autres
18h00 Journal de France 2
18h30 Thalassa
19h30 Faut pas rêver
20h30 Michel Strogoff
21h30 Journal belge
22h00 Au delà des apparences
23h00 Revue de presse canadienne
23h15 Soir 3
23h45 Les dossiers de l'inspecteur Lavardin
1h30 Comme au cinéma
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Alice
4h45 Journal de TV5

Samedi

5h00 Au delà des apparences
5h50 Revue de presse canadienne
6h00 Référence
6h30 Visions d'Amérique
6h45 C'est à dire
7h00 Découverte
7h30 Bus et compagnie
8h15 Le journal de TV5
8h30 Le petit journal
9h00 Génies en herbe
9h30 Pas si bête que ça
10h00 Les carnets du bourlingueur
10h30 Rince ta baignoire
11h00 Journal de TV5
11h30 Horizons francophones
12h00 Sport Africa
12h30 Magellan
13h00 Méditerranéo
13h30 Les arts et les autres
14h00 Journal de France 3
14h30 Temps d'affaires
15h00 Funambule
15h30 Fleurs et jardins
16h00 Journal suisse
16h30 Thalassa
17h30 Vins et fromages
18h00 Journal de France 2
18h30 Samedi soir chez Estelle
20h30 Paris chic choc
21h00 Festival Franco-ontarien
21h30 Journal belge
22h00 Émission à communiquer
23h30 Soir 3
0h45 Vivement dimanche
1h45 Vivement dimanche prochain
2h15 Magellan
2h45 Michel Strogoff
3h45 Paris chic choc
4h15 Télétourisme
4h45 Journal de TV5

Dimanche

5h00 Méditerranéo
5h30 Cap aventure
6h00 À bon entendeur
6h30 Habitat traditionnel
7h00 Rêves en Afrique
7h30 Bus et compagnie
8h15 Le journal de TV5
8h30 Le petit journal
9h00 Espace francophone
9h30 Kiosque
10h30 Vins et fromages
11h00 Journal de TV5
11h30 Fleurs et jardins
12h00 Vivement dimanche
14h00 Journal de France 3
14h30 Les grandes marées
16h00 Journal suisse
16h30 Les splendeurs naturelles d'Europe
17h30 Festival Franco-ontarien
18h00 Journal de France 2
18h30 Vivement dimanche prochain
19h00 Grands gourmands
19h30 Bouillon de culture
20h45 Faxculture
21h30 Journal belge
22h00 Gabrielle Roy
23h15 Émission à communiquer
23h30 Soir 3
23h45 Samedi soir chez Estelle
1h45 Télétourisme
2h15 Outremers
3h15 L'écran témoin
4h45 Journal de TV5



Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

4h30 Le monde ce matin
5h00 Matin express
8h00 Le monde ce matin
8h30 Médias (L)
Le poin (Ma-V)
9h00 L'Atlantique en direct
10h30 Le Québec en direct
11h00 Le midi
11h30 Le Québec en direct
13h00 L'Ontario en direct
14h00 L'Ouest en direct
15h0 Nouvelles, bourse, météo, bulletin de santé
15h35 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
17h00 Euronews
17h30 Capital actions
18h00 Le monde ce soir
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI

Lundi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui- Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui- Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Mardi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui- Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui- Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Mercredi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui- Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui- Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Jeudi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui- Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui- Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Vendredi

20h30 Scully RDI
21h00 Montréal en spectacle
21h30 Le Canada aujourd'hui- Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui- Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Griffe
1h00 Montréal en spectacle
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Samedi

4h30 Montréal en spectacle
5h00 Matin express
5h30 Griffe
6h00 Matin express
8h00 La semaine verte
9h00 Trajectoires
9h30 Montréal en spectacle
10h00 Griffe
10h30 Entrée des artistes
11h00 Le midi
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Branché
12h30 Vivre ici
13h00 Enjeux
14h00 Impact
14h30 Montréal en spectacle
15h00 Griffe
15h30 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Simplement la vie
17h30 Vivre ici
18h00 Le monde ce soir
18h30 Un Canadien à Tokyo
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Entrée des artistes
21h00 Le téléjournal
21h30 Un Canadien à Tokyo
22h00 Griffe
22h30 Montréal en spectacle
23h00 Le téléjournal
23h30 Euronews
0h00 Le téléjournal
0h30 Entrée des artistes
1h00 Enjeux
2h00 Trajectoires
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 La semaine verte
4h00 Branché

Dimanche

4h30 Temps d'affaires
5h00 La semaine verte
6h00 Matin express
8h30 La facture
9h00 Point de presse
10h00 Griffe
10h30 L'Accent francophone
11h00 Le midi
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Zone libre
13h00 Branché
13h30 Horizons francophones
14h00 Enjeux
15h00 Griffe
15h30 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Point de presse
17h30 Franc jeu
18h00 Le monde ce soir
18h30 La Facture
19h00 Grands reportages du siècle
20h00 Le journal RDI
20h30 Scully RDI
21h00 Médias
21h30 Second regard
22h00 Portrait de notre temps
23h00 Le téléjournal
23h30 Euronews
0h00 Le téléjournal
0h30 L'Accent francophone
1h00 Zone libre
2h00 Branché
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 Griffe
3h30 Horizons francophones
4h00 Impact

Les *cahiers* du 85e

Saint-Léon /

SAINT-LÉON

De grands rêves pour une petite école

Plus qu'un simple bâtiment, ou qu'un lieu d'apprentissage, la petite école de Saint-Léon est le cœur de la communauté francophone.

Anie CLOUTIER

L'école, tous s'entendent pour le dire, est plus qu'un lieu d'apprentissage. C'est le cœur et l'avenir d'une communauté. À Saint-Léon, village de 75 habitants et paroisse de 169 personnes, une poignée de parents s'activent depuis des années pour offrir à leurs enfants la meilleure éducation possible et leur transmettre en sus, un sens d'appartenance.

«Cette fierté, je crois qu'elle me vient de mon grand père, Félix Grenier, qui était un des premiers commissaires aux débuts de l'école de Saint-Léon, indique Thérèse Cailler. Mon père a fréquenté l'école, moi aussi, j'ai vécu à Saint-Léon toute ma vie, et je veux transmettre ce sentiment d'appartenance à mes enfants.»

Thérèse Cailler a été longtemps engagée au sein du comité de parents de l'école de Saint-Léon. «Dans les années 1980, se souvient-elle, les parents payaient une partie du salaire des enseignants.» Sa plus jeune a quitté cette année l'école de Saint-Léon pour poursuivre ses études à l'Institut collégial Notre-Dame, mais Thérèse Cailler reste tout aussi active au sein de la petite école. «Chez nous, c'est normal de s'entraider, tant au niveau de la paroisse, que des entreprises ou de l'école. Et puis, le bénévolat, je le fais autant pour moi que pour les jeunes. Les élèves m'apportent plus que je ne leur donne.»

L'engagement communautaire, c'est tout naturel à Saint-Léon, s'accorde à dire une autre bénévole, Lucie Toupin. «On travaille ensemble et on se donne la main pour réaliser nos rêves. On est tellement habitué aux campagnes de financement, que c'est rendu normal pour nous de prélever de l'argent.»

Les sommes amassées par le comité scolaire sont impressionnantes. Il y a deux ans, il a prélevé 24 000 $ pour l'érection d'une structure de jeu dans la cour de l'école et effectué les travaux de peinture extérieure de l'édifice. «La Division scolaire franco-manitobaine a payé pour la peinture et on a fait le travail, raconte la trésorière du comité de parent, Diane Martel. On a peint un arc-en-ciel sur la façade nord, des crayons Crayola sur les blocs de ciment qui soutiennent le balcon et un avion, un bateau et un crayon sur l'autre face. Notre école, ce n'est pas juste un édifice, c'est un endroit où il y a de la vie!»

L'an dernier, rappelle Diane Martel, les parents ont financé et posé eux-mêmes une plaque de béton pour un terrain de basketball et un jeu de marelle. Le comité de parents a joué un rôle clé dans l'informatisation de l'école et vient d'équiper tous les élèves en skis de fond. Et c'est sans compter sur les heures de bénévolat. Ce sont en effet les parents qui assurent seuls le programme de phase d'accueil.

«On vient de débuter la phase d'accueil à Saint-Léon et on n'avait aucun matériel pédagogique à notre disposition, explique Diane Martel. Alors, on a dû inventer nos propres jeux et exercices. Ça a pas mal impressionné les autres écoles! On a aussi mis sur pied une trousse de recrutement qui comprend des informations sur différentes facettes de l'école et la DSFM l'a tellement aimée qu'elle a décidé d'en faire une sur le même modèle pour toutes ses écoles!»

«L'école, c'est comme une grande famille, fait remarquer son directeur, Gérald Grenier. On a des grands-mères qui enseignent la catéchèse en 5e, 6e, 7e et 8e année. L'aide des parents est presqu'indispensable pour une petite école comme la nôtre. Ils tiennent à leur école et on voit les résultats. Nos jeunes ont maintenant un meilleur accès aux ordinateurs. On a neuf ordinateurs, dont sept sont des 786 avec cédérom et Internet ainsi qu'une collection de 50 cédéroms! Nos élèves ont développé des habiletés en informatique: clavier, courrier électronique, recherches sur Internet et composition. Tous leurs travaux sont fait à l'ordinateur et on voit qu'ils sont plus avancés que les autres quand ils arrivent à l'Institut collégial Notre-Dame.»

«Notre école, c'est notre mission, indique Diane Martel. C'est une des choses les plus importantes pour notre communauté. Je ne pense pas à l'avenir et à la possibilité de perdre un jour notre école. Je me répète qu'on est ici pour rester et qu'on va continuer à travailler fort. D'ailleurs, il n'y a pas que les parents qui sont engagés. Quand on fait des journées hot dogs, tout le monde vient: mémère, pépère, les oncles et les tantes sont là pour nous encourager!»



photo: Anie Cloutier

Directeur de l'école de Saint-Léon depuis 1991, Gérald Grenier ne tarit pas d'éloges pour son institution et les 21 élèves qui la fréquente.

À l'exemple de leurs parents, les élèves semblent eux aussi avoir pris le pli. «C'est prouvé que les jeunes apprennent mieux et plus vite d'un autre élève que d'un professeur, souligne Gérald Grenier. En informatique, par exemple, ce n'est plus moi qui enseigne: les 8e année montrent ce qu'ils savent aux plus jeunes.»

Le système des classes combinées favorise la communication entre élèves de niveaux différents et crée une solidarité qui perdure longtemps après que les enfants ont quitté l'école. Le spectacle de Noël 1998, par exemple, a été entièrement écrit et monté par deux anciens de Saint-Léon aujourd'hui inscrits en 12e année à l'Institut collégial Notre-Dame. «J'étais vraiment impressionnée et touchée quand j'ai vu que nos diplômés revenaient monter une pièce avec les plus jeunes, indique Lucie Toupin. On ne pense pas que nos adolescents ont à cœur les plus jeunes. Et tout à coup, ils nous surprennent en aidant les tout-petits. C'est beau à voir.»

SAINT-LÉON

L'union fait la force

Le 26 avril 1941, la Coop de Saint-Léon a connu des débuts modestes: une maison louée, un inventaire représentant 727,01 $ en marchandises et un investissement en équipement de 93,32 $. En 1998, la Coop a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 20 millions $!

Pascal DUBÉ

La Coopérative de Saint-Léon est un des commerce les plus importants de la Montagne. Pendant la période de pointe, elle emploie près de 100 personnes. La Coop est présente dans huit municipalités de la région, offrant des services d'épiceries, de quincailleries, de centres agricoles ou de distribution de carburant. De plus, depuis 1964, la Coopérative a procédé à la construction de plus de 600 maisons préfabriquées.

Un des plus grand artisans du développement de la Coop est son ancien directeur général, Raynald Labossière. Raynald Labossière a pris sa retraite en 1994, après avoir passé 50 ans au sein du mouvement coopératif. Il attribue en grande partie les succès de la Coop de Saint-Léon à l'esprit d'entraide et de collaboration qui existe au sein de la communauté.

«Les pionniers de la Coopérative de Saint-Léon ont donné beaucoup de temps bénévole sous la direction de l'abbé Adélard Couture, rappelle Raynald Labossière. L'abbé Couture, par ses enseignements à propos de l'Action catholique a réussi à développer un réel esprit de coopération à Saint-Léon. On n'avait pas grand-chose quand on a commencé, mais on pouvait toujours compter sur la collaboration des membres pour mener à bien nos projets.

«Nous avons fait des expansions en temps opportuns, après de sérieuses études de faisabilité, ajoute-t-il. Le service à la clientèle a toujours été une de nos priorités. Une de nos forces a été la volonté d'ajuster nos besoins en fonction des conditions économiques auxquelles nos clients faisaient face. Nous avons aussi très tôt décidé d'investir dans la formation des jeunes de nos communautés pour qu'ils puissent contribuer au développement de notre entreprise.»



Photo: Gracieuseté Raynald Labossière.

Raynald Labossière affirme que la Coop de Saint-Léon est un des commerces les plus important de la région de la Montagne.

C'est ainsi que plus d'une vingtaine de jeunes de la région ont eu la chance de suivre des cours de charpenterie, de peinture et décoration, de maçonnerie ou de mécanique automobile parrainés par la Coop de Saint-Léon. Cinq jeunes Inuits ont même eu la chance d'approfondir leurs connaissances de charpenterie en faisant leur stage de travail à la Coop de Saint-Léon.

«Le secteur de la construction a réalisé plusieurs projets importants, ce qui nous a permis de faire connaître la Coop, mentionne Raynald Labossière. Nous avons notamment fait la rénovation de la Vieille Gare à Saint-Boniface, construit le monastère des trappistes à Holland et nous avons des maisons un peu partout à travers la province.»

«Nous construisons une quinzaine de maisons par année, précise le directeur général actuel de la Coop, Dale Pouteau. Ce secteur d'activité arrive à peu près à un pied d'égalité avec nos services de distribution de carburant et nos services agricoles en termes de revenus. Les faibles taux d'intérêt devraient nous permettre de continuer, sinon d'accroître notre productivité dans ce secteur au cours de la prochaine année.»

La Coopérative de Saint-Léon a d'ailleurs des projets d'agrandissement pour son épicerie de la localité pour l'été prochain. C'est une nouvelle qui réjouit Raynald Labossière.

«L'avantage d'une Coop, c'est que l'entreprise appartient à ses membres et non pas à un seul individu, explique-t-il. Il y a tellement d'exemples d'entreprises familiales qui ont fermé leurs portes après le départ du fondateur. Avec la fermeture d'un commerce, c'est une partie de la communauté qui vient de mourir. C'est pourquoi j'étais certain qu'il allait y avoir du monde pour poursuivre le travail que j'ai fait pendant plus de 50 ans.»

Le crack de l'électronique

Pour rencontrer Henri Talbot dans son atelier, il faut littéralement se frayer un chemin entre les vieux écrans de téléviseurs, les magnétoscopes et autres appareils électroniques. Ici, on ne jette rien!

Pascal DUBÉ

Depuis plus de 20 ans, Henri Talbot répare les téléviseurs, appareils vidéo, micro-ondes et autres appareils électroniques des résidants de la région de Saint-Léon. Avec un partenaire, il fait aussi la vente et l'installation de récepteurs satellites. Il peut arranger à peu près n'importe quoi, à condition de ne pas être trop pressé: la période d'attente chez Talbot Électronique peut atteindre deux mois!

Ce qu'Henri Talbot aime le plus faire, c'est réparer des systèmes de son. Ce qu'il déteste le plus, ce sont les magnétoscopes. Il connaît ses limites. C'est pourquoi il préfère ne pas se lancer dans la réparation de caméras vidéo ou le domaine des programmes informatiques.

«Pour que je puisse réparer les caméras-vidéo, j'aurais besoin d'une salle à l'abri de la poussière, explique Henri Talbot. Ça me coûterait trop cher à bâtir et à entretenir pour le nombre de réparations que je ferais dans une année. Dans le cas des ordinateurs, je ne suis même pas certain que je me ferais confiance pour installer un programme dans mon ordinateur personnel! Il y a des gens pas mal plus qualifiés que moi pour faire ce genre de travail.

«Le problème des magnétoscopes, c'est qu'ils sont fabriqués avec des pièces de plus en plus "cheap", mentionne-t-il. Ce n'est pas les plus vieux vidéos qui brisent. Je vois de plus en plus d'appareils qui n'ont que deux, trois ou quatre ans aboutir ici. Si je n'ai pas trop de difficultés à obtenir de l'information ou des pièces sur les marques les plus connues, ce n'est pas toujours le cas avec des produits de moins bonne qualité.»

L'approvisionnement en pièces représente d'ailleurs un défi de taille pour Henri Talbot. Il n'y a pas beaucoup de personnes qui font le même travail que lui et les fournisseurs de pièces se font de plus en plus rares. «Le problème, c'est qu'il n'y a pas beaucoup d'argent à faire à réparer des magnétoscopes», affirme Henri Talbot.

«Je peux passer une demi-journée à chercher le problème sur un appareil, continue-t-il. Quand je dis à la personne combien ça va lui coûter pour réparer son magnétoscope, plusieurs préfèrent acheter un nouvel appareil. Je me retrouve donc avec un vieux magnétoscope qui ne fonctionne pas en guise de récompense pour mon travail.»

Les choses ont évidemment beaucoup changé depuis qu'Henri Talbot a complété son cours en électronique au Collège Red River il y a 20 ans. «Quand j'ai commencé, c'était des tubes dans les télévisions et il n'y avait pas trop d'électronique, explique-t-il. Maintenant, tout est beaucoup plus petit. Je ne sais pas si c'est ma vue qui a diminué, mais je dois avoir au moins 25 loupes dans mon atelier pour pouvoir faire le même travail qu'avant!

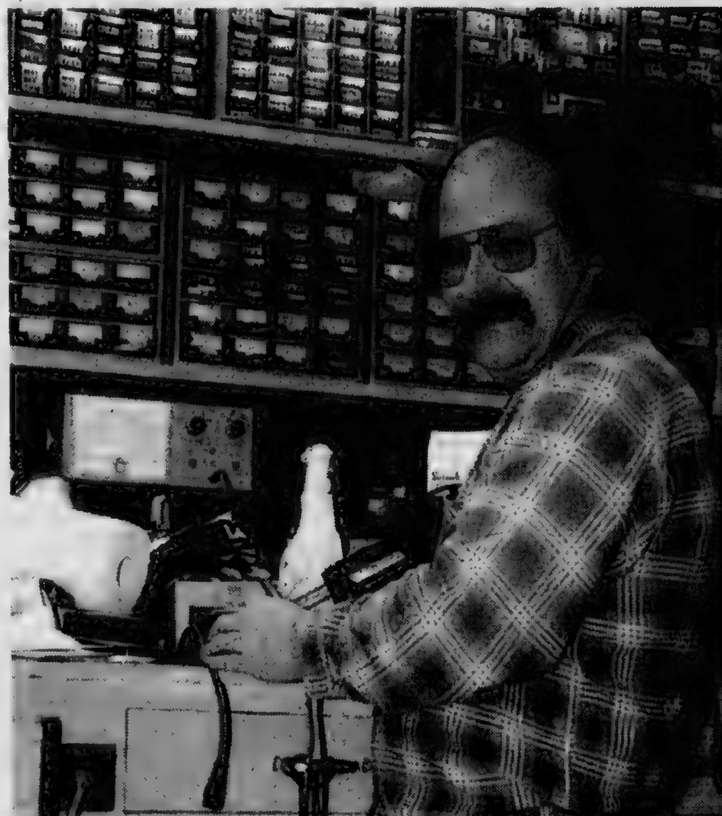


photo: Pascal Dubé

Henri Talbot dans son atelier d'électronique à Saint-Léon.

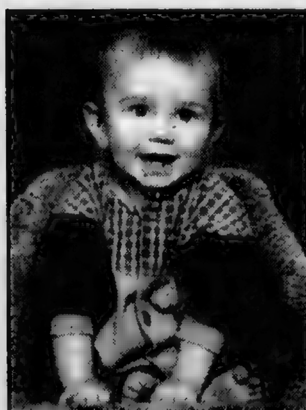
«Le principe est toujours le même et en demeurant dans le domaine, je réussis à me tenir au courant des nouvelles technologies. Je parle souvent aux autres réparateurs qui font le même genre de travail que moi. Mais il y en a de moins en moins.»

Henri Talbot ne semble pas trop s'en faire pour son avenir. Son atelier est rempli d'écrans de télévision, de vieilles radios, de micro-ondes ou autres appareils électroniques. Il a du travail pour au moins les deux prochains mois. Mais il ne faut pas se fier aux apparences.

«C'est vrai que c'est pas mal à l'envers quand tu rentres ici, avoue Henri Talbot. Il y a la moitié des appareils qui sont déjà réparés et qui attendent seulement leur propriétaire. Les familles ont maintenant deux ou trois magnétoscopes par foyer. C'est gens là ne sont pas pressés de venir chercher leur appareil. Dans l'autre moitié de mon atelier, se trouvent des choses à réparer ou à démonter pour récupérer les pièces.

«Un jour, ajoute-t-il, j'aimerais faire seulement l'installation et l'entretien des appareils satellites. Je deviendrais vraiment spécialisé dans ce domaine. Avec le temps, ce serait beaucoup plus facile pour moi de porter mon diagnostic sur leur problème. En campagne, le satellite est la seule façon d'avoir une programmation télé de qualité. La vente et les services reliés à la diffusion par satellite représentent déjà 50 % de mon chiffre d'affaires.»

T'es parent avec qui, toi?



Bonjour!

Je m'appelle Réjean Edouard Joseph Gagnon. J'habite à La Broquerie avec mes parents Jean et Carole (Nadeau) Gagnon et mes deux grands frères, Marcel et René. Je suis né le 14 juillet 1998 (le jour après la fête de mon papa).

Mes grands-parents sont Gérard et Hélène (Brémaud) Nadeau et Edouard et Céline (Normandeau) Gagnon (mon parrain et ma marraine). Tous de La Broquerie.

Mes arrière-grands-parents sont Marguerite (Courcelles) Brémaud de Sainte-Agathe, Maurice et Denise (Vielfaure) Nadeau, Eloi Gagnon et Hector Normandeau, tous de La Broquerie.





Un livre pour raconter son histoire

Avant que le village ne prenne le nom de Saint-Léon, les premiers colons canadiens-français avaient dénommé leur milieu La Prairie Ronde, sans doute en raison de la nature onduleuse du terrain.

Pascal DUBÉ

Saint-Léon est le plus ancien village de la montagne Pembina. En mai 1877, Daniel Fraser aurait été le premier à quitter Saint-Boniface, dans sa charrette à bœufs pour se rendre à Saint-Léon. L'histoire veut qu'il se soit arrêté près d'un petit lac qui l'avait charméet qu'il y ait construit une hutte en tourbe dans laquelle il aurait passé le premier hiver.

Depuis plus de deux ans, Odile Martel, aidée d'un petit groupe de bénévoles travaille à la préparation d'un livre racontant l'histoire du village de Saint-Léon. On y décrira notamment les frictions entre les premiers colons quant à l'emplacement de l'église du village. On y lira aussi les grandes étapes du développement du village.



photo: Pascal Dubé

Odile Martel travaille depuis plus de deux ans à la préparation d'un livre racontant l'histoire de Saint-Léon.

«Le village de Saint-Léon était comme divisé en deux à cette époque, raconte Odile Martel. Bien qu'il y avait plusieurs commerces plus au sud, l'église a été construite à son emplacement actuel, soit à environ un quart de mille au nord de la majorité des commerces. Le bureau de poste et l'école étaient déjà établis dans cette partie nord du village, ce qui ne faisait évidemment pas l'affaire des gens du sud du village. Mais le village demeurait prospère avec un moulin à bardeaux, une scierie et un moulin à farine, tous propriétés d'Anthony Messner.

«Mais les habitants du village ont perdu une partie de cette belle énergie quand ils ont appris que le chemin de fer n'allait pas passer dans Saint-Léon, mais plus au nord, à Somerset, poursuit-elle. Plus tard, le feu qui a détruit le magasin d'Anthony Messner et la plupart de ses entreprises le 27 janvier 1887 a aussi amené la quasi-destruction du village. Plusieurs boutiques et maisons ont alors été déménagés vers Somerset et Altamont, près du chemin de fer.»

Mais le petit village reprend vite vie autour de l'église au tournant du siècle. L'abbé Noël Perquis, qui séjourna deux ans à Saint-Léon, fit construire un couvent où les religieuses Chanoinesses des Cinq-Plaies se sont établies. Plus tard, le père Marie-Antoine Straub a entrepris de grands travaux à l'église et au presbytère.

«L'école des sœurs a formé des générations de jeunes de Saint-Léon, mentionne Odile Martel. Elle avait une bonne réputation et à chaque année, on encourageait le théâtre en y présentant une grande pièce. Le 31 décembre 1943, un incendie détruisit complètement le couvent qui contenait l'école et la grande salle paroissiale. On parlait alors de la disparition du village.

«Mais depuis 1938, inspirés par l'abbé Adélard Couture et le père Simon Nivon, l'avenir de Saint-Léon s'organisait, poursuit Odile Martel. En 1939, une caisse populaire était formée et en 1942, c'était au tour de la coopérative de consommation de Saint-Léon. Le premier rapport financier de la nouvelle Coop était très modeste alors que le gérant, Joseph Grenier, a du fournir de sa poche les premiers cinq dollars de monnaie d'échange.»

Le comité du livre tente également de retracer toutes les familles ayant élu domicile à Saint-Léon depuis sa création. À l'aide des registres de la paroisse, Odile Martel a fait presque toute seule la recherche sur les familles.

«Les gens venaient du Québec, de l'Ontario et des États-Unis pour venir s'établir à Saint-Léon, affirme-t-elle. Ils venaient pour défricher un bout de terre qu'ils obtenaient pour rien à l'époque. Je pense avoir retracé pas mal tout le monde, il me reste maintenant à démêler la pile de photos que j'ai reçues pour les ajouter aux textes.»

Le livre devrait être prêt pour l'arrivée du nouveau millénaire et sera publié seulement en français. «Je fais mon travail en français, lance sur un ton déterminé Odile Martel. Il y a beaucoup de personnes qui ont tenté de me convaincre qu'on devrait faire le livre dans les deux langues. Je leur répond que Saint-Léon a toujours été une paroisse francophone et que les gens qui voudront le lire en anglais n'auront qu'à faire traduire leur livre!»

Donner sans compter

Odile Martel, c'est la super bénévole de Saint-Léon. Son travail a été reconnu à plusieurs reprises par la communauté, notamment en 1993 avec le prix Réseau et en 1997 par le prix Riel. Malgré tout le temps que lui demande la préparation du livre de Saint-Léon, elle poursuit son engagement au sein du comité culturel, de la société historique et avec la publication du bulletin mensuel Le Montagnard.

Mère de 14 enfants qui a participé activement aux travaux de la ferme, Odile Martel a toujours apprécié le travail en comité et le contact humains. De son propre aveu, elle ne se souvient pas avoir refusé un service ou un travail qui lui aurait été demandé.

«J'ai toujours aimé ça m'engager et me sentir utile, insiste Odile Martel. Je crois pouvoir dire sans trop me tromper que j'ai fait ma part pour la communauté. Mon mari et mes enfants me disent de ralentir, d'en laisser aller, mais le projet du livre de Saint-Léon me tient beaucoup à cœur et je veux le terminer cette année.

«Depuis deux ans, le comité du livre reçoit une subvention du gouvernement qui nous permet d'engager une étudiante qui m'aide à mettre le tout en page, indique-t-elle. C'est beaucoup de travail et je préfère ne pas compter mes heures. Les festivités du centenaire en 1979 avaient demandé aussi beaucoup de temps, mais ça avait valu la peine parce qu'on a eu une belle fête. Je veux faire de même avec le livre.»

P. D.

Somerset

Une recette pour la réussite

Pour Anita Poiron, les 26 ans d'accomplissement du premier comité culturel au Manitoba prouvent qu'on peut faire rayonner le français en douceur.

Daniel BAHUAUD

Pour Anita Poiron, membre du comité culturel de Somerset depuis sa fondation en 1973, il y a plus d'une façon de faire rayonner la culture française, surtout dans un village où plusieurs cultures se côtoient. Après 26 ans de réussite, Anita Poiron nous partage sa recette secrète du succès.

«Bien des communautés préconisent la revendication forte, explique-t-elle, et c'est possible qu'elles aient réussi à faire avancer la cause des francophones. Mais je n'ai jamais cru que la provocation francise un village. Pour Somerset, qui a une part importante d'anglophones et de Flamands, les grosses revendications ne sont pas la solution. Pourquoi provoquer les gens, lorsqu'on peut faire aimer la langue française en la faisant rayonner en douceur? C'est tellement plus agréable et facile de faire passer un message en s'amusant. C'est un comité culturel, non pas un comité politique. Et d'ailleurs, aujourd'hui on entend encore bien du français à Somerset.»

En effet, le comité culturel de Somerset, tout en s'amusant, a beaucoup accompli dans ses 26 ans. Les pièces, les soirées de détentes, la prématernelle et la maternelle, la bibliothèque et le centre culturel Gabrielle-Roy ont tous contribué à la culture francophone du village.

Anita Poiron se souvient des tous débuts du comité culturel. «La réunion fondatrice s'est tenue le 6 janvier 1973, raconte-t-elle. On était cinq. Il y avait Lorraine et Marthe Girouard, Odile Ostrowski, sœur Hélène Poiron et moi-même. Nous venions de participer au Festival de théâtre pour la division scolaire de la Montagne, qui était une expérience très positive, et nous cherchions à organiser et faire venir des événements culturels. On a organisé la venue du Cercle Molière, qui nous a présenté une pièce assez contreversée, À toi pour toujours, ta Marie-Lou. de Michel Tremblay. Le langage était un peu cru pour l'époque.»

Si Anita Poiron garde des souvenirs précis de la fondation du comité culturel, ce n'est pas qu'elle possède une mémoire plus vive que le commun des mortels. «J'étais la première secrétaire du comité, confie-t-elle en riant. Alors j'ai gardé les procès-verbaux! Farces à part, nous étions des personnes bien dévouées, et il nous a fallu beaucoup d'heures de travail pour réussir. C'est de ce petit groupe qu'un noyau plus conséquent s'est formé, doté de sous-comités.»

Dans les années 1970, le comité culturel organisait surtout des soirées «Bière et saynettes» annuelles et des boîtes à chanson pour l'école. Il faisait également venir le Cercle Molière et les fameuses Choralies du père Martial Caron. Ces événements lui ont permis d'obtenir ses premiers octrois.

«C'était assez dynamique et nouveau, raconte Anita Poiron. Plus tard, on sa aidé à fonder la prématernelle et la maternelle francophones. Je me souviens, par exemple, avoir peinturé, avec d'autres, des chaises pour la prématernelle.»

Le comité culturel a ensuite été plus audacieux lorsqu'il a ouvert le centre culturel Gabrielle-Roy en 1987.«Le choix du nom est important, souligne Anita Poiron. La mère de Gabrielle Roy était une Landry native de Somerset, et la jeune auteure a passé plus d'un été ici.»

Le comité culturel a gagné le Prix Riel en 1991 pour l'ouverture de la bibliothèque, un édifice qui sert également d'entrepôt pour les archives de la paroisse. Grâce au programme provincial «Career Start», la bibliothèque embauche des jeunes qui s'occuppent de L'heure du conte, un programme de lecture pour les enfants d'âge préscolaire. Récemment, la bibliothèque est devenue le centre Internet du village, depuis l'installation du groupe Somernet. L'édifice est donc bien fréquenté.

«Le comité culturel n'a pas tellement changé depuis ses débuts, estime Anita Poiron qui a mérité en 1991 le Prix Réseau pour son dévouement. Mais on n'est plus seul. Le réseau communautaire, par exemple, est un appui important.»



photo: Pascal Dubé

Anita Poiron: «Nous étions des personnes bien dévouées.»

Aujourd'hui, le comité culturel offre plusieurs cours pour les résidants voulant perfectionner leur français, apprendre l'espagnol ou faire de la danse. Un cours de tissage au métier sera offert cette année et, bien sûr, les soirées «Bière et saynettes» font le pont avec les débuts du comité culturel.

Anita Poiron se dit heureuse et fière de ses années au sein du comité culturel. «C'est comme ça qu'on réussit, explique-t-elle. On expose les gens au français. On les fait vivre en français au lieu de revendiquer, surtout dans le cas des jeunes. Et on réussit. Dans ce monde qui devient de plus en plus petit et homogène, c'est une richesse que de donner à nos enfants la connaissance du français.»

Vous avez des événements à signaler?

Composez
le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.

Maire et médecin

Maintenant à la retraite, le docteur Georges Mabon nous parle des soins de santé, de ses débuts de carrière et du conseil de Somerset.

Daniel BAHUAUD

Médecin à la retraite et maire de Somerset, le Dr. Georges Mabon ne regrette aucunement sa décision, prise en 1959, de s'installer dans la région de la Montagne, où il a fondé un foyer, gagné sa vie et contribué à la santé et à l'épanouissement de sa communauté. Après 40 ans de service, le docteur Mabon a finalement pris sa retraite. Il peut enfin se consacrer davantage à la fabrication de vitraux, un passe-temps qui le passionne. Il a bien voulu partager ses inquiétudes et ses espoirs quant aux soins de santé dans la région, ses souvenirs de médecin de campagne et sa vision en tant que maire de Somerset.

L'avenir des soins de santé

«Il y a tant de villages qui implorent des médecins de s'établir chez eux, dit-il. Et on n'arrive pas à les attirer. C'est déplorable. Heureusement qu'à Somerset nous avons pu accueillir le docteur Michel Bruneau. La relève est assurée, et en plus notre jeune recrue est bilingue, ce qui répond aux besoins de la région et du village, dont le tiers des habitants sont francophones.

«Ce qui n'a pas aidé au recrutement, ajoute-t-il, c'est qu'on ait réduit l'étendue des soins de santé. À la Montagne, il y a toujours un service d'obstétrique, mais au nord de Brandon, il y a quatre communautés de 850 habitants chacune où on n'offre plus ce service important. Il y a certainement eu des remaniements et des coupures importantes.»

Afin de contrecarrer les risques associés à de telles pertes, le conseil du village dont le docteur Mabon est maire, a lancé en 1995 la construction de l'édifice commercial Place Somerset, où s'est établi Michel Bruneau. On y trouve également la clinique du dentiste de Swan Lake Marcel VanWoensel, l'optométriste itinérant de Winnipeg, Robert Lecker, et l'infirmière de santé publique, Claire Comte. «Le conseil a reçu beaucoup d'appuis de la communauté; on a ramassé 120 000 $ du village, auquels ont été ajoutés des octrois gouvernementaux», rappelle Georges Mabon.



photo: Pascal Dubé

Le docteur Georges Mabon.

Par contre, ces efforts ne garantissent rien face à certains changements proposés par la Province. «On n'est toujours pas certain de conserver notre hôpital régional de Swan Lake parce que le gouvernement veut que Somerset soit desservi par un autre hôpital dans la région de soins de santé plus à l'ouest, indique le docteur Mabon. Ça serait de valeur puisque nos deux villages ont une longue tradition de coopération dans le domaine de la santé.»

Souvenirs

C'est justement grâce à certains efforts de la part du docteur Mabon que Somerset s'est joint en 1965 au district hospitalier desservi par l'hôpital Lorne de Swan Lake, où il a travaillé depuis son arrivée à la Montagne. L'hôpital offre des soins d'urgence et un important service d'obstétrique et de chirurgie pour la région.

Le docteur Mabon conserve d'heureux souvenirs de ses collègues. «En 1966, le docteur Fernand Letain s'est joint à moi, et nous avons travaillé ensemble jusqu'à son décès en 1989. Le travail était parfois lourd, mais on s'entendait très bien. Bien que le nombre de naissances ait baissé depuis, j'ai dû accoucher un total de 2 000 bébés avec le docteur Letain.

«Après son décès, poursuit-il, j'ai travaillé un an et demi seul. Les exigences de la pratique étaient surhumaines, et je n'arrivais pas à attirer de nouveaux médecins.» Éventuellement, un Irlandais de Terre-Neuve, le docteur Gerard Desmond, s'est installé à Swan Lake, ce qui a allégé la charge du docteur Mabon, qui a recruté le docteur Bruneau en 1996.'

Le docteur Mabon constate plusieurs changements depuis son arrivée en 1959. «Bien qu'il y ait eu des progrès techniques, ce qui m'impressionne le plus, c'est que les gens sont plus actifs et qu'ils se surveillent de plus près. Le régime alimentaire s'est amélioré et il y a eu une réduction du tabagisme.

«Les appels à domicile sont plus rares, ajoute-t-il avec une pointe de nostalgie. J'amenais autrefois ma carabine et, après une consultation en campagne, je chassais le lapin. Aujourd'hui, il n'y a plus d'appels à domicile... et plus de lapins!»

À la mairie

En plus d'être maire, le docteur Mabon siège au conseil municipal depuis 1972. Le médecin se dit fier des réalisation du conseil au fil des ans. «Notre politique fiscale est saine. On n'a jamais eu de déficit, ce qui nous a permis de réaliser des projets comme Place Somerset. En plus, on s'est avéré chef de file en gériatrie avec la construction en 1967 du manoir, une des premières résidences pour personnes âgées avec une cuisine centrale. Même aujourd'hui, la majorité des résidences sont fournies par le service "Meals on Wheels".»

Pour le docteur Mabon, être maire est un plaisir. «Je ne me suis jamais senti brimé par cette responsabilité, remarque-t-il. Les membres du conseil sont approchables et font preuve de cordialité. Tout le conseil municipal, à l'exception d'un membre, est francophone, et nous sommes ouverts au fait français, tout en respectant les Flamands et les anglophones. Il n'y a rien de plus dommageable que les querelles de clocher, lance-t-il. Je suis fier que Somerset fasse rayonner la bonne entente.»

Somerset

Un nom coulé dans le béton

Chez Frères Boulet Ciment Ltée, on affirme que le ciment est un des matériaux de construction les plus flexibles sur le marché. C'est évidemment à la condition de le manipuler avant qu'il ne durcisse!

Pascal DUBÉ

Frères Boulet Ciment Ltée. est une de ces entreprise qui a su profiter du développement du marché du porc au cours des dernières années. L'entreprise fabrique notamment des planchers, des murs et des mangeoires en ciment pour les porcheries. La compagnie offre également un service de livraison de ciment pré-mélangé pour tout projet de construction.

Établi en 1963, Frères Boulet Ciment Ltée a été une des premières compagnies dans la province à offrir un service de fournisseur de ciment pour les entrepreneurs en construction. Auparavant, les entrepreneurs devaient mélanger eux-mêmes leur ciment. En se spécialisant dans la préparation du béton, les frères Omer et Edmond Boulet abandonnaient le domaine de la charpenterie.

«C'était assez audacieux à l'époque parce que tout le monde nous disait qu'on n'aurait jamais assez de travail pour vivre à faire seulement du ciment, rappelle Edmond Boulet. Mais la demande pour nos produits a toujours été plus grande que ce que l'on pouvait offrir. Nous avons aussi été parmi les premiers entrepreneurs à utiliser des panneaux de contreplaqué pour couler du ciment, remplaçant ainsi les anciens moules de planches.

«Grâce à la coopération des producteurs de porcs de la région, nous avons réussi à développer des produits qui répondaient plus efficacement à leurs besoins, souligne-t-il. Nous avons créé des planchers avec des fentes qui permettent de laisser s'écouler le purin. Nous produisons aussi des murs d'enclos en forme de zig-zag, ce qui permet aux murs de se tenir debout sans qu'on ait à planter des piquets ou à les visser dans le mur. Ces produits nous permettent de garder une plus grande partie de nos employés pendant les mois d'hiver où la livraison de béton est au ralenti.»



photo: Pascal Dubé

Hubert Boulet et son père Edmond.

Hubert Boulet, le fils d'Edmond, a commencé à faire du ciment dès qu'il a eu dix ans. En 1996, il s'est joint à l'entreprise familiale à temps plein. Détenteur d'un baccalauréat en génie civil de l'Université du Manitoba, Hubert Boulet s'est aménagé un petit laboratoire à même les bureaux de l'entreprise. Cet ajout permet de faire sur place les tests de qualité du produit en plus de poursuivre des recherches sur le développement de nouveaux produits.

«Le ciment a beaucoup évolué au cours des derniers 20 ans, affirme Hubert Boulet. On ne construit plus de ponts de fer comme avant, on les fabrique en béton. La plupart des recherches qui sont effectuées présentement sur des produits comme le fer ou d'autres matériaux de construction peuvent être récupérées afin d'améliorer les caractéristiques du béton.

«En connaissant quel utilisation on va faire du béton, on peut préparer un mélange qui va répondre aux conditions du milieu. On ne prépare pas du ciment pour mettre sur les routes comme on prépare du ciment pour faire des fondations ou pour créer une sculpture par exemple. Notre laboratoire nous permet de faire nos propre recherches, sans avoir à passer par un intermédiaire.»

Les propriétaires n'ont pas l'impression que le marché est saturé et que la demande pour le béton pourrait diminuer au cours des prochaines années. «Le béton est le deuxième produit le plus en demande dans le monde, affirme Hubert Boulet. C'est un des matériaux de construction les plus flexibles, car on peut faire ce qu'on veut avec avant qu'il ne durcisse.»

«Le plancher d'une étable ne dure généralement que 15 à 20 ans, ajoute Edmond Boulet. Il faudra bien les remplacer un jour ou l'autre. Cela ne nous empêche pas de continuer d'innover et de créer de nouveaux produits. Comme nous fabriquons sur place nos propre moules et que nous possédons maintenant notre propre laboratoire, nous pouvons travailler de façon très autonome.»

Préserver la foi et la langue

Les Filles d'Isabelle et les Chevaliers de Colomb de Somerset: deux organismes qui ont à cœur le bien-être de la communauté et de la langue française.

Anie CLOUTIER

Chez les Filles d'Isabelle comme chez les Chevaliers de Colomb de Somerset, le recrutement de jeunes membres n'est pas de tout repos. Mais comme l'indique le Grand Chevalier, Omer Boulet: «La relève ne se fait pas en grands nombres, mais en qualité».

Fondé en 1927, le conseil 2658 est un des plus anciens de la province, indique Omer Boulet. «Autrefois, le conseil Langevin englobait toute la région. Dans les années 1940, il y avait de plus en plus de membres anglophones, alors on s'est séparé en deux. Langevin est resté un conseil francophone et on a fondé le conseil Campeau pour les anglophones. Puis, en 1976-1977, le conseil Langevin s'est encore divisé en trois conseils desservant Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Léon et Somerset. Comme ça, les conseils travaillaient plus directement pour leur paroisse et ça nous a permis de recruter de nouveaux membres.»

De nos jours, poursuit Omer Boulet, des pressions se font sentir pour faire du conseil Langevin un conseil bilingue. «On a des membres anglophones qui voudraient bien participer à nos réunions, ce qui veut dire qu'on devrait les faire en anglais. Mais le conseil Campeau a été créé pour eux! On les invite à participer à nos activités, mais on veut rester français. On appuie le comité culturel. Comme eux, on veut appuyer le français mais sans pousser trop fort. On respecte les autres, mais on veut être respecté nous aussi. Je suis né à Dunrea. À l'époque, c'était un village francophone, mais il n'y a plus personne là maintenant. Aujourd'hui, c'est Somerset qui est sur la frontière. Si on ne travaille pas à garder notre français, ça va partir. Il faut se battre si on veut se tenir en vie.»

Chez les Filles d'Isabelle aussi, certaines personnes exercent des pressions pour faire des Filles d'Isabelle un organisme bilingue. «Pendant longtemps, les anglophones ont eu l'équivalent des Filles d'Isabelle, explique la directrice, Lucille Labossière. Mais cet organisme n'existe plus aujourd'hui et les anglos s'engagent plutôt au niveau du comité paroissial. De toutes façons, on n'encourage pas trop les anglophones à devenir membres.»

Les Filles d'Isabelle ont été fondées aux États-Unis en 1897. Le volet de la Montagne des Filles d'Isabelle a été mis sur pied en 1943. À l'époque, il regroupait les villages de Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Léon et Somerset. À la première initiation, on comptait 54 membres. «Marthe Girouard et Isabelle Boileau sont nos dernières membres fondatrices encore vivantes», indique, Lucille Labossière.



Lucille Labossière: On peut toujours se fier sur les Filles d'Isabelle.



photo: Pascal Dubé

Omer Boulet: Il faut se battre si on veut se tenir en vie.

Aujourd'hui, les Filles d'Isabelle comptent une quarantaine de membres et la moyenne d'âge est plus élevée qu'avant. «Les femmes d'aujourd'hui sont tellement actives, fait remarquer Lucille Labossière. Elle travaillent et sont membres de plusieurs comités.»

Il y a quelques années, les Filles d'Isabelle ont fermé leurs portes à Saint-Boniface et Saint-Malo, ne laissant plus dans la province que les regroupements de Saint-Claude, Notre-Dame-de-Lourdes et Somerset. «Avec la perte de Saint-Boniface et Saint-Malo, on a perdu notre cercle d'État, signale à regret Lucille Labossière. Les seules réunions qui nous restent sont les internationales chaque deux ans. Mais on ne se sent pas trop concernées alors on ne participe pas beaucoup.»

Les Chevaliers de Colomb comme les Filles d'Isabelle jouent un rôle important pour la paroisse de Somerset. «On organise les déjeuners aux crêpes, le tournoi de balle en juin et le concours de dessins de Noël, signale Omer Boulet. On participe au marathon Terry Fox, au Festival des nations et on aide Moisson Winnipeg. De 1971 à 1992, on organisait aussi un tournoi provincial de hockey. Mais le plus gros de notre travail est d'aider le prêtre. C'est nous qui avons financé le nouvel ascenseur dans l'église au coût de 33 000 $ et on a posé un panneau devant l'église au coût de 5 000 $. Les Chevaliers sont importants pour assurer l'avenir de la paroisse. Le diocèse prend en considération l'engagement des fidèles dans sa décision de garder ou non un prêtre en place. Et si on n'avait plus notre paroisse française, ça ne serait pas bien long que le reste suivrait.»

La spécialité des Filles d'Isabelle, signale Lucille Labossière, c'est la préparation de goûters pour les funérailles. Mais l'organisation est aussi très active au sein de la paroisse. «Le curé aurait bien de la misère à se passer de nous, indique-t-elle. On peut toujours se fier sur les Filles d'Isabelle. Mais le diocèse de Saint-Boniface ne reconnaît pas autant le travail des Filles d'Isabelle que celui des Chevaliers de Colomb ou de la Ligue féminine catholique. On était vraiment déçues lors des célébrations du 150e du diocèse de voir tous les organismes représentés sauf les Filles d'Isabelle. Il nous arrive de nous demander si on ne serait pas mieux de nous joindre à la Ligue, mais dans tous les cas, on ne peut pas se permettre de tout lâcher sans remplacer le groupe par autre chose. Il y a bien trop de besoins dans la communauté».

South Eastman/Santé Sud-Est-Inc.

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE BILINGUE
Services communautaires Sainte-Anne

Fonctions:

- agir à titre de réceptionniste (au téléphone et en personne);
- fournir de l'appui administratif à une équipe multidisciplinaire;
- tenir à jour des systèmes administratifs en respectant les lignes directrices relatives aux programmes.

Exigences:

- avoir terminé ses études secondaires;
- avoir de l'expérience en informatique (logiciel actuellement utilisé : Office 97);
- pouvoir travailler de manière autonome;
- techniques de communication excellentes;
- pouvoir s'exprimer couramment en anglais et en français;
- avoir suivi des cours de secrétariat, d'informatique et de gestion des affaires (de préférence).

Il s'agit d'un poste pour neuf jours chaque deux semaines (0,9) pour un terme d'un an.

Le salaire varie de 11,00 $ à 12,50 $ de l'heure, selon les compétences et l'expériece.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse ci-dessous **au plus tard le 5 mars 1999**:

Mme Denise Patlyn
Adjointe à la direction
South Eastman/Santé Sud-Est Inc.
C.P. 470
La Broquerie (Manitoba) R0A 0W0

Téléphone : (204) 424-5880 • Télécopieur : (204) 424-5888



Courtier d'assurances
est à la recherche d'un(e)
employé(e) BILINGUE (français-anglais)
pour un poste permanent

Fonctions:

- Courtier ou Courtière d'assurances licencié(e)
- Vente d'Autopac

L'entrée en fonction: immédiate.

Date d'échéance pour faire demande: le 4 mars 1999.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Assurances Desaulniers
390, boulevard Provencher
Unité B
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0H1
ou par télécopieur: 233-4434

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Apprendre et grandir ensemble

SECRÉTAIRE DE SOUTIEN

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche d'une secrétaire de soutien pour un poste permanent à temps plein dans le secteur du transport et de l'entretien.

Les heures de travail seront de 9 h à 17 h.
L'entrée en fonction se fera le 1er mars 1999.

Les personnes intéressées devront :

- être familières avec le logiciel Word et l'environnement Windows;
- posséder une excellente connaissance du français et de l'anglais;
- démontrer des habiletés à travailler en équipe;
- faire preuve d'une gestion efficace du temps et des ressources;
- démontrer de l'entregent.

Les personnes intéressées enverront leur demande, accompagnée d'un curriculum vitae, **avant le 3 mars 1999** à :



Madame Louise Simard
Assistante administrative
Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Case postale 204
485, chemin Dawson
Lorette (Manitoba)
R0G 0Y0

Téléphone : 878-9399 Télécopieur : 878-9407



Commission canadienne du blé

La Commission canadienne du blé est un office de mise en marché de céréales d'envergure internationale qui exploite des technologies informatiques et de réseautage hautement avancées. Elle cherche actuellement à combler les postes suivants:

Directeur commercial (Concours n° 99-10A)

Sous l'autorité du directeur commercial principal, le titulaire sera responsable des ventes de céréales dans les marchés du secteur de l'Asie-Océanie. Cette région, où le travail de commercialisation est aussi stimulant qu'exigeant, représente un important marché pour la CCB.

Les candidats doivent détenir un baccalauréat en agriculture, en commerce, en sciences économiques ou en affaires internationales ou avoir une expérience équivalente dans un domaine connexe. Ils doivent également avoir une excellente maîtrise de l'anglais et posséder un passeport canadien. La personne retenue aura une excellente aptitude à la communication et de bonnes compétences en planification, en prise de décisions et en analyse. Elle saura utiliser un logiciel de traitement de texte et un tableur. La capacité de parler couramment le Mandarin ou, à défaut, la connaissance générale de cette langue ainsi que l'expérience du commerce céréalier et de l'agriculture à l'échelle internationale constitueront des atouts. L'anglais est la langue de travail.

Coordonnateur de recherche et de planification (Concours n° 99-12A)

Sous l'autorité du directeur de la recherche et de la planification, Division des services ruraux, le titulaire sera chargé d'analyser et d'élaborer des politiques et des règles en matière de livraison et de mouvements de trésorerie, et de rendre compte de ces activités. Il sera aussi chargé de rédiger des lettres et des publications destinées aux agriculteurs et à l'industrie céréalière, notamment des bulletins, des guides et des manuels d'instruction.

Les candidats doivent détenir un baccalauréat en agriculture, en économie agricole ou en communications ou avoir une expérience équivalente dans un domaine connexe, particulièrement en ce qui a trait à l'industrie céréalière canadienne, à la gestion de l'entreprise agricole et à l'élaboration de politiques. La personne retenue devra avoir la capacité attestée de communiquer efficacement à l'oral et par écrit. Elle devra également posséder de bonnes compétences en matière de résolution de problèmes, d'analyse et d'évaluation et saura utiliser un logiciel de traitement de texte et un tableur. L'anglais est la langue de travail.

La CCB offre des salaires concurrentiels, une gamme complète d'avantages sociaux et d'excellentes conditions de travail. Les personnes intéressées peuvent envoyer leur demande de candidature par écrit, en n'oubliant pas de mentionner le n° de concours et d'inclure leur curriculum vitae, leurs attentes salariales et une liste de répondants, **au plus tard le 5 mars 1999.**

Direction des ressources humaines
La Commission canadienne du blé
CP 816, succ. Main
Winnipeg MB R3C 2P5
N° de télécopieur: (204) 983-1209

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.



Commission canadienne du blé

Conseiller, Groupe chargé de la politique générale (Concours n° 99-14A)

La Commission canadienne du blé, office de commercialisation de céréales de dimension internationale, cherche à combler deux postes de conseiller au sein du Groupe chargé de la politique générale. Sous l'autorité de la vice-présidente, Politique générale, les titulaires seront chargés d'analyser un vaste éventail de questions touchant aux politiques et à l'exploitation, de représenter la CCB à divers événements publics pour effectuer des exposés, d'assister à des réunions de représentants du gouvernement et de l'industrie et de fournir l'orientation requise en matière d'élaboration de politique et de planification.

Idéalement, les candidats doivent détenir une maîtrise en sciences économiques ou en génie rural ou avoir une expérience équivalente dans un domaine connexe. Ils doivent également avoir une vaste expérience pratique des politiques agricoles, de l'agronomie et de la commercialisation au niveau canadien et international ainsi qu'une vaste connaissance des théories économiques et des méthodes de recherche. Le candidat retenu possédera d'excellentes aptitudes à la communication orale et écrite de fortes compétences en matière de résolution de problèmes conceptuels; il saura utiliser des progiciels. L'expérience de la planification stratégique et commerciale sera un atout. L'anglais est la langue de travail.

La CCB offre des salaires concurrentiels, une gamme complète d'avantages sociaux et d'excellentes conditions de travail. Les personnes intéressées peuvent envoyer leur demande de candidature par écrit, en n'oubliant pas de mentionner le no de concours et d'inclure leur curriculum vitae, leurs attentes salariales et une liste de répondants, **au plus tard le 5 mars 1999.**

Direction des ressources humaines
La Commission canadienne du blé
CP 816, succ. Main
Winnipeg MB R3C 2P5
No de télécopieur : (204) 983-1209

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue MARIE GRATIA RÉGINA TRUDEAU, de la ville de Winnipeg, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés au 444, avenue St-Mary, bureau 800, Winnipeg (Manitoba) R3C 3T1, le ou avant le 31e jour de mars 1999.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 15e jour de février 1999.

Michel L. J. Chartier
MONK, GOODWIN
Procureurs de la succession

AGENT OU AGENTE DE SOUTIEN JUDICIAIRE BILINGUE AUPRÈS DES FEMMES ET DES ENFANTS TÉMOINS – HS4

Emploi à temps partiel - 6 journées toutes les 2 semaines, Justice Manitoba, Winnipeg. Échelle de salaire : de 20 698 $ à 28 721 $ par année. N° de concours : 04655/99. Date de clôture : le 12 mars 1999.

Qualités requises : Études postsecondaires ou formation en sciences sociales, ou études connexes et expérience de travail. Excellent sens de l'organisation. Capacité démontrée d'évaluer les besoins des clients et d'offrir des services individuels ou collectifs de counselling ou d'intervention. Efficacité en communication écrite et verbale, et excellent entregent. Connaissances approfondies dans les domaines de la victimisation des enfants et de la violence familiale. Capacité de travailler la journée, en soirée et durant les fins de semaine, au cours d'une semaine de travail ordinaire. Connaissance et compréhension de la culture autochtone - seront considérées comme un atout. Détention d'un permis de conduire valide. La personne titulaire doit être prête à se déplacer et à être hébergée pour la nuit, à l'occasion. Bonne connaissance de l'anglais et du français.

Fonctions : Offrir des services de soutien judiciaire et d'assistance aux femmes victimes de violence conjugale, au cours du processus judiciaire. Offrir toute une gamme de services de soutien aux enfants témoins ou victimes et aux membres de leur famille, au cours du processus judiciaire. Travailler en étroite collaboration avec d'autres intervenants au sein du système de justice pénale. Travailler de façon indépendante tout en respectant les lignes directrices et le protocole de la province. Rédiger des rapports écrits pour aider les victimes de violence familiale. Coordonner l'accès des victimes au système de justice pénale. Offrir des services de counselling à court terme pour déterminer les besoins immédiats de la victime et pour aider à la planification en matière de sécurité. Offrir des renseignements éducatifs au sujet du processus judiciaire.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour l'étape suivante du processus de sélection.

Présentez votre demande par écrit à l'adresse suivante :

Justice Manitoba
Service des ressources humaines
405 Broadway, bureau 910
Winnipeg (Manitoba) R3C 3L6
Télécopieur : (204) 945-3764

Nous tenons compte de l'équité en matière d'emploi au cours du processus de sélection. Nous demandons aux candidats et aux candidates d'indiquer dans leur lettre d'accompagnement ou leur curriculum vitae s'ils appartiennent à l'un des groupes suivants : femmes, Autochtones, minorités visibles et personnes handicapées.



LA DIVISION SCOLAIRE DE BRANDON N° 40

POSTES ADMINISTRATIFS

1. DIRECTEUR/DIRECTRICE EARL OXFORD MIDDLE SCHOOL
   Poste à temps complet
   VII-VIII années (avec des classes à besoins spéciaux)
2. DIRECTEUR/DIRECTRICE FLEMING SCHOOL
   0,5 administration • 0,5 enseignement
   Maternelle - VI (avec des classes à besoins spéciaux)
3. DIRECTEUR/DIRECTRICE J.R. REID SCHOOL
   0,5 administration • 0,5 enseignement
   Maternelle - VI (avec des classes à besoins spéciaux)
4. DIRECTEUR ADJOINT/DIRECTRICE ADJOINTE ÉCOLE NEELIN SCHOOL
   0,75 administration • 0,25 enseignement
   Secondaire I - Secondaire IV. Une école à deux voies (immersion française) et aussi des classes à besoins spéciaux
5. AUTRES POSTES ADMINISTRATIFS PRÉVUS DANS LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES ET SECONDAIRES

Les candidats qualifiés qui postulent à cet emploi doivent détenir un baccalauréat en éducation et satisfaire aux conditions requises pour le certificat «Level I School Administration». Il est nécessaire d'avoir un minimum de sept années d'expérience dans l'enseignement dont certaines au niveau primaire ou secondaire suivant l'intérêt du candidat/de la candidate. Une expérience antérieure dans l'administration scolaire et l'obtention du certificat «Level II Principal's Certificate» sont des atouts. Il est préférable que le candidat/la candidate s'intéresse à la technologie et ait une certaine compétence dans ce domaine.

Le conseil scolaire a une forte préférence pour les candidats bilingues intéressés aux emplois d'administration aux écoles à deux voies.

Seuls les candidats qui s'engagent à une approche progressive et innovatrice sont invités à présenter leur candidature. Veuillez indiquer de façon précise le niveau d'emploi administratif pour lequel vous vous présentez (par exemple: Directeur/Directrice, Directeur adjoint/Directrice ajointe, Maternelle à la VI, Maternelle à la VIII, Secondaire I – S IV, à temps complet, à mi-temps).

Les salaires sont conformes à l'entente collective. L'entrée en fonction débutera pour l'année scolaire 1999-2000.

Veuillez soumettre les demandes d'emploi et les références **seulement** sur les formulaires de demande d'emploi disponibles auprès de:

Kathlyn McNabb, Directrice des ressources humaines
Division scolaire de Brandon N° 40
1031, 6e rue
Brandon (Manitoba) R7A 4K5
Téléphone: (204) 729-3108 Télécopieur: (204) 727-2217
Courriel: mcnabbk@brandonsd.mb.ca

Veuillez nous faire parvenir votre demande **avant** 16 h le lundi 8 mars à l'adresse ci-dessus.

Pour d'autres renseignements sur la Division scolaire de Brandon ou pour télécharger un formulaire de demande d'emploi, veuillez visiter notre site web à: http://www.brandonsd.mb.ca/bsd.

Les missionnaires oblates

601, rue Aulneau
Saint-Boniface, Manitoba
233-7287

Poste à temps partiel

Emploi pour
secrétaire bilingue

- Personne très discrète,
- Excellents français et anglais (parlés et écrits),
- Bonnes compétences en traitement de texte,

9 h à midi
(du lundi au vendredi)

Entrée en fonction:
le plus tôt possible

Faire demande auprès de :
Berthe O'Reilly, M.O.
Directrice du personnel

POSTE DE DÉBUTANT

Seules les personnes bilingues (français et anglais) sont priées de poser leur candidature.

La personne choisie doit avoir des aptitudes pour le travail numérique et la résolution de problèmes. Elle travaille bien en équipe et possède une bonne connaissance du logiciel Excel et de l'expérience en saisie de données.

Les Magasins SAAN limitée offre d'excellents avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae et vos attentes salariales à :

SAAN STORES LTD.
1370, place Sony
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3C3

À l'attention du :
Service des ressources humaines

Nous remercions toutes les personnes qui s'intéressent au poste. Cependant, nous contacterons seulement celles qui seront convoquées à une entrevue.

Paroisse-cathédrale de Saint-Boniface



AIDE-COMPTABLE
à temps partiel
(jusqu'à un maximum
de 17,5 heures/semaine)
au bureau de la paroisse-cathédrale.

Tâches:

- tenue de livres;
- entrée des données à l'ordinateur;
- aide à la réception.

Qualifications recherchées:

- bilingue;
- connaissance des logiciels ACCPAC et Excel.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à l'attention du gérant de la paroisse **avant le 15 mars 1999**.

Une description de tâches détaillées et disponible sur demande au bureau de la paroisse-cathédrale.

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $

VISA MasterCard

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

RECHERCHE

GARDIENNE requise pour trois enfants à Churchill, nord du Manitoba. Du 1er mai à la fin novembre. Doit parler français. Références et photo. Contactez Louise. Tél.: (204) 675-8878 ou fax: (204) 675-2647. C.P. 1031, Churchill (Manitoba) R0B 0E0.
618-

RECHERCHE: Aide ménagère et cuisinière demandée pour maison privée. 3 à 4 jours par semaine. Avec expérience. Lyse ou Michel au 235-1435.
620-

RECHERCHE: Immédiatement. Gardien(ne) chez nous, rue Abbotsford, le mardi et jeudi (possiblement lundi au vendredi) pour garçon de 3 ans et fille de 1 an. Composez le 253-3897.
628-

À VENDRE

À VENDRE: Robes de mariées grandeur 7 à 9 et 11 à 14. Vêtements d'hiver «casuals» et professionnels en réductions. J'accepte présentement des vêtements de printemps et d'été sur rendez-vous. Le Garde-Robe, 561, rue Des Meurons. Tél.: 233-9552. Roselyne.
608-

À VENDRE: NORD SAINT-BONIFACE: jolie maison de 925 pi², grand lot de 42' x 122' avec garage double. 69 900 $. Alice Arnal SUTTON GROUP. 475-9130.

DUPLEX SXS: au cœur de Saint-Boniface. Idéal pour couple avec parents âgés ou pour étudiants universitaires. Plusieurs possibilités. Alice Arnal. SUTTON GROUP. 475-9130.

LORETTE: petite maison sur grand lot près des écoles, garage isolé et chauffé de 24' x 28'. 62 900 $. Alice Arnal SUTTON GROUP. 475-9130.

OCCASIONS D'AFFAIRES: détenez votre propre emplacement à Saint-Boniface. Salon de beauté ou peut être converti pour esthéticien. Équipement compris. Pour de plus amples renseignements composez le 475-9130 chez SUTTON GROUP et demandez Alice Arnal.

PLUSIEURS PETITES MAISONS À SAINT-VITAL ET EAST KILDONAN. 33 000 $ à 39 000 $. En bon état. Alice Arnald 475-9130.
626-

À LOUER

À LOUER: Appartement non-fumeur, sans animaux au 424, Valade. 450 $ par mois. Comprend buanderie, stationnement et eau. Disponible immédiatement. Pour information: 233-3753.
614-

À LOUER: au 155, Provencher. Espaces de bureau de 830 pi². Disponibles immédiatement. Composez le 233-3753.
615-

DUPLEX À LOUER au 730, Saint-Jean-Baptiste, 3 chambres à coucher. 630 $ par mois, stationnement et chauffage compris. Disponible immédiatement. Pour information 233-3753.
616-

À LOUER: DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT. Appartement de 2 chambres à coucher, entrée privée, stationnement, service de buanderie, entreposage. 455 $/mois comprend tous les services sauf l'électricité. Composez le 255-1578.
624-

PROPRIÉTÉ COMMERICALE À LOUER: Zoné C1. Emplacement idéal sur la rue Des Meurons. Édifice avec air climatisé de 770 pi² sur un lot d'environ 120' x 39'. Pour information: 237-8931.
627-

À LOUER: Haut d'un «Quintuplex». 2 chambres à coucher, propre, tranquille. Pas d'animaux. Disponible le 1er avril. 480 $/mois + hydro. Composez le 231-2800.
629-

À LOUER: Appartement de 2 chambres à coucher avec solarium, entrée privée. Près de l'Hôpital Saint-Boniface et CUSB. Disponible le 1er avril. Chauffage, eau et stationnement compris. 540 $/mois. Tél.: 771-6964.
630-

Nécrologies

Fernand Léo Allard

Le mari bien-aimé de feue Jeannette Allard (née Aquin), M. Fernand Léo Allard, est décédé paisiblement le mardi 16 février 1999 à l'Hôpital Saint-Boniface. Il avait 69 ans.

Papa, tu avais un grand cœur et tu étais toujours prêt à aider tous ceux qui avaient besoin de toi. Tu avais toujours un mot encourageant et positif. Tu nous laisses avec de bons souvenirs…

Il laisse dans le deuil ses quinze enfants : Jacqueline, Claude (Rita Real), Robert (Valerie Poulin), Nicole, Romain, Mona (Greg Cramer), Monique (Hervé Soulard), Paul-Émile, Anne-Marie Chan, Brigitte (David Neufeld), Daniel (Lisa), Chantal (René Thériault), Dominique, Janelle (Pierre Fournier) et Stéphanie (Jean-Claude Boudreau); 40 petits-enfants, ses frères et soeurs : Roland (Claire), Lucille (Robert Montplaisir), Yvette (Don Montplaisir), Jeannine (Bob Caron), Gertrude (Denis St. Amant), André (Sylvia), Anita (Freddy) et Angela Fontaine; de nombreux beaux-frères, belles-soeurs, nièces et neveux.

Tu as maintenant rejoint maman (feue) Jeannette (née Aquin), ton frère Maurice, ainsi que tes parents, beaux-parents et grand-parents.

Les prières ont été récitées à 19 h le vendredi 19 février 1999 à la chapelle du Salon mortuaire Desjardins, 357, rue Des Meurons. Les funérailles ont eu lieu à 10 h le samedi 20 février à la Cathédrale de Saint-Boniface, présidées par Mgr Albert Fréchette et précédées de la veille du corps à 9 h 30. L'enterrement des cendres a eu lieu le mardi 23 février à 9 h au cimetière Glen Lawn Memorial Gardens.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou sans frais 1-888-233-4949.

« So dear Fernand, remember this
Your presence we will dearly miss
From all of us whose lives you touched
For those to whom you meant so much
For now we bid you fond farewell
With love from all you knew you well. »



Léonard Chartier

Le mercredi 17 février 1999, M. Léonard Chartier est décédé paisiblement à l'hôpital général de Morris. Il avait 87 ans.

Il laisse beaucoup de gens dans le deuil, particulièrement son épouse Isabelle (Ritchot); ses enfants : Guy (Doris), Marie, Robert, Noël (Edith), Phillippe (Bridget) et Daniel (Doreen); de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants, ainsi que ses frères et soeurs.

La famille tient à remercier les employés des soins à domicile et le personnel de l'hôpital général de Morris pour leurs soins compatissants.

La veille du corps a eu lieu au salon funéraire Morris Funeral Home, le dimanche 21 février 1999 de 13 h à 18 h. La messe des funérailles a été célébrée par l'abbé Gérard-M. Lévesque le lundi 22 février 1999 à 14 h, précédées des prières à 13 h 30, à l'église paroissiale d'Aubigny. L'enterrement a suivi au cimetière paroissial d'Aubigny.

Les amis qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation des maladies du coeur, 352, rue Donald, bureau 301, Winnipeg (Manitoba) R3B 2H8.

La direction des funérailles a été confiée au salon funéraire Morris Funeral Home, 746-2451.



Neil Gaudry



C'est avec grande tristesse que la famille et les amis de Neil Gaudry ont annoncé son décès suite à une crise cardiaque le jeudi 18 février 1999 à l'âge de 61 ans.

Précédé par ses parents Ernest et Véronique Gaudry, ses beaux-parents Omer et Alexina Rainville, M. Gaudry laisse dans le deuil après plus de 36 ans de mariage son épouse bien-aimée Léona (née Rainville), leurs trois enfants Roger, René et Nicole, deux frères Roland (Madeleine) Gaudry et Greg (Jeannette) Gaudry, deux sœurs Murielle Gaudry et Eileen (Tim Bruce) Gaudry, un beau-frère Emmanuel (Claudette) Rainville, deux belles-sœurs Ida Cooper et Odile (Kent) Sargeant, sa très chère tante Anna Gosselin et de nombreux neveux, nièces et cousins. M. Neil Gaudry est né à Saint-Boniface le 19 septembre 1937 et a grandi à Saint-Laurent (Manitoba).

Mort prématurément, M. Gaudry était le député de Saint-Boniface à l'Assemblée législative du Manitoba. Ayant été élu pour la première fois le 26 avril 1988, il fut réélu en 1990 et en 1995. Homme d'affaires, M. Gaudry a été de 1966 à 1991 le secrétaire-trésorier de la compagnie Malcom Construction.

Le député de Saint-Boniface était très actif dans sa propre communauté dont il était très fier. M. Gaudry a été pendant 12 ans membre du conseil d'administration du Centre récréatif Notre-Dame dont neuf ans comme trésorier.

Membre de l'Ordre des Chevaliers de Colomb, il est Grand-Chevalier du Conseil Saint-Boniface de 1980 à 1982. Il devient par la suite Député du district pour une période de quatre ans. Il était le président-fondateur de l'Accueil Colombien, une résidence pour les personnes de l'âge d'or à Saint-Boniface. Il a aussi servi pendant plusieurs années comme président de la Résidence Langevin, une résidence à usage polyvalent pour personnes handicapées.

Il été membre de l'Ordre des Voyageurs. En 1984 et 1985, Neil et Léona sont les Voyageurs officiels du Festival du Voyageur.

Passionné de sa culture canadienne-française, pendant de nombreuses années M. Gaudry a été impliqué auprès de l'Ensemble folklorique de la Rivière Rouge. En 1983, il est le maire du Pavillon canadien-français de Folklorama.

Il a également servi au comité de parents de l'école Provencher ainsi qu'au comité du Collège Louis-Riel. Car considérant l'éducation de nos enfants comme une nécessité de la vie, il déclarait sans cesse que «NOS ENFANTS MÉRITENT CE QU'IL Y A DE MIEUX».

L'histoire ayant toujours été un de ses violon d'Ingres, M. Gaudry était membre à vie de la Société historique de Saint-Bonifaace. Pendant dix ans, il a été également membre du conseil d'administration du Musée de Saint-Boniface qu'il présida durant des années.

M. Gaudry était très fier de ses racines issues de Saint-Laurent, au nord de Winnipeg. Membre de l'Union nationale Métisse-Saint-Joseph, il n'épargna aucun effort pour la réhabilitation de Louis Riel tant il espérait qu'un jour ce dernier devienne Père de la Confédération.

M. Neil Gaudry a aussi siégé pendant plusieurs années au conseil d'administration du Foyer Valade et du Centre Taché. De plus, M. Gaudry était membre de la Chambre de commerce de Winnipeg, de la Chambre de commerce de Saint-Boniface, du Club La Vérendrye et du Club des hommes d'affaires.

Membre du Parti libéral au Manitoba depuis 1959, le résidant de Saint-Boniface occupa différents postes au sein du parti politique. En sa qualité de député, il est chef par intérim du parti libéral de février à octobre 1998.

Il était très actif au sein de l'Assemblée Internationale des Parlementaires de Langue française au travers d'une variété de responsabilités tels que vice-président régional de l'ouest canadien. En août 1993, il est observateur parlementaire canadien pour les élections présidentielles au Togo en Afrique; en novembre 1994, il est conférencier présidant un congrès des Parlementaires de langue française au Togo; en novembre 1995, il est délégué des parlementaires canadiens au congrès annuel tenu à Bucarest en Roumanie; et plus récemment en 1998, en tant qu'observateur parlementaire canadien il travailla main dans la main avec l'ancien président des États-Unis d'Amérique Jimmy Carter à Caracas lors des élections générales du Venezuela.

Comme bien de ses amis l'admettront très volontiers, M. Gaudry ne manquait jamais un tournoi de curling ou de golf tant il aimait exprimer et partager sa «Joie de vivre».

Neil Gaudry n'avait pas d'ennemis, il n'avait que des adversaires politiques. Il mettait les idées au défi, il débattait des opinions, il questionnait le bien-fondé des raisonnements, il s'opposait à des politiques; cela, sans jamais attaquer l'individu personnellement tant il respectait avant tout l'être humain. Le député de Saint-Boniface laisse derrière lui son propre visage humain de la politique au service du prochain. Véritable serviteur de Dieu, Neil a toujours surpassé ses responsabilités. Fournir un manteau d'hiver à une personne de la rue, acheter des produits alimentaires afin de nourrir les jeunes enfants d'une famille pauvre, trouver un toit aux sans-logis, être là et écouter à 3 h du matin une personne pleurant de misère au téléphone: c'était ça Neil Gaudry, le député de Saint-Boniface.

La messe de la résurrection de M. Neil Gaudry a été célébrée à sa Paroisse Cathédrale de Saint-Boniface qu'il a aussi servie comme membre du Conseil paroissial pour les affaires économiques. Présidées par Son Excellence Mgr Antoine Hacault, Archevêque de Saint-Boniface qui a été assisté du curé de la paroisse Mgr Albert Fréchette, P.H., V.G., les funérailles se sont déroulées le lundi 22 février 1999 à 19 h 30 avec visionnement du corps à 18 h 30.

Les porteurs honoraires étaient l'honorable Gildas Molgat, l'honorable Gary Filmon, l'honorable Ronald Duhamel, l'honorable Sharon Carstairs, M. Bud Malcom, Maître Jean-Paul Boily, Napoléon Boulet, Alfred Fortier, Philippe Le Quéré et Hélène Martin.

Les porteurs étaient Georges Buors, Jonathan Cooper, Clint Gaudry, Lloyd Gaudry, Emmanuel Rainville et Marcel Rainville.

M. l'abbé Léo Couture a présidé les funérailles qui se sont déroulées à l'église de Saint-Laurent le mardi 23 février 1999 à 11 h (avec visionnement du corps à 10 h 30). Le service s'est terminé par l'inhumation du corps au cimetière de Saint-Laurent.

La famille de M. Neil Gaudry invite ceux qui le désirent à remplacer des achats de fleurs en faisant un don à sa mémoire à la Fondation Rêves d'enfants du Canada (Division du Manitoba), 350, avenue St. Mary, Winnipeg (Manitoba) R3C 3J2 ou au Centre Taché, 185, rue Despins, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 2B3.

Au revoir cher Ami! Tu étais en compagnie de tes deux amours Léona et le Festival du Voyageur quand le Seigneur t'a appelé, et tu as répondu.

La Chapelle funéraire Desjardins a coordonné les arrangements 233-4949 ou interurbain sans frais 1-888-233-4949.

Nécrologies



Thérèse Cécile Marie Lambert (née Trudeau)

C'est avec beaucoup de tristesse que nous vous faisons part du décès de Thérèse Cécile Marie Lambert, le 18 février 1999 à l'Hôpital Saint-Boniface. Elle est décédée paisiblement, entourée de sa famille, à l'âge de 75 ans.

Thérèse manquera beaucoup à son mari depuis 55 ans, Lucien; ses enfants : Robert (Jacqueline), David (Odile), Monique, René (Diane) et Marie (Guy); ses petits-enfants : Florence, Danielle (Denis), Donald (Shauna), Pierre, Patrick, Alain et Justin. Elle laisse aussi dans le deuil sa soeur Blanche, de Vancouver, et sa belle-soeur Fernande, de la ville de Québec.

Thérèse a été précédée de ses parents, Médéric et Géraldine, de ses frères : Armand (Gabrielle), Robert (Monique), Jules (Louise) et Gérard; de ses soeurs : Florence (André), Lucille (Maurice) et Sr Gabrielle, o.m.i.

Thérèse est née le 21 août 1923 à Saint-Boniface. Elle a épousé Lucien le 5 février 1944 et a beaucoup aimé rester à la maison pendant que ses cinq enfants grandissaient. Elle a ensuite travaillé à l'Hôpital Saint-Boniface pendant 14 ans où elle s'est fait de nombreux amis.

Thérèse avait une passion pour le jardinage, à l'intérieur ou encore à sa maison d'été à Saint-Malo où elle aimait passer la saison chaude entourée de sa famille. Thérèse était une mère aimante et attentive qui donnait sans compter à tous ceux qui la connaissaient. Elle était intéressée dans la vie de ses amis et des membres de sa famille, n'oubliant jamais une fête ou un anniversaire et se rendant toujours aux rassemblements de famille. Pour elle, rien n'était plus important que sa famille.

La chaise du coin semblera bien vide sans toi, mais nous n'oublierons jamais les conversations que nous avons eues dans le salon.

Thérèse, Maman et Mémère, votre sourire chaleureux va beaucoup nous manquer. On vous aime.

Les prières ont été récitées le dimanche 21 février 1999 à 15 h à la chapelle du Salon mortuaire Desjardins (357, rue Des Meurons). Les funérailles ont eu lieu le lundi 22 février 1999 à 14 h à la Cathédrale de Saint-Boniface, présidées par Mgr Albert Fréchette et précédées de la veille du corps à 13 h 30. L'incinération du corps aura lieu plus tard.

Les porteurs étaient les petits-enfants de Thérèse.

La famille désire remercier le personnel des services d'urgence, d'observation (Lynn) et de soins palliatifs.

Au lieu de fleurs, on peut faire un don en mémoire de Thérèse à la Manitoba Lung Association, 629, avenue McDermot, Winnipeg (Manitoba) R3A 1P6.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou, sans frais, 1-888-233-4949.



Dorothée Vigier (née Augert)

Mme Dorothée Vigier de Notre-Dame-de-Lourdes, au Manitoba, est décédée paisiblement le dimanche 21 février 1999 à l'hôpital de Notre-Dame-de-Lourdes. Elle avait 89 ans.

Elle laisse dans le deuil ses deux fils : Gilbert (Rachelle) et Lucien (Lorraine), tous de Notre-Dame-de-Lourdes; six petits-enfants : Jean-Pierre, Jean-Guy, Jean-Claude, Lynn (Michel Letaine), Monique (fiancé Kevin Gruninger) et leur fille Ariane, et Philip. Elle laisse aussi Joseph Lacroix qui était considéré comme un membre de la famille; ses trois soeurs : Antoinette (Louis Lemoing), Thérèse (Robert Deroche) et Angèle Augert; son frère Gabriel Augert (Suzanne); son beau-frère Ghislain Vigier (Marie); ses belles-soeurs : Anna Vigier, Isabelle Boileau, Victorine Cousin, Hélène (Pierre Lejeune), ainsi que de nombreux neveux, nièces, parents et amis.

Elle a été précédée de son mari bien-aimé Jean-Pierre en 1996, de sa fille Rose-Marie en 1953, de ses trois soeurs : Marie (Jules Tinguely), Louise (Jean Berard) et Denise Vigier, et d'un de ses frères, Albert Augert.

Les prières ont été récitées le mardi 23 février 1999 à 19 h à la chapelle de Adam's Funeral Home. La messe des funérailles a été célébrée le lendemain, mercredi 24 février 1999, à 14 h à l'église catholique de Notre-Dame-de-Lourdes, présidée par le père Roland Lanoie. L'enterrement a suivi au cimetière paroissial.

Au lieu de fleurs, on peut faire un don à la Fondation de la santé de Notre-Dame-de-Lourdes, C.P. 190, Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba) R0G 1M0.

La direction des funérailles a été confiée à Adam's Funeral Home, à Notre-Dame-de-Lourdes, (204) 248-2201 ou, de Winnipeg, 941-9951.



Angéline Berard (née Labelle)

Paisiblement le lundi 22 février 1999 à sa résidence de Saint-Jean entourée de ses enfants est décédée Angéline Berard (née Labelle) à l'âge de 68 ans.

Angéline laisse dans le deuil ses enfants, Diane de Vancouver (C.-B), Marcel (Irène) de Morris, Raynald (Kathleen) de Marchand, Danielle (René Mathieu) de Saint-René (Québec), Gilles de Saint-Jean et Robert de Hill City (OK).

Elle était la grand-mère de dix petits-enfants et trois arrière-petits-enfants.

Angéline laisse dans le deuil trois sœurs, Thérèse (Roger Fréchette), Rose-Marie (Domenico Caliguire), Marguerite (Louis Hébert); et cinq frères, Eugène (Yvette), Lucien (Sue), Edmond (Hélène), Henri (Marie), Gus (Hilde), ainsi qu'une belle-sœur Thérèse Labelle (veuve de Denis).

Le service a été célébré à 10 h 30 le jeudi 25 février en l'église de Saint-Jean-Baptiste.

L'inhumation suivra au cimetière paroissial de Saint-Pierre-Jolys à une date ultérieure.

La famille désire remercier tous ceux et celles qui sont venus en aide à Angéline et à sa famille.

Au revoir Maman!

La direction des arrangements de Mme Berard a été confiée au Birchwood Funeral Chapel.

Chronique RELIGIEUSE



Réal Lévêque
Prêtre

Promulgation de la Bulle de l'an 2000

La fameuse Bulle du Jubilé de l'An 2000, «Incarnationis Mysterium» fut promulguée par le Pape Jean-Paul II, le 20 novembre 1998, premier Dimanche de l'Avent. «Les yeux fixés sur le mystère de l'Incarnation du fils de Dieu», furent les premières paroles de cette bulle qui rappellent le sens de la marche de l'Église vers l'An 2000.

Nous voici sur la dernière étape, après déjà quatre années de route avec la Lettre Tertio Millennio Adveniente de 1994. Le Pape, plus tendu que jamais vers un horizon désormais tout proche, condense dans cette Bulle toutes les énergies spirituelles qu'il avait rassemblées dans sa lettre de départ.

Ce nouveau document pontifical respire toute l'allégresse du salut offert par Dieu à tous. Alors que déjà bien avancés les projets les plus spectaculaires, les plus commerciaux commencent à prendre le devant de la scène mondiale pour l'An 2000, le Pape affirme tout bonnement que l'Incarnation du Fils de Dieu et le salut qu'Il a opéré par sa mort et sa résurrection sont le vrai critère pour juger tout projet qui tend à rendre la vie de l'homme plus humaine.

La Bulle évoque les lieux où se célébrera le Jubilé: toutes les églises particulières du monde, Rome et la Terre Sainte les deux pôles importants de l'Église, toutes les églises ont une importance capitale.

Le Pape espère qu'un nouveau pas en avant pourra être fait dans le dialogue entre Juifs, chrétiens et Musulmans, jusqu'à pouvoir échanger à Jérusalem le baiser de paix.

L'exigence oecuménique, si fortement marquée dès le lancement de la préparation du Jubilé, se retrouve ici sous la forme d'une invitation à la célébration de noces, à une fête baptismale de la Trinité. Le rôle que le Pape joue comme successeur de Pierre joue est de renforcer cette invitation jubilaire adressée à tous les disciples du Christ.

La Bulle d'Indiction a pour but de fixer les modalités concrètes d'accès au Jubilé. Le saint-père décrète l'ouverture de l'année sainte de l'An 2000 le jour de Noël 1999 et la clôture pour le jour de l'Épiphanie 2001, qui sera une espérance particulière profonde de grâce et de miséricorde divine.

Le Pape par la suite dans la Bulle parle de trois signes traditionnels de l'Institution Jubilaire, qui attestent la foi et aident la piété du peuple chrétien: le pèlerinage, la porte sainte et l'indulgence.

En gros le pèlerinage décrit le cheminement de tout baptisé, et représente l'histoire de l'Église qui est le journal vivant d'un pèlerinage jamais terminé par lequel le Jubilé s'efforce d'atteindre l'état d'homme parfait, la plénitude de la stature du Christ.

La Porte Sainte évoque le passage que tout chrétien est appelé à effectuer du péché à la grâce. Elle est le symbole de la vraie et seule porte qu'est le Sauveur Jésus.

Finalement l'Indulgence peut avoir son sens péjoratif comme on est habitué à le voir sous Luther etc. Il s'agit de l'indulgence au singulier. Les indulgences n'ont rien d'un compte bancaire mais elles procèdent du Christ, indulgence accueillie comme un don, elles révèlent l'inépuisable mystère de la Communion des Saints, et incitent à une conversion intérieure qui se traduit en engagement pour restaurer le tissu social défait par le péché. L'Église Jubilaire est témoin et lieu de ce renouveau des relations de l'homme avec Dieu et avec ses frères.

La Bulle demande au peuple de Dieu de garder l'esprit ouvert pour reconnaître d'autres signes possibles de la présence de Dieu agissant dans le Jubilé.

Jean-Paul II parle du signe de la purification de la mémoire, c'est à dire qu'il demande à tous un acte de courage et d'humilité pour reconnaître les fautes commises par ceux qui ont porté et qui portent le nom de chrétien. Dans une belle phrase, il dit: «Je demande que, en cette année de miséricorde, l'Église, forte de la sainteté qu'elle reçoit du Seigneur, s'agenouille devant Dieu et implore le pardon des péchés passés et présents de ses fils.»

Deux autres signes sont plus brièvement, mais aussi fortement mentionnés dans la Bulle: la Charité, qui ouvre nos yeux aux besoins de ceux qui vivent dans la pauvreté et la marginalisation, que l'engagement social de tous, en particulier de ceux qui ont entre les mains le sort des peuples, soit au coeur d'une demande et démarche jubilaire.

Le deuxième mot est la Mémoire des Martyrs, qui est un signe permanent mais aujourd'hui particulièrement éloquent de la vérité de l'amour chrétien. Il ne faut pas oublier leur témoignage. Le texte termine en disant qu'il ne faut pas oublier Celle, qui dans la pleine obéissance au Père, a engendré pour nous dans la chair le Fils de Dieu, Marie qui nous accompagne.

Ainsi que le Jubilé de l'An 2000 soit pour chacun, un renouvellement de notre Baptême et de notre vie spirituelle, et que ce «Mystère de l'Incarnation» soit une source pour augmenter notre foi en Jésus. Nous en reparlerons encore davantage.

Que ce Jubilé soit pour nous un chant de louange à la Trinité comme nous invite le Pape.

La Régie des services publics

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

DEMANDEUR : CENTRA GAS MANITOBA INC.

DÉTAILS DE LA DEMANDE : Centra Gas Manitoba Inc. («Centra») a fait demande auprès de la Régie des services publics du Manitoba pour les points suivants :

a) Faire approuver les tarifs intérimaires de vente, qui entreraient en vigueur le 1er juin 1999 et demeureraient en vigueur jusqu'au 31 décembre 1999 ou jusqu'à ce qu'une ordonnance modifie ces tarifs. Les tarifs demandés sont fondés sur une prévision des coûts du gaz pour 1999, qui comprend un prix moyen d'alimentation pour l'Ouest canadien d'environ 2,54 $/GJ et qui comprend également la disposition des soldes finaux du compte d'écart du gaz acheté (PGVA) de 1998, des résultats finaux de gestion des prix de 1998, des soldes restants de 1997 et des comptes de report reliés aux coûts du gaz.
b) Obtenir une approbation finale des coûts du gaz pour 1998 et des comptes de report afférents.
c) Obtenir une confirmation de l'ordonnance no 165/98 dans laquelle on approuvait de façon intérimaire et ex parte les tarifs qui sont entrés en vigueur le 1er janvier 1999.
d) Faire approuver la proposition intérimaire par laquelle Centra veut disposer du solde du compte d'écart du gaz acheté (PGVA) à un moment plus opportun.

Centra indique que, s'ils sont approuvés, les tarifs de vente demandés pourraient avoir les conséquences annuelles suivantes :

Réduction d'environ 8 à 10 % pour les clients résidentiels typiques;

Réduction d'environ 10 à 13,5 % pour les gros clients profitant de service général.

AUTRES QUESTIONS : Au cours de cette audience publique, la Régie a aussi l'intention d'aborder la question de l'allocation des coûts, liée aux activités d'agrandissement dans les régions rurales, dans le but d'obtenir une décision intérimaire ou finale sur cette question.

DÉPÔT DU DOSSIER : Pour obtenir une copie de la demande, veuillez communiquer avec :
Centra Gas Manitoba inc.
444, avenue St-Mary's, bureau 610
Winnipeg (Manitoba) R3C 3T7
À l'attention de : Guy B. Whitehill

Téléphone : (204) 925-0782
Télécopieur : (204) 925-8173
Cour. élec. : gwhitehill@wei.org

La demande et les documents d'appui pourront aussi être consultés aux bureaux de la Régie.

AUDIENCE PUBLIQUE : La Régie tiendra une audience publique au sujet de la demande, déposée par Centra Gas Manitoba inc. pour faire approuver ses tarifs de vente, à l'hôtel Radisson Downtown, 288, avenue Portage, à Winnipeg, au Manitoba, à partir du 19 avril 1999 à 9 h. L'audience continuera au besoin.

PARTICIPATION : Toute personne, entreprise ou corporation qui souhaiterait intervenir au sujet de cette demande, ou de toute modification apportée à celle-ci, ou qui aimerait participer à l'interrogatoire des témoins, soumettre des preuves ou présenter des conclusions, doit déclarer son intention au plus tard le 2 mars 1999 en communiquant par écrit avec le secrétaire de la Régie. Toute personne voulant présenter un mémoire à la Régie sans pour autant intervenir lors de l'audience doit aussi aviser le secrétaire de la Régie. Ceux et celles qui souhaitent participer à cette audience en français sont priées de communiquer avec le secrétaire de la Régie avant le 5 avril 1999.

Personne contact : M. H.M. Singh, secrétaire par intérim
Régie des services publics du Manitoba
280, rue Smith, 2e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 1K2
Téléphone : (204) 945-2638
Télécopieur : (204) 945-2643
Cour. élec. : hsingh@cca.gov.mb.ca

Un horaire a été établi pour que l'échange d'information se fasse de façon ordonnée. Toute personne ayant l'intention d'intervenir devrait obtenir une copie de l'horaire aux bureaux de la Régie.

PROCÉDURE : La Régie a adopté certains règlements et procédures qui régissent la conduite de cette audience. Tous les intervenants doivent se familiariser avec les exigences de la Régie. On peut obtenir sur demande des exemplaires de ce document en écrivant au secrétaire de la Régie ou en appelant au (204) 945-2638.

La Régie peut émettre une ordonnance au sujet de toute demande qui lui est soumise et répondre à cette dernière en totalité ou en partie. Elle peut ajouter des conditions à la demande ou les modifier, d'une manière complète et sous tous leurs aspects, comme si la demande originale comprenait de tels ajouts ou modifications.

FRAIS D'INTERVENTION : L'ordonnance de la Régie n° 163/87, en date du 12 novembre 1987, prévoit, entre autres, le remboursement dans certains cas des frais d'intervention et les démarches à suivre en l'occurrence. Les personnes désireuses de demander un remboursement de leur frais devront prendre connaissance de cette ordonnance.

En date du 17e jour de février 1999.

H.M. Singh
Secrétaire par intérim
La Régie des services publics


Donner cinq jours de préavis.


Accessible aux fauteuils roulants.

2e étage
280, rue Smith
Winnipeg (Manitoba)
R3C 1K2

Manitoba

ENTREPRISE

Une figurine de Joseph-Antoine Morin

Collectionneur de figurines, Kenny Morin vient de mettre au point sa propre poupée articulée. D'une hauteur de 30 centimètres, elle est à l'effigie du leader métis Joseph-Antoine Morin, ancêtre de Kenny Morin.

Enterré au cimetière de la cathédrale de Saint-Boniface, Joseph-Antoine Morin a fait partie de l'expédition de John Pallister dans la région de Kootanie en 1857 et était un chasseur de bisons réputé, rappelle Kenny Morin.

Kenny Morin habite Winnipeg. Il est comédien à ses heures et compositeur à l'occasion. «Ça faisait bien dix ans que je pensais à me lancer en affaires, indique-t-il. J'ai d'abord pensé créer une figurine de Louis Riel, mais j'ai finalement opté pour mon ancêtre, Joseph-Antoine Morin. C'est un projet que j'ai à cœur et j'espère que ma figurine servira à faire connaître et valoriser la culture métisse.»

Kenny Morin n'en est encore qu'au prototype, mais espère bientôt recevoir ses premières commandes pour les figurines de collection limitée. Seulement 10 000 exemplaires de ces figurines articulées seront vendues dans un premier temps, explique-t-il. «Je prévois vendre mes figurines de collection pour 200 $ américains l'unité, indique Kenny Morin. Je pourrai ainsi couvrir mes frais. Puis, je lancerai la production à grande échelle et elles se vendront pour environ 50 $ américains. Ensuite, si le projet est réussi, je compte créer d'autres figurines à l'effigie de Gabriel Dumont, un autre de mes ancêtres, et de Louis Riel.»

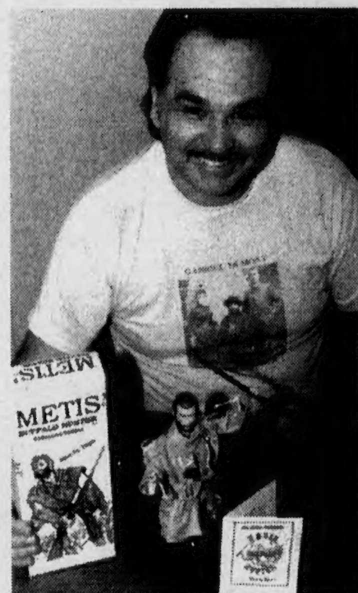


photo: Anie Cloutier
Kenny Morin exhibe fièrement son prototype de figurine.

A. C.

ÉDUCATION SECONDAIRE

Un nouveau programme agro-alimentaire?

La Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) songe à mettre sur pied un programme agro-alimentaire pour les élèves des écoles secondaires. Le cours servirait surtout de transition vers le monde du travail, offrant à tous les élèves intéressés des connaissances pratiques et fort probablement des stages dans plusieurs entreprises.

«Nous avons reçu beaucoup d'appui, note Robert Paquin, coordonnateur des programmes d'études professionnelles et techniques de la DSFM. Les parents et la division croient que le programme serait un succès, mais il y a encore beaucoup de pistes à suivre. Nous sommes encore à l'étude de faisabilité afin de trouver des appuis financiers, tant du secteur public que privé. Nous avons approché Agriculture Canada et Ressources humaines Canada, et nous comptons contacter d'autres agences gouvernementales.»

La DSFM compte également mettre sur pied un partenariat avec des entreprises intéressées à recevoir des élèves en stages pratiques ou à se rendre dans les écoles y faire des présentations. «Mais en ce moment, précise Robert Paquin, nous n'avons aucune garantie que le programme sera offert puisque nous ne sommes pas encore fixés quant au financement.»

Si la DSFM arrivait à financer son projet, la prochaine étape serait l'élaboration et l'implantation rapide du programme. «Nous nous basons sur un cours semblable qui se donne en Alberta et songeons déjà à l'emploi du temps des élèves, note Robert Paquin. La moitié du cours consisterait en stages pratiques, mais le nombre de crédits du cours n'a pas encore été précisé. Si approuvé, le cours pourait être offert dès septembre à Sainte-Anne, Saint-Jean-Baptiste, La Broquerie, Île-des-Chênes, Saint-Pierre, et ensuite à la grandeur de la DSFM.» La question du financement et l'élaboration du programme dervrait se régler d'ici la fin juin.

D. B.

RELIGION

Prêcher dans le Grand Nord

Prêtre séculier à Churchill, Francis Roussel n'a pas peur de s'afficher comme un prêtre «de la vieille école». Il croit qu'il est temps de revaloriser le travail du prêtre et d'encourager les jeunes à se diriger vers la vie religieuse.

Pascal DUBÉ

«Il est temps de revaloriser le rôle des prêtres au sein de l'Église catholique, affirme le curé de Churchill, Francis Roussel. Il ne faut pas que les jeunes aient peur des pressions sociales qui vont s'exercer sur eux. S'ils sont convaincus de leur foi, ils doivent vaincre leur peur et les tendances du milieu pour aller au bout de leurs convictions.

«Plusieurs affirment que les prêtres ont trop d'autorité et qu'il faut faire plus de place aux laïques dans l'Église, poursuit-il. Je n'ai rien contre le fait que les laïques prennent davantage de responsabilités dans la vie spirituelle de leur communauté, à condition d'être formé en conséquence. Mais le prêtre restera toujours en charge de la vie spirituelle de sa paroisse. Il est temps que les évêques se retroussent les manches et qu'ils définissent les tâches et responsabilités de chacun dans l'Église.»

Francis Roussel n'a pas peur d'être étiqueté comme un prêtre «conservateur». «Si vous pensez que je suis un conservateur parce que je suis l'enseignement des Évangiles tels qu'ils sont écrits et que je respecte les directives du pape, hé! bien oui, je suis un conservateur et ça ne me dérange pas que vous me mettiez en tête de votre liste. Mais je n'ai pas à m'excuser pour être un prêtre et faire mon travail.»

Pour Francis Roussel, il n'y a pas de demi-mesure. Les gens qui veulent faire baptiser leur enfant doivent prendre le temps de recevoir le cours de préparation au baptême. Même chose pour les gens qui veulent se marier, le cours de préparation au mariage devrait être obligatoire selon lui.

«On a de plus en plus de personnes qui nous disent avoir retrouvé la foi, mais on ne les voit pas à l'église, affirme Francis Roussel. Voilà pourquoi c'est d'autant plus important de leur expliquer ce que veut dire chacun des sacrements qu'ils reçoivent au moment où ils le reçoivent. La vie spirituelle, ce ne devrait pas servir seulement quand on en a besoin, au baptême, au mariage et à l'extrême onction. C'est quelque chose qui se vit à tous les jours.

«J'en connais des jeunes qui seraient prêts à s'engager dans la vie religieuse, mais seulement pour trois, cinq ou dix ans, mentionne-t-il. Mais ce n'est pas comme ça que ça marche. La prêtrise, c'est comme le mariage, on s'engage pour la vie. Si on veut avoir des curés, il va falloir revaloriser le rôle des prêtres dans notre société.»

Une façon de le faire, selon Francis Roussel, serait de développer un système d'éducation privé qui ferait place à la vie religieuse. Les États-Unis, certains pays Afrique et d'Amérique du Sud ont adopté ce genre de système qui semble donner des résultats intéressants, indique-t-il.

«Une des plus grandes universités privées du Chili est une université catholique, affirme Francis Roussel. Je donne ce pays en exemple parce que je pars justement pour quatre mois au Chili pour y enseigner à des grands séminaristes. Un jour, ce sera peut-être des gens de ces pays qui viendront nous ré-évangéliser!

«Malgré la xénophobie dont font preuve les catholiques du Canada, nous devrons nous habituer à avoir des prêtres africains qui animeront nos eucharisties, prévoit-il. Il faut se rendre à l'évidence, dans le Grand Nord, on a déjà eu jusqu'à 80 pères oblats. Aujourd'hui, il en reste six et aucun d'eux n'est d'origine canadienne.»

À son retour du Chili, Francis Roussel veut entreprendre une grande visite paroissiale pour rencontrer chacun de ses quelque 250 paroissiens. Malgré une industrie touristique grandissante, la paroisse de Churchill est aux prises avec le caractère changeant de sa population.

«Les gens viennent à Churchill pour des contrats de six mois, un an ou deux ans, explique Francis Roussel. L'avenir de Churchill repose sur le développement du port de mer et sur le chemin de fer pour l'envoi des marchandises et des matières premières. L'hiver, le port de mer est fermé, il y a peu de construction et les choses sont pas mal au ralenti.

«Churchill n'est plus la ville qu'elle a été avec ses 8 000 habitants à une certaine époque, mentionne-t-il. Il y avait alors deux services religieux le dimanche et l'église était trop petite pour accueillir tout le monde. Aujourd'hui, je fais simplement maintenir les services essentiels avec l'office du dimanche et en servant d'aumônier à l'hôpital.»



photo: Pascal Dubé

Francis Roussel se prépare pour un voyage de quatre mois au Chili.

T'es parent avec qui, toi?



Bonjour!

Je m'appelle Colin Guy Joseph Hince et je suis né le 5 août 1998.

Mes parents sont Danielle (Amal) et Alain Hince. Mes grands-parents sont Donald et Suzanne Amal et Norman et Paulette Hince.

Un bonjour spécial à mes tantes Julie et Michelle Amal.

Gros bisous à tous!

À VOTRE SERVICE

AVOCATS NOTAIRES

MONK, GOODWIN
···AVOCATS ET NOTAIRES···

Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
182, rue Dumoulin,
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0E3
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

TAYLOR McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES

ALAIN L.J. LAURENCELLE

400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • Fax: 957-0945
courrier électronique:
alaurencelle@tmlawyers.com

Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit.

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON

J. Guy Joubert
Marianne Rivoalen
Barbara Shields
Avocats et notaires

360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957–0050
Télécopieur: (204) 957–0840
Courrier électronique: amt@aikins.com
Internet: http://www.aikins.com

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir

Optométriste

- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

DR ODILE THERRIAULT,
optométriste

EXAMEN DE LA VUE
(adulte et enfant)
VERRES DE CONTACT

WESTWOOD OPTICAL
3210, avenue Portage
889–7298

et

POLO PARK VISION CENTRE
774–4111

SERVICES



- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ

405, avenue Bertrand
233-7864

«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE

Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:

LEON MORRISSETTE au **433-7257**

Plus de 20 ans d'expérience

«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»

Steinbach **Tél.: 326-1351**



- **CONCEPTION GRAPHIQUE**
- **TYPOGRAPHIE**
- **MISE EN PAGE**
- **IMPRIMERIE**

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

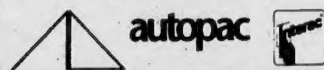
ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)

Pour tout service d'assurance!

Joel Desaulniers
Christine Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
Nicole Connelly

390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051



SERVICES

Dominion
Window & Door Ltd.
FABRICANT DE FENÊTRES ET DE PORTES

Fenêtres
- coulissantes
- à battants et à bascules
- en vinyle (PVC)

Portes
- d'acier isolées
- de patio
- contre-porte en bois ou en aluminium

PVC, en bois ou en aluminium
En vinyle, en bois ou en aluminium
- Doubles
- Triples
- LOW-E

Pour un service efficace, demandez
Claude Fiola
co-propriétaire
ESTIMÉ GRATUIT
987-8782
FAX 334-4984
1948, rue Main

Membre de: **Better Business Bureau**

L'Immobilière de St. Pierre Realty Ltée

Boîte postale 520
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
Télephone: **433-7899**

ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerces, etc.

针灸药



MARTIN JOYAL
D.Ac., D.M.C.
Médecine chinoise
herbes · acupuncture
492, rue Main
Winnipeg (Manitoba) R3B 1B7
Tél.: (204) 942-0950

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
Mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard **878–2472**

Cet espace est à votre disposition

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS

BDO
BDO Dunwoody SRL

Services de consultations en affaires

5e étage, 191, Broadway
Winnipeg (MB) R3C 3T8
T. (204) 956-7200
F. (204) 926-7201
www.bdo.ca
Courrier électronique:
gchaput@winnipeg.bdo.ca

GÉRANT
Gilles Chaput, FCA 926-7204

VÉRIFICATION & COMPTABILITÉ
Raymond Desrochers, CA, CFE 926-7208
Marc Rivard, CA 926-7222
Pamela Dupuis, CA 926-7240
Elizabeth Maw, CA 926-7213

EXPERT-CONSEIL À LA PME
Lucien Guénette, CA 926-7210

FISCALITÉ & IMPÔTS
Arthur Chaput, CA, CFP 926-7202
Georges Picton, CGA 926-7205

PLANIFICATION FINANCIÈRE
James Doer, CA, CFP 926-7215

INFORMATIQUE
Travis Leppky, CA 926-7241

RELANCE, INSOLVABILITÉ & ARBITRAGE
Bruce Caplan, CA, CIP 926-7207
Collin LeGall, CMA, CIP 926-7220

JURI-COMPTABILITÉ ET ENQUÊTES
Raymond Desrochers, CA, CFE 926-7208
Russ Paradoski, CA, CFE 926-7214

SERVICES

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RIEL



Promouvoir le développement économique chez les francophones de Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Nobert.

Raymond Simard, président, B.A., B. Comm.
178, rue Dumoulin, Saint-Boniface
Tél.: 233-7799 • Fax: 233-7444
Courriel: CORPRIEL@ESCAPE.CA

La LIBERTÉ *Le seul hebdomadaire de langue française au Manitoba*

Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine 383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain 340. boul. Provencher
Marion Grocery 237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre 315, rue Kenny
Dépanneur Provencher 174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface Boutique de souvenirs
IGA Provencher 390, boul. Provencher
Librairie À la page 200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface 230, rue Marion
Esso • *Parc Windsor* 192, Archichald
Shell Service 350, chemin Sainte-Anne
Pharmacie St-Pierre • *Saint-Pierre-Jolys*
Lorette IGA • *Lorette*
Petro-Canada • *Lorette*
Sainte-Anne's Food Town • *Sainte-Anne*
Saint-Adolphe Esso • *Saint-Adolphe*
Le Dépanneur • *La Broquerie*
Épicerie Coulombe • *Saint-Malo*

Abonnez-vous à
La LIBERTÉ

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐

Oui je m'abonne dès aujourd'hui!

Nom: ______________________
Prénom: ______________________
Adresse: ______________________
____
Ville: ______________________
Province: ______________________
Code postal: ____________ Téléphone: ____________
Je choisis de payer par:
Visa: ____________ MasterCard: ____________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190, 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4